
Les projets de langue artificielle à vocation universelle

Auteur : Piton, Yohan

Promoteur(s) : Leclercq, Bruno

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en philosophie, à finalité approfondie

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/8554>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres

Département de Philosophie

Les projets de langue artificielle à vocation universelle

Travail de Fin d'Etudes présenté par Yohan Piton

en vue de l'obtention du grade de

Master en Philosophie à finalité approfondie

Sous la direction de Bruno Leclercq

Lecteurs : Messieurs Arnaud Dewalque et Denis Seron

Année académique 2019 – 2020

Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent à Monsieur Bruno Leclercq. Son aide, sa disponibilité et sa compréhension ont sans aucun doute été déterminants dans la rédaction de ce mémoire et, comme ce fut le cas lors de la rédaction de mon Travail de Fin de Cycle, il est certain que le présent travail n'aurait jamais pu aboutir sans son soutien. Je le remercie également chaleureusement pour son enseignement qui m'a permis de découvrir un versant de la philosophie que j'ignorais et qui me passionne depuis.

Merci également à Madame Myriam-Naomi Walburg pour sa relecture ainsi que pour ses conseils sur le plan linguistique, et merci à Madame Laurence Bouquiaux pour son aide dans ma réflexion sur le projet de langue leibnizien.

Je remercie ensuite l'ensemble du corps professoral pour leur enseignement et leur pédagogie qui ont indubitablement permis la réalisation de ce Travail de Fin d'Etudes en me permettant de disposer des compétences nécessaires à cette fin.

Je n'ometts pas de remercier l'ensemble de mes « compagnons de route ». Je les remercie grandement pour leur aide, leur présence et leur influence certaine mais subtile. Tout spécialement, je désirerais remercier Sarah et Thomas, « les frères », pour nos discussions en terrasses, nos fous rires,... pour leur amitié.

Merci à mes amis non-philosophes : Romain M., Isaure, Grégoire, Romain B., Pierre-Emmanuel, Robin, Kevin, et tous les autres que je ne saurais citer. En plus de leur capacité à supporter mes (rares) monologues sur la philosophie, je les remercie également pour les moments de joie partagés qui m'ont permis, comme mes études, de me construire et d'ainsi me sentir prêt à passer au prochain chapitre de ma vie.

Merci à ma famille, et notamment mon père, pour leur soutien permanent et leurs encouragements tout au long de mon parcours universitaire.

Et enfin, merci évidemment à Jade pour son soutien infaillible, ses encouragements constants et son amour. Je suis extrêmement chanceux de l'avoir trouvée sur mon chemin et plus encore, car elle accepte de me supporter depuis plusieurs années malgré mes nombreux défauts. *Yer jalan atthirari anni.*

A mes grands-pères.

A ma mère.

Table des matières

Remerciements.....	1
1. Introduction.....	4
2. Les langues artificielles.....	8
2.1 Qu'est ce qu'une langue ?.....	8
2.2 Les langues artificielles à vocation universelle.....	14
2.3 Les langues artificielles à vocation universelle a priori.....	17
2.4 L'Idéographie de Frege.....	22
2.5 Les langues artificielles à vocation universelle a posteriori.....	29
2.6 L'Espéranto.....	32
2.7 Les langues artificielles à vocation universelle mixtes.....	38
3. Critiques des projets de langues artificielles à vocation universelles.....	40
3.1 Critique des langues artificielles a priori.....	40
3.1.1 L'imperfection des langues naturelles.....	40
3.1.2 La classification des idées simples.....	42
3.1.3 L'incapacité d'utiliser la langue en pratique.....	45
3.1.4 Une langue élitiste.....	49
3.2 Critique de l'Idéographie de Frege.....	51
3.2.1 L'Idéographie et la critique de l'imperfection des langues naturelles.....	51
3.2.2 L'idéographie et la critique de la classification des idées simples.....	53
3.2.3 L'idéographie et la critique de l'incapacité à utiliser la langue en pratique.....	55
3.2.4 L'idéographie et la critique de l'élitisme.....	57
3.3 Critique des langues artificielles a posteriori.....	59
3.3.1 Une internationalité excellente en théorie.....	59
3.3.2 La question du relativisme linguistique.....	60
3.3.3 La dialectisation.....	62
3.3.4 L'intraduisibilité expressive du langage.....	65
3.3.5 L'impossibilité politique.....	68
3.4 Critique de l'Espéranto.....	70
3.4.1 L'Espéranto et la critique du principe d'internationalité et de la relativité linguistique...70	
3.4.2 L'Espéranto et le Latin.....	72
3.4.3 L'Espéranto et la critique de la dialectisation.....	74

3.4.4 L'Espéranto et la critique de l'intraduisibilité expressive du langage.....	75
3.4.5 L'Espéranto et la critique de l'impossibilité politique.....	76
3.5 Critique des langues artificielles mixtes.....	79
4. Questionnement sur leur statut de langue.....	83
5. Conclusion.....	92
6. Annexes.....	101
6.1 Langues artificielles à vocation universelle a priori.....	101
6.1.1 Le Solrésol.....	101
6.1.2 Le Spokil.....	101
6.1.3 Le projet de Dalgarno.....	102
6.1.4 Le projet de Letellier.....	103
6.1.5 Le Lingualumina.....	103
6.1.6 Le projet de Sotos Ochando.....	103
6.2 Langues artificielles à vocation universelle a posteriori.....	105
6.2.1 La Weltsprache.....	105
6.2.2 La Communicationssprache.....	105
6.2.3 Le Pantos-Dimou-Glossa.....	106
6.2.4 La Lingua.....	106
6.2.5 La Universal-Sprache.....	107
6.2.6 Le Novilatiin.....	107
6.2.7 Le Mundolingue.....	107
6.2.8 Le Linguist.....	108
6.2.9 L'Universala.....	108
7. Bibliographie.....	110

1. Introduction

« Toute la terre parlait la même langue, avec les mêmes mots. »¹ C'est ainsi que débute le récit de la Tour de Babel dans le onzième chapitre de la Genèse. Ce mythe présente un temps où les humains ne parlaient qu'une seule et unique langue, où ils étaient un seul et unique peuple et où rien ne semblait pouvoir les empêcher de mener à bien leurs projets. Selon ce récit, Dieu aurait alors semé la confusion en divisant ce peuple unique en plusieurs et ce, en mettant fin à cette unité linguistique. Il les aurait ensuite dispersés sur l'ensemble de la surface de la Terre, mettant ainsi fin à leur plus grande ambition : la construction d'une tour qui donna son nom au mythe.

Cet épisode, également connu sous le nom de « confusio linguarum », tente d'expliquer la multiplicité des langues et la dépeint comme un malheur. En effet, cette confusion des langues est perçue comme un châtement divin destiné à briser l'unité de l'humanité, une unité qui lui permettrait de s'élever dans les cieux, siège du divin, et ainsi contester la supériorité de Dieu. C'est à partir de ce constat que naquit l'idée d'une restitution de la langue unique, aussi appelée « langue adamique »², une langue qui serait – par ailleurs – parfaite car ce serait celle qu'Adam aurait utilisé pour nommer les choses. Ce n'est cependant pas le christianisme qui est à l'origine de cette quête d'une langue parfaite et unique pour l'humanité. En effet, si le récit de la Genèse est un excellent point de départ pour cette recherche, l'ambition de retrouver la langue originelle qui aurait été perdue à la suite d'une confusion des langues est un projet qui ne se limite pas au monde chrétien mais qui est également présent dans l'ensemble des cultures humaines.³

Nous pouvons néanmoins affirmer, malgré l'universalité de cette quête, que cette question a été particulièrement bien développée dans le monde européen. Avant même l'émergence du christianisme, la quête d'une langue parfaite commence à apparaître dans la pensée des Grecs de l'époque classique ainsi que dans celle des Romains. Elle n'est pas encore explicitement posée mais on y songe vaguement.⁴ Cette question apparaît réellement après la chute de l'Empire romain d'Occident quand le Latin laisse sa place aux langues vulgaires, les langues qui donneront naissance à nos langues actuelles. C'est la disparition d'une unité politique, puis linguistique, en Europe qui va lancer cette quête. Comme l'écrit Umberto Eco, « face à l'unité massive de l'Empire romain (qui intéressait également l'Asie et l'Afrique), l'Europe se présente d'abord comme une Babel de langues

¹ *La Nouvelle Bible Segond*, Villers-le-Bel, Alliance Biblique Universelle, 2002, p.9.

² U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.24.

³ *Ibid.*, p.13.

⁴ *Ibid.*, p.24-28.

nouvelles ».⁵ Cette division linguistique est vue comme un drame auquel il faut répondre par le biais d'un retour en arrière avec la redécouverte de la langue adamique ou en allant en avant, par le biais d'une langue nouvelle qui sera aussi parfaite que la langue d'Adam.⁶

De nos jours, nous pouvons dire que notre monde vit une situation pratiquement semblable à celle qu'a vécu l'Europe à la suite de la chute de l'Empire romain d'Occident. En effet, dans notre monde mondialisé où les humains se sont rapprochés grâce aux progrès de la technologie, où tous les peuples de la Terre communiquent entre eux, nous pouvons voir une certaine forme de nouvelle Babel. Si, en Europe, la division linguistique avait succédé à la division politique, on peut dire que, dans le monde, l'unification permise par la mondialisation a souligné la division linguistique. Dans le cas européen de jadis, la division linguistique était vue comme un mal car étant la perte d'une unité. Dans le cas actuel, la division linguistique peut être vue comme un manque ou comme la marque de l'absence de la dernière condition nécessaire avant de voir l'émergence de l'unité de toute l'humanité. Comme c'était le cas dans l'Europe médiévale, des solutions sont recherchées pour soigner ce mal mais ici, il n'est pas question de chercher une langue du passé attestée par les mythes religieux. A la place, on préfère créer des langues.

Dans le cadre de ce travail, nous allons nous intéresser à ces langues créées et à leur pertinence face à cette situation multi-linguistique ainsi que face aux objectifs qu'elles se fixent. Pour mener à bien notre réflexion, nous nous baserons sur l'ouvrage *l'Histoire de la langue universelle* de Louis Couturat et Léopold Leau afin de constituer notre inventaire de langues artificielles.

Nous avons choisi de prendre cet ouvrage datant du début du XXème siècle comme référence majeure pour notre travail pour deux raisons. Tout d'abord, les auteurs de ce livre sont contemporains d'une période qui a vu l'émergence d'un grand nombre de projets de langues artificielles à vocation universelle dont l'Esperanto et le Volapük. Dès lors, parce que leur œuvre est un inventaire des plus exhaustifs pour ces tentatives, *l'Histoire de la langue universelle* fournit une base solide pour traiter des projets de langues artificielles à vocation universelle ayant fleuri à cette époque (et dont certains continuent de jouir d'une certaine popularité de nos jours), ainsi que pour les projets suivants qui ont indubitablement été – au moins – inspirés par eux. Ensuite, la deuxième raison qui a motivé notre choix de prendre cet ouvrage pour référence majeure est qu'elle très fréquemment utilisée par les auteurs et penseurs traitant de ce sujet comme, par exemple, Umberto Eco dans son ouvrage *La Recherche de la langue parfaite*, qui est également utilisé comme source

⁵ *Ibid.*, p.33.

⁶ *Ibid.*

par le présent travail. Nous avons évidemment conscience de l'ancienneté de cet ouvrage qui, malgré la qualité intrinsèque du travail de Couturat et Leau, pourrait lui conférer un regrettable défaut, à savoir : l'obsolescence de son contenu. Cependant, nous pallierons à ce défaut à l'aide de sources plus récentes qui actualiseront le regard porté sur ces projets, notamment sur le projet espérantiste.

Notre travail sera divisé en deux parties : une partie descriptive et une partie critique. La partie descriptive, partie qui débutera notre travail, aura pour rôle de définir les différents objets sur lesquels se porteront notre réflexion. Il nous est d'avis que cette étape est cruciale car elle permet de clairement poser les différents éléments que nous utiliserons et ainsi, de mener une réflexion claire et limpide. Cette partie commencera avec une définition du concept de langue. Nous nous appuierons sur celle développée par le linguiste sino-américain Yuen Ren Chao, que nous compléterons avec plusieurs éléments issus de la pensée du linguiste français Ferdinand de Saussure, considéré comme le père de la linguistique moderne. Nous poursuivrons ensuite avec la définition du concept de langue artificielle où nous établirons, sur base des critères de Couturat et Leau, les différentes catégories de projets de langue artificielle à vocation universelle : les projets *a priori*, *a posteriori* et mixtes. Ces catégories seront ensuite présentées de manière détaillée, toujours sur base de l'ouvrage des deux penseurs français. Dans le cadre des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* et *a posteriori*, nous ferons la présentation d'un cas concret pour chacune des deux catégories afin de pouvoir, par la suite, confronter nos critiques futures qui seront rédigées sur base d'une représentation généraliste. Les deux illustrations que nous avons décidés de présenter seront l'Idéographie du logicien allemand Gottlob Frege et l'Espéranto qui représenteront, respectivement, les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* et *a posteriori*.

Une fois cette partie descriptive terminée, nous nous attellerons à la partie critique. Cette partie sera le cœur de notre travail car elle sera la transcription des réflexions que nous aurons réalisés sur base de divers auteurs comme les philosophes Ludwig Wittgenstein et Jacques Bouveresse. Elle débutera avec une critique générale de la catégorie des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*. Nous ferons ensuite une confrontation entre ces critiques et le cas concret que nous avons choisi pour cette catégorie de projets de langue, l'Idéographie, afin de voir la pertinence de ces critiques générales vis-à-vis d'un cas particulier. Nous ferons ensuite de même avec la catégorie des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* où, après avoir critiqué de manière générale ces tentatives de langue, nous confronterons nos critiques avec l'Espéranto. Nous ferons ensuite une critique de la troisième et dernière catégorie, les projets de langue artificielle à vocation universelle mixtes. Pour terminer cette deuxième partie de notre

travail, nous mènerons une réflexion plus particulière qui portera sur le statut de langue pouvant être accordé à ces projets. Sur base de notre conception de la langue que nous avons établie dans la partie descriptive, nous tenterons d'établir si ces projets répondent favorablement à cette définition en comparant les caractéristiques d'une langue établies par celle-ci avec les caractéristiques de l'Idéographie et de l'Espéranto qui seront les représentants dans cet exercice, de leur catégorie respective.

Notre travail se terminera alors avec notre conclusion où nous résumerons le présent travail avant d'enfin apporter une réponse à notre interrogation : « Est-ce que les projets de langue artificielle à vocation universelle sont pertinents dans le cadre de leurs objectifs ? »

2. Les langues artificielles

2.1 Qu'est ce qu'une langue ?

Avant d'aborder spécifiquement les langues artificielles à vocation universelle, il nous semble nécessaire de préciser ce que nous entendons par langue. Outre le fait qu'il nous est d'avis qu'avant d'user d'un concept en particulier, il est crucial de le définir de la manière la plus adéquate possible et ce, afin que notre compréhension et notre utilisation de ce concept soient compris par nos lecteurs, la description précise du concept est également nécessaire afin de distinguer clairement ce qui est une langue et ce qui ne l'est pas, tâche essentielle lorsque l'on traite des projets de construction de moyens de communication où les langues artificielles côtoient les méthodes de cryptage et autres.

Il est crucial, avant toute chose, de distinguer la langue et le langage. Ferdinand de Saussure, père de la linguistique moderne, affirmait que la langue n'est qu'une partie déterminée et essentielle du langage. En d'autres termes, elle n'en est qu'une fraction mais une fraction à l'importance capitale. « C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. »⁷ En d'autres termes, la langue est ce qui nous permet d'utiliser cette faculté qu'est le langage.

Le langage, quant à lui, est multiforme. Il est hétéroclite et n'est pas exclusif à un seul et unique domaine mais il en chevauche plusieurs comme le domaine physique ou le domaine psychique. Le langage ne se laisse ainsi pas que traiter par la linguistique qui se limite à la langue, mais il peut être étudié par l'ensemble des sciences. Étant à la fois social et individuel, il est très délicat, voir impossible, de le distinguer des autres faits propres à l'humain, contrairement à la langue.⁸

Il ne faut pas penser que nous pouvons résumer cette distinction au fait que la langue est sociale et le langage est naturel, que la langue est apprise et repose sur la faculté du langage qui est une faculté innée. En effet, selon de Saussure, il faut noter qu'il n'a jamais été prouvé que le langage est entièrement inné et naturel. En d'autres termes, il n'a jamais été prouvé que « notre appareil vocal soit fait pour parler comme nos jambes pour marcher. »⁹ Cependant, pour le linguiste français, la capacité de créer des systèmes de signes renvoyant à des idées pour utiliser la faculté du langage

⁷ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p.25.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

peut être considérée comme une faculté naturelle.¹⁰

Cette distinction étant faite, nous pouvons désormais nous pencher sur une définition exhaustive de la langue. Dans le cadre de ce travail, nous utiliserons la conception de la langue développée par le linguiste sino-américain Yuen Ren Chao, réputé pour son travail remarquable en phonologie, en grammaire mais également dans le cadre de l'élaboration du Gwoyeu Romatzyh, un système de transcription du chinois mandarin en alphabet latin. Outre le fait qu'il s'agit d'un linguiste d'importance dans l'histoire de sa discipline, nous privilégions la conception de la langue de cet auteur car elle a l'avantage d'exclure les pasigraphies, à savoir des langues destinées à communiquer la pensée mais exclusivement composées de signes optiques (et non vocalisées)¹¹. Cette exclusion coïncide avec celle qu'ont *de facto* opérée les auteurs de *l'Histoire de la langue universelle*, l'ouvrage sur lequel s'appuie le présent travail pour constituer son inventaire de langues artificielles à vocation universelle.

En plus de cet aspect pratique, la conception de la langue de Yuen Ren Chao a également pour avantage de souligner le fait qu'une langue est le fruit d'un usage au sein d'une communauté de locuteurs, ce qui est une conception centrale de la philosophie du langage ordinaire, courant sur lequel nous nous appuyerons pour analyser et critiquer les différents projets de langues artificielles à vocation universelle. Ainsi, en plus de nous fournir une conception de la langue solide et relativement complète sur laquelle nous pourrions nous appuyer, cette conception développée par le linguiste sino-américain a l'avantage – pour notre travail – d'offrir une cohérence entre nos différentes sources d'information. Nous nous baserons également sur la pensée du linguiste français, François de Saussure, que nous avons déjà abordé ci-dessus afin de corroborer et préciser certains éléments mis en avant par la conception de la langue que nous prenons comme base pour notre travail.

Selon Yuen Ren Chao, la langue est un système fondé par convention et composé d'habitudes vocales, qui sert de moyen de communication au sein d'une communauté.¹² La langue a plusieurs caractéristiques. Tout d'abord, elle est un comportement réalisé volontairement. Autrement dit, tous les sons produits par un individu ne sont pas nécessairement des phonèmes ou des mots. Pour que cela soit le cas, il est nécessaire que le son soit le résultat d'une volonté de l'individu. Par conséquent, une toux, par exemple, n'est pas une phrase. « Atchoum » est un mot qui représente la toux mais ce n'est pas la toux.¹³

¹⁰ *Ibid.*, p.26.

¹¹ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.1.

¹² Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.11.

¹³ *Ibid.*

Ensuite, la langue a un caractère arbitraire.¹⁴ Sans convention, un ensemble de phonèmes peut signifier n'importe quoi. C'est la convention fondant la langue qui confère la signification aux mots. Sans cette convention fondatrice, « chaussette » peut signifier absolument tout et pas uniquement « bas qui s'arrête à mi-jambe »¹⁵, car c'est la convention arbitraire qui a associé cette signification à cet ensemble de phonèmes particuliers. De Saussure a également souligné ce caractère arbitraire de la langue ou, en d'autres termes, le fait que la langue est immotivée, c'est-à-dire que le lien unissant le mot et l'idée est purement arbitraire n'est aucunement justifié par une attache naturelle qui existerait dans la réalité, entre le mot et la chose.¹⁶

Cette convention construite de manière inconsciente par ses utilisateurs a été développée dans l'Histoire, dans le développement historique des pratiques et usages. Du fait que la convention fondant une langue est développée par l'expérience de la communauté linguistique, une langue peut changer et mourir. Une langue peut évoluer et disparaître. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces changements sont incroyablement rapides et peuvent même être visibles en une vie humaine. C'est la troisième caractéristique que nous pouvons remarquer concernant la langue.¹⁷ Selon de Saussure, la langue ne peut se défendre face à cette altérité provoquée par l'usage et le temps à cause de son caractère arbitraire. En effet, parce qu'il n'y a aucune raison qui explique le pourquoi d'une disposition particulière, il n'y a aucune raison qui empêche une disposition d'être modifiée, remplacée ou supprimée.¹⁸

Malgré le fait que la langue évolue, qu'elle connaît des changements, la langue a encore une autre caractéristique, assez paradoxale par rapport à la troisième que nous venons de présenter. La langue est conservatrice, elle lutte contre le changement et possède une certaine inertie.¹⁹ Cette inertie est due à son utilisation entre les différents membres de la communauté linguistique, utilisation collective qui, si elle prend part à son évolution, joue également un rôle dans sa conservation. Nous pouvons citer de Saussure qui a également mis en évidence ce phénomène : « La langue, [...], chacun y participe à tout instant, et c'est pourquoi elle subit sans cesse l'influence de tous. »²⁰

Le linguiste français a également souligné trois autres raisons expliquant ce conservatisme existant au sein de la langue. La première de ces raisons est le caractère arbitraire. En effet,

¹⁴ *Ibid.*, p.11-12.

¹⁵ CNRTL, « CHAUSSETTE : Définition de Chaussette », <https://www.cnrtl.fr/definition/chaussette>, consulté le 4 janvier 2020.

¹⁶ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p.101.

¹⁷ Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.12-13.

¹⁸ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p.110.

¹⁹ Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.12-13.

²⁰ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p.107.

paradoxalement, le caractère arbitraire renforce la résistance de la langue au changement car, pour citer de Saussure, « pour qu'une chose soit remise en question, il faut qu'elle repose sur une norme raisonnable »²¹. Autrement dit, pour qu'il y ait changement, il faut qu'il y ait un fond rationnel qui justifie le débat. La deuxième raison expliquant le conservatisme de la langue est le fait qu'il faille un nombre très important de signes pour constituer une langue. Les signes linguistiques sont extrêmement nombreux et cela constitue, selon de Saussure, un frein supplémentaire à tout changement linguistique.²² La troisième raison peut d'ailleurs être mise en lien avec celle présentée ci-dessus, il s'agit du fait que le système linguistique est très complexe. Malgré son caractère arbitraire, le système linguistique n'est pas constitué et n'a pas été constitué selon les désirs et les envies des locuteurs mais selon une raison relative qui existe au sein du système.²³

Il nous faut préciser que cette faculté de conservation est néanmoins réduite par les divisions sociales existant au sein d'une communauté linguistique. Ainsi, par exemple, des divisions géographiques, politiques ou socio-économiques nuisent à cette inertie et provoquent également des évolutions séparées pouvant aboutir à l'apparition de dialectes ou de langues différentes, en raison de cette caractéristique qu'a la langue d'être sujette à d'importants changements rapides.²⁴

Un autre paradoxe existe dans la langue. Elle est à la fois régulière et irrégulière. Disposant d'un inventaire restreint de phonèmes, de sons simples, elle est nécessairement régulière car ces phonèmes doivent apparaître dans des structures systématiques. Cependant, elle est également irrégulière car ces structures sont toujours complexes et imparfaites, pleines d'exceptions parce que la langue est vivante, parce qu'elle est parlée par une communauté sociale.²⁵ Autrement dit, si la langue dispose de nombreuses règles et structures qui lui confèrent une régularité, elle est utilisée par des individus qui vont, dans leur usage de la langue, respecter plus ou moins fidèlement ces règles et structures. Ces écarts peuvent, avec le temps, faire partie des règles et structures de la langue sous la forme d'exceptions ou de modifications. Un très bon exemple de cela est l'évolution de la négation dans la langue française où le « ne » s'est vu attribuer la particule « pas » à la suite d'un écart aux règles de la langue. Désormais, le « ne » tend à disparaître au profit du « pas » seul, ce qui est toujours un écart aux règles de la langue mais qui devrait constituer la forme correcte de la négation dans la langue française dans le futur.²⁶ Par cet exemple, nous pouvons d'ailleurs remarquer que ces écarts sont ce qui donne sa vitalité à la langue, sa capacité à évoluer que nous

²¹ *Ibid.*, p.106.

²² *Ibid.*, p.107.

²³ *Ibid.*

²⁴ Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.13.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ A. Sheriff, *L'évolution de la négation française*, Colorado State University, 2019, p.7-8. (Consulté le 4 janvier 2019. URL: http://annesherriff.weebly.com/uploads/4/5/9/5/45955137/negation_francais.pdf)

avons abordée plus haut.

Comme nous l'avons vu plus haut lorsque nous avons distingué langue et langage, la langue n'est pas innée, elle est acquise.²⁷ Cela s'explique de manière relativement aisée car, étant le produit d'une communauté linguistique, elle n'est pas naturelle, elle ne peut donc être innée. Tout jeune humain doit apprendre sa première langue et ce, quelle que soit son origine et le lien de cette origine avec la langue concernée. Comme le déclare de Saussure : « C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté. »²⁸

La dernière caractéristique de la langue que nous pouvons relever est sa linéarité. La langue est unidimensionnelle, on ne peut dire qu'une chose à la fois avec un son à la fois.²⁹ On ne peut pas faire comme dans une musique où la basse joue en même temps que la guitare ou la batterie et où l'ensemble forme une mélodie. Bien que des éléments comme l'intonation interviennent simultanément aux mots, ceux-ci relèvent plutôt de l'accompagnement que d'une superposition comme c'est le cas dans notre exemple de la mélodie.

Nous souhaiterions également souligner un point important à propos de la langue que nous pouvons retrouver dans la pensée de de Saussure. La langue n'est pas une nomenclature. En d'autres termes, la langue n'est pas une liste de termes qui renvoient à des objets. Selon la pensée saussurienne, au sein d'un système linguistique, nous ne trouvons donc pas des liens entre mot et chose mais entre concept et image acoustique.³⁰ Une image acoustique « n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle. »³¹ Un bon exemple d'image acoustique est quand nous pensons. Nous nous parlons à nous-même, sans remuer les lèvres ou exprimer le moindre son.

En résumé, selon la conception de la langue sur laquelle nous allons nous appuyer dans le cadre du présent travail et qui est développée par le linguiste Yuen Ren Chao, une langue est un système, fondé arbitrairement par une convention, composé d'habitudes vocales. Elle est utilisée par une communauté linguistique qui participe aux dynamiques internes de la langue par son utilisation de ce système, une utilisation permise par l'apprentissage de celle-ci. La langue est unidimensionnelle ainsi que régulière et irrégulière, comptant des structures – connaissant des exceptions multiples – pour son utilisation.

²⁷ Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.13-14.

²⁸ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p.30.

²⁹ Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.13.

³⁰ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p.97-98.

³¹ *Ibid.*, p.98.

Cette conception étant désormais posée, une question pourrait apparaître à l'esprit de nos lecteurs, concernant le « langage animal ». Le présent travail traitant spécifiquement de la langue humaine et n'ayant donc pas vocation à se pencher sur le « langage animal », il ne nous semble pas pertinent de nous pencher sur ce sujet qui divise de nombreux penseurs et qui évolue au gré des découvertes scientifiques. Cependant, malgré cela, on pourrait critiquer la conception de la langue sur laquelle nous nous basons dans le cadre de ce travail, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'une conception inclusive pour les langues des animaux et que par conséquent, si nous acceptons de considérer le « langage animal » comme un véritable langage, il s'agit d'une conception de la langue incomplète car négligeant un pan entier de l'éventail des langues du monde. A cette potentielle critique, nous tenons à répondre que si la conception de la langue de Yuen Ren Chao peut potentiellement servir à rejeter erronément le titre de « langue » aux langues des animaux, cela ne retire en rien à la pertinence de cette conception pour traiter de la langue humaine car le seul « péché » de cette vision du langage serait alors son anthropocentrisme, ce qui n'est aucunement un défaut quand on traite spécifiquement du langage humain. Au contraire, le fait que cette conception soit anthropocentrique renforcerait sa pertinence dans le cadre du présent travail, où il s'agit d'une conception des langues humaines et non pas de la langue.

Une autre question pourrait apparaître à l'esprit de nos lecteurs à la suite de l'exposition de la conception de la langue sur laquelle nous nous appuyons. Cette question est celle de la langue des signes ou, plus précisément, des langues des signes car, contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, il existe de nombreuses langues des signes comme la langue des signes française, la langue des signes thaïlandaise, ...etc. Étant donné que selon la conception sur laquelle nous nous appuyons, « la langue est un système fondé par convention et composé d'habitudes vocales »³², on pourrait penser que cette conception refuse de considérer les langues des signes comme des langues et cela est partiellement vrai. En effet, Yuen Ren Chao ne considère pas les langues des signes comme des langues mais comme des isomorphes de la langue, à l'instar de l'écriture. En d'autres termes, selon le linguiste sino-américain, les langues des signes sont des formes qui représentent indirectement la langue.³³ En résumé, selon Yuen Ren Chao, la langue est bel et bien composée d'habitudes vocales mais cet aspect oral de la langue peut être représenté de différentes manières comme l'écriture ou les langues des signes, ces dernières représentant indirectement cet aspect vocalique de la langue car représentant plutôt des lettres que des sons.³⁴

³² Y. Ren Chao, *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970, p.11.

³³ *Ibid.*, p.131-133.

³⁴ Par cette dernière précision à propos des langues des signes, nous n'affirmons pas que l'utilisation de ces langues se résume à épeler l'ensemble des mots constituant une phrase pouvant être prononcée oralement, mais simplement qu'il n'y a pas de signes représentant les phonèmes, ces signes étant remplacés par ceux représentant des lettres. Autrement dit, nous n'ignorons pas que de nombreux signes de ces langues renvoient directement à des idées mais

2.2 Les langues artificielles à vocation universelle

Le concept de langue étant désormais clairement défini, nous pouvons nous attarder sur le concept de langue artificielle. Aussi appelée langue construite, une langue artificielle est une langue créée par un ou plusieurs individus, de façon consciente et volontaire, et se distingue, par définition, des langues dites « naturelles ». Ces langues naturelles sont tout simplement les langues que l'humain parle quotidiennement et qui se sont développées dans les pratiques d'une communauté humaine. Il s'agit de l'anglais, du français, de l'allemand, du chinois,... etc. En somme, il s'agit des langues apparues « naturellement » durant l'histoire humaine et qui ont évoluées par la suite pour constituer l'ensemble des langues naturelles parlées par l'humanité. Les langues naturelles sont particulièrement remarquables. En effet, reposant uniquement sur la capacité innée des humains à utiliser le langage, ces langues font montre d'une grande faculté d'adaptation aux diverses situations que rencontrent les communautés linguistiques qui les pratiquent.³⁵ En ce sens, elles peuvent être vues comme la mémoire des communautés.

Cependant, de nombreux partisans de la langue universelle arguent que les langues naturelles sont pleines de défauts, des défauts très dommageables et regrettables. Ces critiques adressées aux langues naturelles peuvent être classées en deux catégories : les critiques au nom de la raison et les critiques au nom d'un idéal humaniste.³⁶

Les critiques d'ordre logique dénoncent le manque de rigueur et de précision des langues naturelles. Ainsi, les polysémies au sein d'une même langue ou l'absence de correspondance entre la langue naturelle et la représentation du monde posée par les sciences modernes sont vues comme des défauts majeurs de ces langues, freinant l'usage de l'entendement.³⁷ Gottlob Frege, par exemple, écrivait dans son texte *La science justifie le recours à une idéographie* : « [...] le langage se révèle défectueux lorsqu'il s'agit de prévenir les fautes de pensées. »³⁸ ainsi que « Presque toujours le langage ne donne pas, sinon allusivement, les rapports logiques ; il les laisse deviner sans les exprimer proprement. »³⁹ Constatant l'imperfection de ces langues, le projet d'une langue artificielle parfaite est vu comme la meilleure solution pour permettre à l'humanité de jouir d'une langue efficace et permettant une meilleure utilisation de l'esprit.

nous indiquons ici qu'il est impossible de décomposer les mots en phonèmes dans la langue des signes ; il est seulement possible de les épeler, de les décomposer en lettres.

³⁵ A. Rousseau, « Les avatars des projets de langue universelle au tournant du siècle (1880-1930) », dans *Germanica* [En ligne] 33 (2003), p.2. (Consulté le 22 avril 2019. URL: <https://journals.openedition.org/germanica/1840>)

³⁶ *Ibid.*, p.3.

³⁷ S. Auroux, J. Deschamps, D. Kouloughli, *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p.190.

³⁸ G. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.64.

³⁹ *Ibid.*, p.65.

Les critiques d'ordre humaniste, elles, dénoncent plutôt l'inadéquation des langues naturelles entre elles. Autrement dit, elles critiquent le fait que les langues, de par leurs différences, sont des freins à l'intercompréhension entre les peuples.⁴⁰ Ainsi, ces critiques sont favorables à l'idée d'une langue artificielle universelle qui permettrait à tous les peuples du monde de pouvoir communiquer dans une langue qui n'appartient à personne et peut donc appartenir à tous.

Il est crucial de préciser deux points en particulier. Premièrement, contrairement à ce que l'on pourrait naïvement croire, ces différents projets, qu'ils soient motivés par des critiques de nature logique adressées aux langues naturelles ou par des critiques motivées par une idéologie humaniste ou les deux, ne sont pas, pour la très grande majorité des cas, des tentatives de destruction des langues naturelles et ce, même s'ils tentent de dépasser ces langues naturelles. Si nous citons – à nouveau – le logicien et partisan d'une langue artificielle à vocation universelle *a priori* Frege, ce dernier comparait la langue naturelle à l'œil humain et son projet de langue artificielle à un microscope : « Celui-ci (la langue naturelle comparée à l'œil) a, par l'étendue de ses possibilités d'application, par la mobilité avec laquelle il peut s'adapter aux circonstances les plus différentes, une grande supériorité sur le microscope. [...] Mais aussitôt que des buts scientifiques posent de hautes exigences quant à la précision dans la distinction, l'œil se montre insuffisant. Par contre, le microscope est parfaitement adapté à précisément de tels buts, mais c'est justement pour cette raison qu'il est inutilisable pour tous les autres. »⁴¹

En effet, ces différentes langues artificielles n'ont pas pour objectif de remplacer les langues vernaculaires, mais uniquement de servir de langue rationnelle pour penser et communiquer des résultats de nos réflexions et autres travaux de nature scientifique ; ou alors de servir de *lingua franca*, langue véhiculaire universellement partagée qui aurait l'avantage colossal de ne pas être la première langue d'un peuple en particulier ; ou même d'exercer les deux fonctions en même temps. Ce refus de remplacer les langues vernaculaires est, par exemple, tout à fait explicite dans le projet d'une langue artificielle à vocation universelle porté par Joseph Schipfer, le *Communicationssprache*. En effet, l'inventeur protestait énergiquement contre l'idée selon laquelle son projet devait remplacer les langues naturelles. Pour lui, son projet ne devait permettre qu'une meilleure et plus aisée compréhension entre les peuples.⁴² Ce genre de refus est également visible chez Nicolaus Eichhorn, le père de la *Weltsprache*, qui considérait que l'idée d'un tel remplacement ne serait que pure folie.⁴³

⁴⁰ A. Rousseau, « Les avatars des projets de langue universelle au tournant du siècle (1880-1930) », dans *Germanica* [En ligne] 33 (2003), p.3. (Consulté le 22 avril 2019. URL: <https://journals.openedition.org/germanica/1840>)

⁴¹ G. Frege, *Idéographie*, trad. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 1999, p.6-7.

⁴² L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.241.

⁴³ *Ibid.*, p.294.

Deuxièmement, les langues artificielles ne sont pas toutes à vocation universelle. Toutes les langues construites ne s'inscrivent pas dans un projet de dépassement des langues naturelles, de correction de leurs erreurs. En effet, certaines langues artificielles n'existent qu'afin de rendre un monde imaginaire plus immersif pour les individus qui s'y plongeraient, sans jamais trouver son origine dans une volonté politique d'unifier des peuples ou dans une volonté logiciste de permettre une parfaite utilisation de l'entendement. C'est, par exemple, le cas pour le *Dothraki*, inventé par David J. Peterson pour la série populaire *Game Of Thrones* ou encore, du *Klingon* réalisé pour les séries et les films *Star Trek*. Du fait que, dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons spécifiquement aux langues artificielles à vocation universelle, c'est-à-dire, aux langues construites afin de remplir un objectif universaliste et ce, qu'ils soient le projet d'une langue parfaite ou le projet d'une langue internationale, nous ne nous intéresserons pas d'avantage à ces langues, ni aux autres langues artificielles ne correspondant pas à notre catégorie spécifiquement désignée. Ceci étant dit, il est intéressant de noter que ces langues construites pour des raisons esthétiques, pour des motivations artistiques, peuvent être utilisées comme langue véhiculaire internationale entre les fans des univers y étant liés.⁴⁴

Les langues artificielles à vocation universelle peuvent être réparties en trois catégories : celle des langues *a priori*, celle des langues *a posteriori* et celle des langues mixtes. Ces catégories sont celles formées par Louis Couturat et Léopold Leau dans leur ouvrage majeur sur la question des langues artificielles à vocation universelle, *Histoire de la langue universelle*. Contrairement à une catégorisation qui aurait mis en avant la similarité des objectifs de ces langues construites, celle-ci se penche plutôt sur la genèse, sur la façon dont ces langues ont été forgées. Ainsi, les langues *a priori* sont les langues artificielles créées sans se baser – même partiellement – sur les langues naturelles ; les langues *a posteriori*, quant à elles, sont celles qui prennent pour modèle les langues naturelles ; et entre ces deux pôles antagonistes, se situe la catégorie des langues mixtes qui est constituée de langues artificielles mélangeant des éléments propres aux projets *a priori* et *a posteriori*.⁴⁵

⁴⁴ J.-F. Jeandillou, « Métadiscours et enseignement d'une langue artificielle », dans *Linx* [En ligne] 36 (1997), p.157-166. (Consulté le 4 avril 2018. URL : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1997_num_36_1_1464)

⁴⁵ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.XXVII-XXVIII.

2.3 Les langues artificielles à vocation universelle a priori

Dans sa lettre du 20 novembre 1629 destinée à Marin Mersenne, René Descartes a imaginé une *langue philosophique*, c'est-à-dire, une langue ayant pour objectif de permettre un usage clarifié de l'entendement et de pallier aux défauts proclamés des langues naturelles.⁴⁶ Cette langue est régulière, pratique et elle doit permettre une compréhension instantanée, uniquement à l'aide d'un dictionnaire des signes ou des termes de base. Il s'agit cependant moins d'un projet de langue à proprement parler que d'un inventaire de l'ensemble des propriétés principales devant être possédées par une *langue philosophique* et que tenteront de posséder les différents projets de langue parfaite qui naîtront par après. Ainsi, selon cette lettre, cette *langue philosophique* doit permettre une analogie entre les idées et les nombres et présenter un inventaire d'idées simples qui formeront des idées plus complexes par le biais de combinaisons analogues aux opérations arithmétiques. Ces deux analogies, celle entre les idées et les nombres et celle entre les combinaisons d'idées simples et les opérations arithmétiques, doit permettre – par la suite – une assimilation de l'exercice de penser à un calcul.⁴⁷

Parce que chaque mot symbolise et cerne entièrement, dans cette langue, une idée et parce que, selon Descartes, cette langue est l'incarnation de la « Vraie Philosophie » et qu'elle en dépend, apprendre la *langue philosophique* revient à apprendre à penser. Avec cette lettre, Couturat et Leau avancent que Descartes peut être considéré comme le père des langues artificielles à vocation universelle *a priori* car la constitution d'un vocabulaire philosophique, tout à fait différent de celui de nos langues vernaculaires, est une caractéristique principale de ce type de projet de langue artificielle.⁴⁸

Il nous faut cependant signaler qu'il est délicat de penser que Descartes est le père des langues artificielles à vocation universelle *a priori*. En effet, l'idée de créer une langue est très ancienne et ce, même si elle était essentiellement motivée pour des raisons religieuses⁴⁹ comme c'est le cas, par exemple, pour la langue développée *a priori* par Raymond Lulle qui devait parvenir à convertir les non-chrétiens⁵⁰ ou encore, pour la langue esquissée par le célèbre Dante qui était une tentative de retour à la langue adamique.⁵¹ Il est donc faux d'affirmer que Descartes est le père d'un tel projet. Ainsi, quand les deux penseurs avancent que « on peut donc dire, par cette seule lettre que

⁴⁶ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p.241.

⁴⁷ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.12-13.

⁴⁸ *Ibid.*, p.14.

⁴⁹ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p.241.

⁵⁰ *Ibid.*, p.71.

⁵¹ *Ibid.*, p.60-61.

le père de la philosophie moderne a conçu et prévu les deux principaux systèmes de langue universelle que nous allons étudier tour à tour »⁵², nous pouvons affirmer que cela n'est pas vrai.⁵³

On pourrait cependant avancer que Couturat et Leau ne se sont pas trompés, qu'ils ne parlaient pas de tous les projets de langue artificielle à vocation universelle mais uniquement des *langues philosophiques*. Cependant, même en admettant cela, cette affirmation est fautive car cette origine des *langues philosophiques* doit plutôt être attribuée au philosophe anglais, Francis Bacon et ce, même s'il ne s'intéresse que marginalement à ce sujet.⁵⁴ En effet, selon Umberto Eco, il y a eu un important changement de paradigme théorique parmi la discipline qu'est la constitution de langues artificielles aux alentours du XVII^e siècle. Les langues artificielles n'avaient plus une motivation religieuse mais une motivation philosophique. Le projet de ces langues artificielles n'étaient pas – comme celui de leurs prédécesseurs – d'être des agents au profit d'une cause religieuse mais d'être des agents en faveur d'un éclaircissement des pensées de l'Homme et, en conséquence, d'un renforcement du progrès scientifique.⁵⁵ Ainsi, Descartes n'est pas le père des projets de langues artificielles à vocation universelle, ni le père des *langues philosophiques*. Cependant, il faut reconnaître qu'il a eu le mérite de synthétiser adroitement les conditions de réalisation d'une langue artificielle à vocation universelle *a priori philosophique*, notamment en ce qui concerne la nécessité d'un classement des idées simples.

Tous les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* qui ont été développés après cette lettre du père de la philosophie moderne proposeront un classement des idées, préliminaire nécessaire à la constitution d'un vocabulaire philosophique des idées simples. Dans la plupart des projets, qui sont essentiellement des projets de *langues philosophiques*, cette classification est une classification logique des idées simples, autrement dit, une classification réalisée sur base de la logique. Il existe cependant quelques projets qui reposent sur une classification autre que logique, comme le *Solrésol* de François Sudre,⁵⁶ un projet de langue artificielle *a priori* non-philosophique et reposant sur les notes de musique, ou le *Spokil* d'Adolphe Nicolas qui, lui, repose sur une classification symbolique des idées que nous présenterons très brièvement plus bas.⁵⁷ Les idées simples sont classées par catégories et sous-catégories dont le

⁵² L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.14.

⁵³ Les deux auteurs avancent que Descartes peut également être considéré comme le père des langues artificielles à vocation artificielle *a posteriori*. Cependant, cela nous semble assez hasardeux car, vis-à-vis de cette catégorie de langue artificielle, le philosophe français n'a qu'abordé la nécessité d'une grammaire régulière et simple. Nous reviendrons cependant sur ce point dans la partie du présent travail consacré à ces projets de langue *a posteriori*.

⁵⁴ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.243.

⁵⁵ *Ibid.*, p.241.

⁵⁶ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.34.

⁵⁷ *Ibid.*, p.87.

nombre et les critères de catégorisation diffèrent d'un projet à l'autre.

Chaque idée simple est incarnée, dans la langue, par un groupe de phonèmes ou par un groupe de lettres. Ce groupe diffère selon le projet de langue, chaque projet proposant sa propre classification des idées. Dans le cas du projet de langue *a priori* développé par George Dalgarno, par exemple, 17 lettres renvoient chacune à une classe d'idées. Cette lettre sera la première du mot et sera suivie d'une seconde qui, elle, renverra à une sous-classe de la classe liée à la première lettre du mot. Ensuite, à la suite de ces deux premières lettres, une troisième renverra à un objet ou un concept particulier (correspondant à un mot du français ou d'une autre langue naturelle), qui fait partie de la sous-classe liée à la seconde lettre du mot. Par exemple, dans la langue de Dalgarno, la lettre « K » renvoie à la classe des « accidents politiques ». Dans cette classe particulière, la lettre « e » renvoie à la « matière judiciaire ». Ainsi, selon la lettre qui suivra « Ke- », le mot obtenu renverra à un objet ou concept particulier, catégorisé au sein de la sous-classe « matière judiciaire », elle-même catégorisée dans la classe « accidents politiques ». Autrement dit, en ce qui concerne les mots courants de cette langue artificielle développée par Dalgarno, chaque lettre d'un mot a un sens ensembliste, servant uniquement à déterminer quelle classe, sous-classe et objet ou concept de cette sous-classe est désigné.⁵⁸

Le *Spokil*, dont nous avons déjà parlé précédemment, présente un autre mécanisme pour la formation de ses mots qui diffère de l'exemple que nous venons de donner, un exemple qui est une parfaite illustration de ce que nous pouvons trouver dans la majorité des langues *a priori*, notamment quand il s'agit de *langues philosophiques*. Dans le *Spokil*⁵⁹, les lettres renvoient à des idées simples également mais leur regroupement ne demande pas, pour comprendre le sens du mot, la connaissance d'une classification. En effet, chaque lettre renvoie à un ensemble d'idées simples. Par exemple, le « j » renvoie à la privation, le vide, la lacune, l'absence ; le « e » renvoie à un sens symbolique, indiquant le sens fondamental de la lettre qui la suit dans le mot, cette lettre étant le « b » qui renvoie, quant à lui, à une catégorie constituée par l'auteur et qui comprend des concepts qui, selon lui, se ressemblent, à savoir : la priorité, la volonté, la tête, la causalité. Ensemble, ces lettres représentant chacune une idée simple, forment une idée plus complexe. Dans notre exemple, « jeb » qui signifie « hésiter » car composé des idées simples d'absence et de volonté, cette dernière étant mise en évidence par la lettre « e » qui se situe au centre du mot.⁶⁰

Comme nous pouvons le voir avec ces deux exemples de langues artificielles *a priori*, il y a, comme fondement théorique dans ces projets, le présupposé qu'une idée peut être soit simple, soit

⁵⁸ *Ibid.*, p.15-18.

⁵⁹ Il nous semble nécessaire de préciser ici que le *Spokil* n'est pas une langue philosophique.

⁶⁰ *Ibid.*, p.90-93.

complexe et que les idées complexes ne sont qu'un regroupement d'idées simples. Il s'agit là d'une caractéristique propre à ce type de langues et que l'on peut retrouver dans l'ensemble des langues *a priori* présentées par Louis Couturat et Léopold Leau et ce, qu'elles soient philosophiques ou non.

Une autre grande caractéristique des langues *a priori* que nous pouvons constater, et que nous avons déjà esquissée plus haut, est que la combinaison des lettres correspond, en réalité, à des numéros d'ordre. En effet, dans ces projets, les lettres peuvent être très facilement remplacées par des nombres étant donné que les lettres renvoient à une classification ou à un ensemble. On peut rapprocher sur ce point, les langues *a priori* des pasigraphies que nous avons évoquées plus haut et qui sont – pour rappel – des langues universelles exclusivement écrites (et donc, non-vocalisées, contrairement aux langues *a priori*) dont l'écriture mathématique est sans doute le représentant le plus célèbre, et ce, parce que les pasigraphies numérotent également les idées, après les avoir classées.⁶¹ Un très bon exemple est le *Spokil* que nous avons déjà abordé précédemment. En liant chaque lettre à un ensemble d'idées, il ressort clairement que la lettre n'est qu'un symbole, pouvant être remplacée par un chiffre ou même un dessin, renvoyant à un ensemble d'idées déterminées préalablement.

Nous pouvons également noter un autre principe mis en avant et défendu par la grande majorité des projets de langue artificielle *a priori* présentés dans l'ouvrage de Couturat et Leau. Ce principe est l'idée que deux idées proches doivent être représentées par des mots proches. Autrement dit, que si deux idées ont une ressemblance dans leur définition, dans leur sens, les mots qui les représentent doivent avoir une ressemblance phonétique.⁶² Ce principe est mécaniquement respecté et appliqué par la méthode de formation des mots au sein de ces projets de langues artificielles. En effet, si nous reprenons – une nouvelle fois – le projet du Dr. Nicolas, le *Spokil*, pour exemple : « pna », « pni » et « pno » signifient respectivement « soupir », « haleine » et « souffle ». On peut voir qu'il y a une proximité phonétique ainsi qu'une proximité entre les trois idées, toutes trois se rattachant à un air qui est expiré.⁶³ Si on prend un autre exemple, dans le cadre du projet de langue développé par Letellier, « egeg » signifie grand-père paternel, « egec » signifie grand-mère paternel, « egev » signifie oncle paternel et « egef » signifie tante paternel.⁶⁴ Parce qu'il s'agit d'une *langue philosophique* utilisant une classification décimale, qui répartit les idées en 10 grandes catégories, elles-mêmes divisées en 10 catégories et ainsi de suite, cette ressemblance phonétique, due au mécanisme de formation des mots, est également recherchée car il existe une proximité entre le sens

⁶¹ *Ibid.*, p.116-117.

⁶² *Ibid.*, p.117-118.

⁶³ *Ibid.*, p.93.

⁶⁴ *Ibid.*, p.57.

de ces mots.⁶⁵

Une dernière caractéristique des projets de langue artificielle a priori que nous pouvons relever est un présupposé à la base de ceux-ci. Ce présupposé est un fondement logique qui suppose une connaissance parfaite, actuelle ou au moins possible, du monde physique ou moral. Autrement dit, pour pouvoir composer une langue artificielle a priori, il est nécessaire d'avoir un aboutissement de la recherche scientifique ou que cet aboutissement soit possible. Ce présupposé est, par ailleurs, déjà énoncé clairement dans la lettre de Descartes à Mersenne que nous avons vue plus tôt, avec l'affirmation qu'une telle langue dépend de la vraie philosophie, autrement dit, de l'ensemble des sciences.⁶⁶

⁶⁵ *Ibid.*, p.51.

⁶⁶ *Ibid.*, p.114.

2.4 L'Idéographie de Frege

Dans le cadre du présent travail, nous allons nous pencher sur une langue artificielle à vocation universelle *a priori* en particulier. Il s'agit d'une *langue philosophique* pensée originellement par le logicien Frege et qu'il a nommé Idéographie ou, dans sa langue, « *Begriffsschrift* ». Nous allons nous intéresser à cette langue en particulier pour deux raisons.

Tout d'abord, bien que ce projet de langue n'est pas traité par Couturat et Leau dans leur ouvrage, le projet de langue artificielle à vocation universelle frégeén est une réactualisation du projet de Gottfried Leibniz qui est traité dans l'œuvre des deux auteurs.⁶⁷ Contrairement à la langue pensée par Leibniz, l'Idéographie de Frege a l'avantage de ne pas être seulement théorique, mais d'être mise en œuvre de manière précise et détaillée. Nous allons donc nous intéresser au projet frégeén mais tout en conservant l'idée qu'il s'agit d'une « incarnation », d'une réalisation du projet du philosophe allemand. Ensuite, la deuxième raison qui nous pousse à nous intéresser à cette *Begriffsschrift* est son importance. En effet, la réalisation de Frege a grandement influencé la philosophie analytique du XXème siècle et on peut donc considérer qu'elle est, de toutes les continuations du projet leibnizien, une de celles qui ont été les plus convaincantes et les plus marquantes dans l'Histoire. Dans cette section, nous ne nous intéresserons pas aux aspects linguistiques de ce projet de langue mais plutôt aux fondements théoriques et ce, aussi bien ceux de Frege que ceux de Leibniz étant donné que c'est le projet de ce dernier qui se voit être continué par l'Idéographie et ce, malgré les quelques différences existant entre les pensées et conceptions des deux penseurs germaniques.

Selon Frédéric Nef, Leibniz avait un intérêt-triple pour le langage, c'est-à-dire, qu'il y a trois motivations derrière l'intérêt qu'il a porté à la chose linguistique : le désir de rationaliser la communication au sein de la communauté intellectuelle ainsi que de permettre aux langues naturelles de s'adapter aux évolutions provoquées par le progrès scientifique, le souhait de découvrir les raisons à l'origine de la diversité qu'offrent les langues du monde ainsi que les causes des changements que subissent ces langues durant l'Histoire, et la volonté de créer une langue-calcul de la pensée qui verrait les éléments la composant correspondre aux idées simples.⁶⁸

Toute cette réflexion leibnizienne n'a pas fait l'objet d'un seul et unique ouvrage, de même que – toujours selon Nef – il n'existe pas actuellement une édition pertinente des différents textes du philosophe allemand traitant de ces questions linguistiques. Cependant, malgré cela, Nef affirme qu'il existe des constantes dans le travail de Leibniz sur le langage qui se retrouvent dans l'ensemble

⁶⁷ B. Leclercq, *Introduction à la philosophie analytique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2018, p.13.

⁶⁸ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.8.

des textes⁶⁹ : l'idée qu'il existe une rationalité au sein de l'expression linguistique (Pour Leibniz, les langues n'évoluent pas uniquement par hasard ou par le biais de probabilités mais essentiellement grâce à des règles que l'on peut découvrir)⁷⁰, le rejet de l'idée d'une intuition immédiate qui se trouverait en dehors du langage (Pour le philosophe allemand, une langue universelle ne serait pas la langue d'une intuition originale mais la langue de la pensée)⁷¹, et la volonté de poursuivre ce qu'il perçoit comme la Gloire de Dieu, qu'il interprète comme le bonheur du plus grand nombre.⁷²

C'est avec ces constantes et ces motivations que Leibniz a donc élaboré un projet de langue artificielle à vocation universelle. Son projet est cependant particulier car il est en « trois parties » : la Grammaire Rationnelle, la Caractéristique Universelle et la langue universelle proprement dite. La Grammaire Rationnelle, que Leibniz nomme également « Grammaire Philosophique » ou « Grammaire Générale »⁷³, est une condition pour la constitution d'une langue universelle. Elle permet de mettre au jour les universaux syntaxiques des langues⁷⁴ qui sont obtenus par la simplification des grammaires des différentes langues rapportées à la grammaire latine que Leibniz prend comme grammaire de référence, après que celle-ci soit réduite à sa structure logique par le biais de multiples opérations.⁷⁵ Étant donné que, selon le penseur germanique, les langues sont partiellement rationnelles, il y a la possibilité de dégager cette rationalité. C'est le rôle de la Grammaire Rationnelle, elle a pour tâche de mettre au jour cette qualité.⁷⁶ Nous pouvons néanmoins nous poser une question : « Pourquoi le latin ? Pourquoi est-ce que la grammaire latine sert de grammaire de référence ? » La réponse est simple. A l'époque de Leibniz, la grammaire du Latin était la plus étudiée. Il existait des mouvements de grammatisation des langues naturelles, comme pour l'allemand, mais il a préféré se pencher sur une seule langue (qui est, dans la pensée leibnizienne, porteuse – comme toutes les langues – de la rationalité) plutôt que de mettre en place une méthode comparative.⁷⁷

La Caractéristique Universelle, elle, est liée avec la seconde condition pour la constitution d'une langue universelle, à savoir, l'institution d'un vocabulaire par le biais d'une analyse des concepts au moyen de leurs définitions ou, en d'autres termes, au moyen de leur réduction à leur composition logique.⁷⁸ Il est d'ailleurs important de préciser que cette analyse permet la constitution

⁶⁹ *Ibid.*, p.9.

⁷⁰ *Ibid.*, p.9-10.

⁷¹ *Ibid.*, p.10.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p.69.

⁷⁴ *Ibid.*, p.70.

⁷⁵ G. W. Leibniz, *L'harmonie des langues*, trad. fr. M. Crépon, Paris, Editions du Seuil, 2000, p.204-205.

⁷⁶ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.57.

⁷⁷ *Ibid.*, p.69.

⁷⁸ G. W. Leibniz, *L'harmonie des langues*, trad. fr. M. Crépon, Paris, Editions du Seuil, 2000, p.205.

de la classification des idées simples et que cette classification est liée avec la Grammaire Générale qui est un complément syntaxique de cette classification.⁷⁹ La Caractéristique a pour objectif de fournir un système de signes qui permettra d'exprimer ces concepts ainsi que les combinaisons et les relations de ceux-ci. En somme, le rôle de la Caractéristique Universelle est de permettre de lier à chaque concept, un signe, de manière à ce que ces signes puissent démontrer des vérités et permettre la réalisation de raisonnements, comme dans les mathématiques qui sont – selon Leibniz – une branche de la Caractéristique.⁸⁰ Il est important de souligner que la Caractéristique Universelle ne fait pas du projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* de Leibniz, une pasigraphie. En effet, une pasigraphie consiste en un système de signes également mais les signes dans un tel système se réfèrent à des mots d'une langue. A contrario, le système de signes qui est mis en place par le biais de la Caractéristique fait en sorte que ces signes se réfèrent directement à des concepts.⁸¹

Il n'est pas facile de distinguer la Caractéristique Universelle de la langue universelle.⁸² Cependant, il s'agit bien de deux développements différents, même s'ils sont complémentaires et solidaires entre eux.⁸³ La langue universelle de Leibniz est une *langue philosophique*. Cependant, malgré ce rôle, le penseur allemand veut faire en sorte qu'elle soit également utilisable comme moyen de communication entre les savants. Il s'agit d'un rôle secondaire pour cette langue – son rôle principal étant celui de faciliter et clarifier l'usage de l'entendement – mais qui reste important.⁸⁴ Il est d'ailleurs intéressant de noter que Leibniz a critiqué l'accent trop prononcé, selon lui, accordé à cet aspect communicationnel de la langue dans les différents projets de langue artificielle à vocation universelle qu'il a connus.⁸⁵

Comme nous l'avons présenté initialement, le logicien Frege s'inscrit dans la continuité de ce travail leibnizien avec sa *Begriffsschrift*. Les motivations qui l'ont poussé à se lancer dans son projet sont pratiquement semblables à celles de Leibniz. Comme son compatriote philosophe, Frege critique le langage naturel. Cependant, la critique frégréenne n'est pas exactement la même que la critique leibnizienne. En effet, Leibniz ne critique pas les langues naturelles en tant que telles mais les mauvais usages de ces langues en philosophie. Il fait la distinction entre «mésusages des langues» et «imperfections des langues». S'il reconnaît qu'il existe des imperfections dans les langues naturelles et qu'il propose de corriger les langues naturelles, il pense que les mésusages des

⁷⁹ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.70.

⁸⁰ G. W. Leibniz, *L'harmonie des langues*, trad. fr. M. Crépon, Paris, Editions du Seuil, 2000, p.205-206.

⁸¹ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.65.

⁸² *Ibid.*, p.68.

⁸³ *Ibid.*, p.13.

⁸⁴ *Ibid.*, p.58-59.

⁸⁵ *Ibid.*, p.68.

langues naturelles sont causés par une ignorance de la logique. C'est parce que les locuteurs font fi de la logique qu'il y a des mésusages dont Leibniz distingue trois types : l'équivoque sur la définition (qui consiste au fait que deux individus peuvent se disputer car ils n'ont pas la même définition d'un même terme), le caractère figuré (qui « vole la vedette » à la vérité car les jolies formes du verbe sont préférées à celles de la vérité) et l'obscurité voulue (qui consiste au fait de rester volontairement énigmatique dans ses propos).⁸⁶

A contrario, Frege pense que ce sont les défauts intrinsèques des langues naturelles qui sont à l'origine de nos erreurs de pensée. Il en cerne trois, trois défauts qui expliquent cette imperfection dommageable des langues naturelles. La première de ces imperfections est le manque d'univocité de la langue. Il critique le fait qu'un terme dans la langue naturelle peut désigner plusieurs choses différentes. Il déclare même que les cas les plus dangereux provoqués par ce manque d'univocité est celui où les différentes significations possibles d'un même mot diffèrent très peu. « Parmi de nombreux exemples, on citera un cas typique fort commun : c'est le même mot qui sert à désigner un concept et un objet particulier tombant sous ce concept ; de manière générale aucune différence n'est marquée entre le concept et l'objet particulier. »⁸⁷ L'exemple qu'il propose pour illustrer cette situation est le mot « cheval ». Ce mot peut aussi bien désigner le concept de « cheval » que l'animal particulier qui fait partie de ce concept. Ce problème du manque d'univocité peut être perçu dans la phrase suivante : « Le cheval est un bel animal ». Comment savoir, dans cette phrase, si mon mot « cheval » désigne un animal en particulier ou bien le concept de « cheval » ?

La deuxième imperfection soulignée par le logicien allemand est le fait que les langues naturelles ne sont pas régies par des règles logiques. Frege constate que, même si les phrases respectent les règles grammaticales, cela ne garantit pas une absence d'erreur d'interprétation. Même si les phrases respectent scrupuleusement les règles de la grammaire de la langue naturelle, elles n'offriront pas nécessairement une rigueur de pensée.⁸⁸

La troisième imperfection des langues naturelles selon Frege a déjà été esquissée précédemment dans le présent travail. Il s'agit du fait que ces langues ne permettent pas d'exprimer clairement et simplement les éléments logiques utilisés lors d'une déduction. Pour le citer, à nouveau : « Presque toujours le langage ne donne pas, sinon allusivement, les rapports logiques ; il les laisse deviner sans les exprimer proprement. »⁸⁹ En d'autres termes, Frege critique le fait que les

⁸⁶ *Ibid.*, p.36-37.

⁸⁷ G. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.64.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*, p.65.

langues naturelles sont trop imprécises et, en conséquence, permettent que – dans le cadre d'une déduction – des hypothèses soient introduites de manière discrète au point que, lorsque l'on récapitule – dans le même texte qui a vu leur sournoise introduction – les conditions requises pour affirmer ou infirmer notre position, on ne les intègre pas alors qu'elles font parties des conditions requises.⁹⁰

Il est important de noter que si Frege veut lutter contre ces imperfections extrêmement dommageables selon lui dans le cadre de la réflexion, il ne propose pas – comme Leibniz le fait – de réformer les langues naturelles. Il ne veut pas également les remplacer par son Idéographie. Nous l'avons vu en citant sa préface dans son ouvrage consacré à son projet de langue : « Celui-ci (l'œil qui représente la langue naturelle) a, par l'étendue de ses possibilités d'application, par la mobilité avec laquelle il peut s'adapter aux circonstances les plus différentes, une grande supériorité sur le microscope. [...] Mais aussitôt que des buts scientifiques posent de hautes exigences quant à la précision dans la distinction, l'œil se montre insuffisant. Par contre, le microscope est parfaitement adapté à précisément de tels buts, mais c'est justement pour cette raison qu'il est inutilisable pour tous les autres. »⁹¹ Frege considère que les langues naturelles ont des avantages, des qualités mais, tout comme son Idéographie, elles ont des défauts et, dans le cas de la réflexion scientifique, ces défauts sont des problèmes.

On peut d'ailleurs voir ici, une différence entre Frege et Leibniz. En effet, le second – nous l'avons vu – voulait faire de sa langue, une langue parfaite pour la réflexion mais également une langue utilisable pour la communication entre savants. Si ce rôle communicationnel était secondaire chez Leibniz, il est totalement absent chez Frege. La *Begriffsschrift* est uniquement un outil pour des buts scientifiques déterminés.⁹²

C'est d'ailleurs à cause de cette absence de rôle communicationnel que l'Idéographie ne s'appelle pas Idéolecte. En effet, la langue artificielle à vocation universelle *a priori* de Frege est exclusivement écrite. Le logicien allemand explique son choix par une réflexion sur ce qui est préférable entre le signe écrit et le signe oral. Il reconnaît que le signe oral a de nombreux avantages : il peut être produit de manière indépendante par rapport au contexte extérieur ; il y a une très grande affinité entre les sons et les « faits de conscience » ; et la voix humaine peut permettre de fournir des modulations infinies qui permettent des variations très subtiles. Cependant, Frege ne considère pas que ces avantages sont des qualités pour la tenue d'une réflexion rigoureuse. « Mais si précieux que puissent être ces avantages pour d'autres buts, ils sont sans signification pour la

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ G. Frege, *Idéographie*, trad. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 1999, p.6-7.

⁹² *Ibid.*, p.7.

rigueur des déductions. »⁹³ De plus, Frege constate que les signes oraux « épousent si étroitement les conditions corporelles et psychiques de la raison. »⁹⁴ qu'ils risquent bien d'en rester prisonniers. En d'autres termes, il constate que les signes oraux sont extrêmement liés aux particularités physiques et psychiques de l'humain et, en conséquence, il considère que, non seulement les avantages des signes oraux ne sont aucunement déterminants pour la rigueur de la réflexion mais, qu'en plus, cette très grande proximité est un potentiel frein à cette rigueur recherchée car elle pourrait avoir pour défaut de « maintenir ces signes dans leurs dépendances. »⁹⁵

Le signe écrit a, quant à lui, la préférence de Frege. En effet, après avoir contesté les avantages des signes oraux pour son projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, il va cerner les deux avantages des signes écrits. Le premier avantage est que ces signes et, plus particulièrement, les figures sont parfaitement délimités et clairement différenciés. En d'autres termes, le premier avantage des signes écrits est qu'ils sont précis et clairs. Il n'y a pas de porte ouverte à l'équivocité. Cet avantage est majeur pour son projet selon Frege. En effet, la précision et la clarté du signe permet de relier directement le symbole à la chose qui s'y rapporte. Le deuxième avantage du signe écrit est qu'il est durable et immuable, deux qualités que présente également le concept, selon le logicien. Cela permet au signe écrit de nous mettre à disposition plusieurs éléments en même temps, chose que ne permet pas le signe oral, ce qui facilite notre réflexion car nous disposons ainsi directement de ceux-ci quand nous réfléchissons.⁹⁶

C'est donc au nom de ces qualités qu'il considère comme déterminantes pour la réussite d'une langue destinée à faciliter l'usage de l'entendement, que Frege va rendre son langage strictement écrit. Leibniz n'avait évidemment pas cette volonté d'une langue spécifiquement écrite car elle devait être également un moyen de communication. Ainsi, Leibniz avait imaginé un système destiné à pouvoir rendre sa langue orale. Ce système est relativement simple. Étant donné que, dans ce projet de langue, les idées simples sont représentées par des nombres et leurs relations, par des opérations mathématiques comme la division et la multiplication, il attribue à chaque chiffre, une consonne dans l'ordre. Ainsi, les consonnes b, c, d, f, g, h, l, m, n désignent respectivement 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Pour les valeurs de position (dizaines, centaines, milliers,...etc.), ce seront les 5 voyelles qui – dans l'ordre – les désigneront. Ainsi, a, e, i, o, u désignent respectivement 1, 10, 100, 1000, 10 000. Couturat nous donne un exemple de cette langue avec le mot « Mubodilefa » qui signifie 81 374 mais qui pourrait être remplacé par « Bodifalemu » car la valeur numérique des lettres est indépendante de sa position (contrairement aux autres projets de langue artificielles que

⁹³ G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.66.

⁹⁴ *Ibid.*, p.67.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

nous avons précédemment vus).⁹⁷

On pourrait voir dans cette différence de point de vue, entre Frege et Leibniz, à propos de la nécessité d'un aspect communicationnel à la langue artificielle, la preuve d'une incompatibilité entre les deux projets. On pourrait affirmer que parce que les deux langues ne partagent pas le désir d'être un moyen de communication, les deux projets ne peuvent être considérés comme semblables. Cependant, il nous semble important de contester cette potentielle interprétation. En effet, s'il est vrai que le projet frégéen n'a aucunement l'intention de servir de langue véhiculaire et que c'est un objectif secondaire du projet leibnizien, il est important de noter que cette volonté d'une langue communicationnelle – incarnée par la mise en place d'une possible oralité – a été progressivement abandonnée par Leibniz au cours de sa réflexion sur cette question qu'est la langue artificielle à vocation universelle. Selon Nef, le philosophe allemand aurait renoncé à l'objectif communicationnel de son projet de langue, suite aux importantes difficultés qu'il rencontrait, au profit d'une langue exclusivement écrite.⁹⁸ Ainsi, la *Begriffsschrift* peut continuer à être considérée comme une continuation du projet leibnizien.

⁹⁷ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.24.

⁹⁸ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.68-69.

2.5 Les langues artificielles à vocation universelle a posteriori

Le premier projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* est développé dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, en 1765. Bien qu'incomplet, ce projet s'appuie sur un principe que l'on retrouvera dans l'ensemble des langues artificielles *a posteriori* ; il s'agit d'un principe commun avec les langues artificielles *a priori* : la régularité et la simplicité de la grammaire.⁹⁹ Ce principe était d'ailleurs déjà posé par René Descartes, dans sa lettre à Mersenne que nous avons vue au début de la partie précédente. De ce fait, on peut considérer Descartes comme ayant, non seulement synthétisé les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, mais également comme ayant esquissé les projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*.¹⁰⁰ Ce principe est donc commun aux projets *a priori* et *a posteriori*. Cependant, dans le second cas, étant *a posteriori*, les projets de langues de ce type se conforment aux modèles existants dans les langues naturelles.¹⁰¹ Ainsi, si nous prenons un exemple, le *Pantos-Dimou-Glossa* de De Rudelle, la grammaire de ce projet est inspirée de l'anglais, de l'allemand et du russe.¹⁰² Autre exemple, le *Lingua* de Henderson qui se base sur la grammaire anglaise uniquement.¹⁰³

Les projets de langue *a posteriori* ont cependant un principe qui leur est propre et qui est à la base de leur création. Il s'agit du principe d'internationalité. C'est un principe rationnel et objectif, plus ou moins suivi avec assiduité par les projets et qui concerne la constitution du lexique de la langue. L'objectif de ce principe est de permettre un apprentissage rapide aisé de la langue *a posteriori* par toute personne désirant l'apprendre. Selon cette règle, il faut que le lexique soit composé de mots qui se rapprochent le plus possible des langues naturelles. Autrement dit, selon ce principe, les éléments lexicologiques de la langue doivent rappeler ceux des langues naturelles.¹⁰⁴ Par exemple, la *Communicationssprache* de Schipfer, qui est basée exclusivement sur le français, propose un lexique très proche du français. Ainsi, nous pouvons y trouver des mots tels que « fasilman » pour facilement ou « roa » pour roi.¹⁰⁵ Un autre exemple réside dans l'*Universal-Sprache* de Pirro, qui propose un lexique inspiré par les langues anglaise, allemande, française, italienne et espagnole. Ainsi, dans ce projet, nous pouvons retrouver des mots tels que « hand » pour main, qui est semblable au mot allemand, ou « lundai » pour lundi, qui est très proche du mot en français et en italien.¹⁰⁶

⁹⁹ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.238.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.14.

¹⁰¹ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.360.

¹⁰² L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.247.

¹⁰³ *Ibid.*, p.381.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.507.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.241-242.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.259-260.

Ce principe d'internationalité pour la constitution du lexique est respecté par le biais de deux méthodes différentes, que certains projets mélangent en réalisant un compromis entre ces deux techniques. La première méthode est celle d'adopter des racines internationales afin de former, grâce à elles, des mots originaux et autonomes.¹⁰⁷ Cette méthode est, par exemple, utilisée au sein de l'Espéranto, projet de langue artificielle *a posteriori* que nous aborderons spécifiquement dans la suite du présent travail, mais également au sein du *Novilatiin* de Beerman où le créateur utilise les racines d'origine latine, ou internationale (c'est-à-dire partagée par plusieurs langues) si le latin ne peut pas fournir une racine pour un objet en particulier ou si cette racine est trop désuète.¹⁰⁸ La deuxième méthode est celle d'adopter les mots internationaux existants, et ce, sans se préoccuper d'une quelconque régularité dans la formation de ces mots. Le *Mundolingue* de Julius Lott est un très bon exemple pour l'utilisation de cette méthode.¹⁰⁹ En effet, ce projet de langue universelle dispose d'un lexique majoritairement constitué par des mots provenant du latin – son créateur avançant que les mots de la langue latine sont les plus internationaux et les plus neutres parce qu'ils sont présents dans les langues modernes et parce qu'ils sont connus par les hommes et femmes cultivés – et, moins fréquemment, par des mots internationaux, c'est-à-dire, des mots existant dans plusieurs langues mais n'existant pas dans le latin, comme par exemple « télégraphe ».¹¹⁰

Le principe d'internationalité s'applique également dans certains projets de langue artificielle *a posteriori*, dans le cadre de la grammaire. Il ne s'agit pas d'une norme commune à l'ensemble des projets sur lesquels nous nous penchons actuellement mais il est suffisamment présent que pour le mentionner. Afin d'appliquer ce principe d'internationalité à la grammaire, certains créateurs cherchent des flexions internationales afin de les mettre en place dans leur projet et ce, au détriment du premier principe que nous avons souligné dans le cadre de cette partie, à savoir, la nécessité d'une grammaire régulière et simple, car si la grammaire est constituée d'emprunts, elle ne peut être plus régulière et simple que les langues naturelles.¹¹¹ Le meilleur exemple de cette application du principe d'internationalité à la grammaire est le *Linguist*, un projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* élaborée par plusieurs penseurs dont des créateurs d'autres projets de langue universelle comme Beermann, créateur de la *Novilatiin*¹¹², ou Heintzeler, créateur de la *Universala*¹¹³. Les pères du *Linguist* avaient pour objectif de constituer une grammaire internationale et constatèrent qu'une telle grammaire était incompatible avec le

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.512-513.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.462.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.513.

¹¹⁰ *Ibid.*, p.421-422.

¹¹¹ *Ibid.*, p.513-514.

¹¹² *Ibid.*, p.457-467.

¹¹³ *Ibid.*, p.449-456.

concept de régularité ou, pour être plus précis, qu'on ne peut faire une grammaire internationale plus simple et plus régulière que les grammaires des langues naturelles.¹¹⁴ C'est ainsi que les grammaires qu'ils constituèrent pour leur langue (car ils ne parvinrent pas à s'entendre à ce sujet¹¹⁵) sont plutôt des grammaires inter-romanes que des grammaires internationales. Les grammaires qu'ils ont proposées sont des imitations des grammaires des langues romanes. Par exemple, Grabowski – un des pères du *Linguist* – proposa une grammaire imitant le français. C'est ainsi que, notamment, il proposa d'utiliser l'auxiliaire « aver » (avoir) pour former les temps passés ou qu'il proposa un ensemble de pronoms possessifs qui n'étaient en rien réguliers mais plutôt semblables à ceux de la langue de Molière (ma, ta, sa, noia, voia, loia.).¹¹⁶

Une dernière caractéristique propre aux projets de langue artificielle *a posteriori* est le fait que ce type de projet est nécessairement un projet humaniste plutôt que logique. En effet, contrairement aux langues *a priori*, qui peuvent avoir aussi bien pour objectif de permettre une langue plus conforme à l'entendement que de permettre une langue pour faciliter la communication entre différentes communautés linguistiques, les langues *a posteriori* sont nécessairement des langues qui ont un objectif politique, celui de mettre à la disposition de l'humanité une langue utile pour communiquer entre les peuples. Étant donné que la volonté de construire une langue conforme à la raison et à l'esprit est motivée par une vision négative des langues naturelles, une langue *a posteriori*, qui se base sur des langues naturelles, ne peut pas remplir cet objectif et ce, malgré que ces projets proposent fréquemment une grammaire ou un lexique plus rationnels et réguliers mais cela n'est pas fait avec l'intention que ces langues permettent un usage plus aisé de la pensée. Ces dispositions sont prises afin que ces langues soient plus faciles à apprendre et à utiliser et ce, quelque soit notre première langue, ce qui est une qualité très pertinente dans le cadre d'une langue aux ambitions humanistes.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.472-473.

¹¹⁵ *Ibid.*, p.473.

¹¹⁶ *Ibid.*

2.6 L'Espéranto

Dans le cadre de ce travail, nous allons nous pencher, plus en détail, sur un projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* en particulier. Ce projet de langue artificielle est un projet qui a joui et qui jouit toujours d'une grande popularité. Il s'agit de l'Espéranto de Ludwik Lejzer Zamenhof. Nous nous pencherons spécifiquement sur ce projet car, mis à part le fait qu'il est le candidat naturel qui vient soudainement à l'esprit lorsque l'on a l'idée d'utiliser une langue artificielle à vocation universelle, au point d'avoir été envisagé comme langue véhiculaire pour l'Union Européenne¹¹⁷, il s'agit d'un projet qui a séduit énormément de personnes à son époque et qui continue, de nos jours, à en séduire énormément, notamment avec l'arrivée d'internet. De plus, de nombreux savants, comme Rudolf Carnap¹¹⁸, ainsi que d'autres créateurs de langues artificielles, comme Henderson, ont salué et sont devenus de fervents partisans de ce projet, le considérant comme le meilleur projet de langue artificielle à vocation universelle.¹¹⁹ Comme nous l'avons fait précédemment, nous n'allons pas nous attarder de manière explicite sur les aspects linguistiques de l'Espéranto mais plutôt nous concentrer sur les principes fondateurs de la langue.

Dans son ouvrage *Langue internationale : Préface et manuel complet*, Zamenhof – qui signe alors son livre par le pseudonyme de Docteur Espéranto qui signifie, dans cette tentative de langue artificielle, « le Docteur qui espère » et qui donnera son nom au projet de langue – explique qu'il a voulu créer une langue internationale pour parvenir à accomplir plusieurs objectifs qui sont : permettre une communication plus facile entre les peuples grâce à un langage unique et facile à apprendre ; permettre une réduction du coût de la traduction d'œuvres (il n'y aurait pas besoin de traduire une œuvre en différentes langues étant donné qu'il suffirait de simplement traduire dans cette langue internationale unique) ; et permettre une maîtrise efficace de la *lingua franca* (car elle serait la seule langue nécessaire à apprendre pour parler avec un locuteur d'une autre communauté linguistique et donc, nous pourrions nous consacrer entièrement à son apprentissage au lieu de nous lancer dans l'apprentissage de plusieurs langues.)¹²⁰ Nous pouvons donc le voir, les objectifs donnés à l'Espéranto par son créateur sont tout à fait conformes aux ambitions attendues d'une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* qui sont, pour rappel, ceux du projet humaniste consistant à offrir une langue véhiculaire internationale pour l'humanité toute entière.

Pour parvenir à ces objectifs, Zamenhof constata trois difficultés qu'il devait résoudre. La première de ces difficultés était qu'il était nécessaire que sa langue soit facile à apprendre – pour le

¹¹⁷ F. Grin, *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, 2005. (Consulté le 30 juillet 2019. URL: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/054000678.pdf>)

¹¹⁸ P. Schilpp, *The philosophy of Rudolf Carnap*, La Salle, Open Court, 1963, p.69.

¹¹⁹ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.330.

¹²⁰ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.3-6.

citer, « que la langue soit extrêmement facile, de manière qu'on puisse l'apprendre, comme qui dirait, en passant. »¹²¹ On peut d'ailleurs noter que la nécessité de la facilité pour un projet de langue artificielle ayant pour objectif de servir de langue véhiculaire internationale a été également soulignée par Louis Couturat et Léopold Leau dans leur ouvrage sur lequel nous nous appuyons.¹²² Pour résoudre cette difficulté, Zamenhof mit en place trois dispositions. Tout d'abord, il proposa une grammaire extrêmement simple, tout en conservant « l'esprit » des grammaires des langues naturelles. La grammaire ainsi proposée – permettant un apprentissage facilité et une utilisation claire, souple et précise – pourrait être apprise en une heure.¹²³ Une illustration de cette grammaire simplifiée peut être montrée avec la conjugaison où, à l'indicatif, il n'existe que trois temps : passé, présent et futur et, pour chaque temps, il n'y a qu'une seule terminaison (respectivement -is, -as et -os). Ainsi, si nous prenons le verbe esti (qui signifie « être » à l'infinitif), nous obtenons à l'indicatif présent « estas » ; à l'indicatif passé « estis » et à l'indicatif futur « estos » et ce, quelque soit la personne du sujet qui se rapporte au verbe conjugué.¹²⁴ Nous avons ainsi une illustration d'une disposition grammaticale proche de celles de nos langues naturelles, tout en étant plus simple.

Ensuite, comme deuxième disposition, Zamenhof mit en place un système de formation des mots qui permet, avec un nombre limité de racines et plusieurs préfixes et suffixes, de former une importante quantité de mots exprimant l'ensemble des nuances possibles.¹²⁵ Par exemple, si nous prenons le mot « bela » signifiant « beau » et que nous rajoutons le préfixe « mal- » qui indique le contraire, nous obtenons – en toute logique - « malbela » qui signifie « moche ». Un autre exemple, qui concerne cette fois-ci un nom : le mot « viro » signifie « homme ». Si nous ajoutons le suffixe « -ino » qui indique le nom féminin, nous obtenons « virino » qui signifie « femme ».¹²⁶

Comme troisième et dernière disposition destinée à permettre de résoudre cette première difficulté, le créateur de l'Espéranto a établi comme règle général que les mots internationaux ne changent pas dans son projet de langue, si on excepte un simple changement d'orthographe. Selon Zamenhof, cette disposition renforce d'avantage la facilité de cette langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* car cela réduit le nombre de mots à apprendre.¹²⁷ C'est ainsi que nous retrouvons dans le vocabulaire espérantiste, des mots comme « filosofio », « doktoro » ou encore, « poezio » qui signifient – respectivement - « philosophie », « docteur » et « poésie ».¹²⁸

¹²¹ *Ibid.*, p.8.

¹²² L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.XX.

¹²³ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.10.

¹²⁴ P. Denoel, *Initiation théorique et pratique à la langue internationale Esperanto*, Bruges, Sonorilo, 1974, p.29.

¹²⁵ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.10.

¹²⁶ P. Denoel, *Initiation théorique et pratique à la langue internationale Esperanto*, Bruges, Sonorilo, 1974, p.8.

¹²⁷ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.11.

¹²⁸ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.320.

Grâce à – notamment – ces trois dispositions particulières, Zamenhof considère que sa langue devient extrêmement facile car il suffit de ne connaître que 900 mots environ (dont les différents préfixes et suffixes que nous avons abordés plus haut) pour utiliser l’Espéranto pour parler dans la vie quotidienne. Il affirme que sa langue est si facile à apprendre et à utiliser qu’il ne faut que quelques jours d’étude pour l’apprendre.¹²⁹ Selon un article de Federico Gobbo, les dispositions mises en place par Zamenhof – et plus généralement, les différents mécanismes internes de l’Espéranto – ne sont pas les seules responsables de cette facilité d’apprentissage. Selon lui, l’idée selon laquelle l’Espéranto est facile est elle-même une des causes de cette facilité. Les espérantophones entretiennent et renforcent l’idée de la facilité de l’Espéranto, ce qui a pour conséquence de donner plus de confiance à l’apprenant et donc, lui permet d’apprendre plus facilement la langue.¹³⁰

La deuxième difficulté constatée par Zamenhof est qu’il faut que sa langue soit rapidement maîtrisable et utilisable à l’internationale. Autrement dit, il faut que cette langue permette à quiconque la parle de directement pouvoir l’utiliser dans un contexte international.¹³¹ Pour parvenir à cette ambition, le père de l’Espéranto a mis en place « une complète désarticulation des idées en mots indépendants ». ¹³² Autrement dit, Zamenhof s’est assuré qu’à chaque objet, il y a un mot invariable qui s’en rapporte de sorte que, quelque soit le texte en espéranto que nous lisons, nous retrouvons toujours chaque mot sous la même forme. Les changements radicaux s’exprimeront toujours grâce à une union de mots invariables. Autrement dit, à chaque idée se rapporte un élément linguistique invariable et l’union de ces éléments forme un mot qui prend son sens par la signification des éléments qui le compose. Prenons un exemple avec la racine « belg- » qui renvoie au concept de « belge ». ¹³³ Si nous ajoutons le suffixe -ino – que nous avons déjà vu – et le suffixe -j – qui marque le pluriel – nous obtenons « belginoj » qui signifie désormais « des belges » (au féminin). Le mot « belginoj » est donc composé de trois éléments : « belg- », « -ino » et « -j » qui, ensemble, forme un mot dont la signification provient de la signification des éléments qui le composent.

Selon Zamenhof, grâce à cette désarticulation complète, un espérantophone peut se rendre dans un pays d’une langue étrangère à sa première langue, écrire une phrase en espéranto, la présenter et donner un dictionnaire à son interlocuteur issu de la communauté linguistique locale et

¹²⁹ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.12.

¹³⁰ F. Gobbo, « Are planned languages less complex than natural languages », dans *Language Sciences* [En ligne] 60 (2017), p.43. (Consulté le 20 juillet 2019. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0388000116301668?via%3Dihub>)

¹³¹ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.8.

¹³² *Ibid.*, p.12.

¹³³ P. Denoel, *Initiation théorique et pratique à la langue internationale Esperanto*, Bruges, Sonorilo, 1974, p.31.

se faire comprendre par lui car il suffirait à l'interlocuteur de chercher dans le dictionnaire, la signification de chaque élément pour comprendre le sens complet de la phrase. Par exemple, il suffirait que l'interlocuteur de l'espérantiste recherche dans le dictionnaire le sens de chaque élément de la phrase « Mi estas perdita » pour comprendre que, étant donné que « Mi » signifie « Je », « estas » signifie « être » à l'indicatif présent et que « perdita » renvoie à l'adjectif « égaré », la phrase signifie « je suis égaré ». Ainsi, il n'y aurait pas besoin de connaître pour l'Espéranto pour le comprendre, à la condition – bien sûr – de disposer d'un dictionnaire, mais également pour l'écrire.¹³⁴

Il y a cependant un problème avec cette solution, et Zamenhof le reconnaît, c'est qu'il faut attendre que l'interlocuteur ait analysé la phrase.¹³⁵ Afin de limiter ce défaut regrettable, le créateur de l'Espéranto a veillé à ce que la plupart des mots de sa langue proviennent des mots qu'il considère comme connus par tout individu sachant lire et écrire. On peut faire un lien entre cette solution et une des dispositions prises par Zamenhof pour pallier à la première difficulté, la récupération des mots internationaux. Quand prendre un mot international n'était pas possible, le Docteur Espéranto s'est inspiré de mots communs aux principales langues européennes (comme « amiko », par exemple, qui signifie « un ami » et qui est commun aux langues romanes) ou alors, il s'est inspiré d'un mot propre à une seule langue mais qui est connu par les locuteurs des autres langues. Quand aucune de ces trois méthodes était possible, quand un objet se rapportait – dans les principales langues – par des mots aux sons différents, Zamenhof a veillé – si on excepte quelques rares cas où il a dérogé à cette règle afin d'éviter les homonymies – à ce que le mot en espéranto qui se rapportait à ce même objet ressemble à un mot à la signification proche mais connu par les locuteurs des autres langues, comme le mot « proksim » qui signifie « proche » et qui trouve son origine dans le mot latin « proximus ».¹³⁶ Ainsi, grâce à cette solution, Zamenhof affirme réduire le temps d'analyse requis par l'interlocuteur qui ne connaît pas l'Espéranto

La troisième et dernière difficulté soulevée par Zamenhof est qu'il faut que l'Espéranto surmonte l'indifférence des individus et parvienne à les inciter à se servir d'elle comme d'une langue vivante.¹³⁷ La solution imaginée par le Docteur Espéranto pour parvenir à cela est une sorte de suffrage universelle où, une fois les individus convaincus des qualités du projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*, ils seront invités à envoyer une lettre à Zamenhof afin de promettre d'apprendre et utiliser l'Espéranto dès qu'il y aura dix millions de personnes qui se seront engagés à l'apprendre. Une fois ce chiffre de dix millions atteint, le père de l'Espéranto

¹³⁴ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.14-16.

¹³⁵ A noter que ce problème ne se pose que jusqu'à ce que l'Espéranto soit instauré comme *lingua franca*.

¹³⁶ *Ibid.*, p.20-21.

¹³⁷ *Ibid.*, p.8-9.

l'annoncera et publiera la liste de l'ensemble des individus qui se sont engagés à l'apprendre. Selon Zamenhof, cette solution devrait parvenir à faire bénéficier d'un appui populaire solide à l'Espéranto et ce, malgré la grande difficulté à obtenir ce soutien qui est pourtant si puissant.¹³⁸ Du fait de notre position temporelle, nous savons que cette solution a échoué car, même si les dix millions d'engagement avaient été atteint et que la liste des individus qui se sont engagés à l'apprendre avait été publiée, l'Espéranto n'est pas devenue la *lingua franca* mondiale.

Si la langue de Zamenhof n'est pas parvenue à s'établir comme langue véhiculaire mondiale, il faut reconnaître qu'elle a atteint une réussite inégalée par ses concurrentes artificielles à vocation universelle. En effet, l'Espéranto est parlé par près de 2 millions de personnes dans le monde dont des espérantophones de naissance.¹³⁹ L'Espéranto est ainsi la langue artificielle la plus parlée dans le monde. Si ce nombre de locuteurs est – il est vrai – très faible comparé à d'autres langues naturelles comme le français (qui compte 300 millions de locuteurs¹⁴⁰) ou l'anglais (qui est la langue véhiculaire mondiale *de facto*), il reste supérieur ou équivalent à celui de certaines langues naturelles. On peut se demander quelle est la raison de ce succès relatif ? Comment l'Espéranto est parvenu à aller plus loin que les autres projets de langue ? Il n'y a évidemment pas de réponse précise mais nous allons présenter quelques éléments qui pourraient expliquer cette réussite.

Outre les qualités intrinsèques de la langue de Zamenhof – qui ont sans aucun doute jouées un rôle certain dans cette conséquence favorable – la particularité que nous ne pouvons que remarquer est l'idéologie derrière l'Espéranto. Contrairement aux autres langues artificielles à vocation universelle et ce, qu'elles soient *a priori* ou *a posteriori*, il y a une forte idéologie derrière cette langue. Il y a, au sein de l'Espéranto, un ensemble d'idéaux, d'opinions que l'on peut rattacher au pacifisme et au droit à la différence et qui constitue une sorte de « religion espéranto » qui offre des motivations idéales pour apprendre, utiliser et diffuser la langue.¹⁴¹ Selon Jean-Claude Michéa, cette dimension idéologique sous-jacente à l'Espéranto proviendrait des premiers espérantistes qui auraient vu – dans la langue de Zamenhof – la possibilité de l'institution d'une société idéale inspirée par l'hilléisme, une doctrine consacrant la réconciliation des individus au nom de la justice, de l'égalité et de la fraternité, grâce à l'instauration d'une langue neutre. Cette dimension idéologique aurait ensuite servi de contrat social pour la communauté espérantiste.¹⁴²

¹³⁸ *Ibid.*, p.26-31.

¹³⁹ W. Löffler, "Esperanto. The Feeling of Disgust" : Wittgenstein on Planned Languages, Universität Innsbruck, 2017, p.1. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://www.uibk.ac.at/philtheol/loeffler/publ/1344-3199-1-pb.pdf>)

¹⁴⁰ Organisation Internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde – Synthèse 2018*, 2018, p.4. (Consulté le 1er décembre 2019. URL: <http://observatoire.francophonie.org/2018/synthese.pdf>)

¹⁴¹ I. Ertl, J. Lo, *L'espéranto et le plurilinguisme de l'avenir : Entretien avec Umberto Eco*, Rotterdam, Universala Esperanto-Asocio, 1996, p.17-19. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://eric.ed.gov/?id=ED401714>)

¹⁴² J.-C. Michéa, « Kial venkis Esperanto ? », dans *Critique* 387-388 (1979), p.665-666.

Ainsi, l'Espéranto ne serait pas qu'une langue, ce serait l'auto-institution d'une communauté. Cette position est d'ailleurs étayée par l'existence d'un drapeau pour la communauté espérantiste ainsi que d'un hymne¹⁴³, *La Espero*, un poème composé par Zamenhof lui-même¹⁴⁴. Il existe même une culture espérantophone, une culture qui a évidemment été permise par cette auto-institution de la société espérantiste. Il existe des œuvres originales en espéranto, une musique espérantiste,...etc. Il nous apparaît alors qu'en plus de ses qualités linguistiques (des qualités que possédaient également les rivales de l'Espéranto mais qui n'ont visiblement pas suffi), l'Espéranto doit sa réussite relative à l'idéologie et à la communauté que cette idéologie a permis de faire naître.

Avant de conclure cette section dédiée à l'Espéranto, nous voudrions brièvement abordé une qualité attribuée à l'Espéranto Selon la communauté espérantiste, l'Espéranto aurait une valeur propédeutique. Autrement dit, selon les espérantistes, la langue de Zamenhof aurait pour colossal avantage de faciliter l'apprentissage des autres langues naturelles. Plusieurs études ont été menées pour confirmer ou infirmer cette affirmation et il semble en ressortir que l'Espéranto a effectivement cette qualité, en plus d'avoir un rôle positif dans le développement de l'attention métalinguistique¹⁴⁵, mais uniquement vis-à-vis des langues indo-européennes et, en particulier, vis-à-vis des langues liées à l'Espéranto¹⁴⁶, c'est-à-dire, essentiellement les langues romanes (dont descend 75% du vocabulaire espérantiste) et les langues germaniques (dont descend 20% du vocabulaire espérantiste).¹⁴⁷

¹⁴³ J.-C. Michéa, « Kial venkis Esperanto ? », dans *Critique* 387-388 (1979), p.669.

¹⁴⁴ P. Denoel, *Initiation théorique et pratique à la langue internationale Esperanto*, Bruges, Sonorilo, 1974, p.79.

¹⁴⁵ F. Gobbo, « Are planned languages less complex than natural languages », dans *Language Sciences* [En ligne] 60 (2017), p.50. (Consulté le 20 juillet 2019. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0388000116301668?via%3Dihub>)

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.47.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.36.

2.7 Les langues artificielles à vocation universelle mixtes

Cette catégorie de projets de langue artificielle à vocation universelle est composée de projets qui ont assez peu de points communs entre eux, mis à part la caractéristique fondant cette catégorie, celle d'être un mélange entre les langues *a priori* et les langues *a posteriori*. En effet, les langues artificielles à vocation universelle mixtes sont des langues présentant des caractéristiques propres aux langues *a priori* et des caractéristiques propres aux langues *a posteriori* mais sans jamais pouvoir être catégorisées entièrement dans une des deux catégories.¹⁴⁸

Une des preuves de ce caractère mixte est, par exemple, le fait que ces projets de langue particuliers emploient une méthode combinatoire pour former des mots dérivés ou composés. Cependant, contrairement à ce type de langues, les langues mixtes ne se basent pas du tout sur une classification, logique ou non, des idées simples. Au contraire, ces langues utilisent des racines provenant des langues naturelles, à l'instar des langues *a posteriori*, mais en les modifiant afin que celles-ci correspondent à des règles systématiques.¹⁴⁹

Du fait de ces caractéristiques, nous pouvons soulever une différence avec les langues *a posteriori*. Comme nous l'avons vu précédemment, les projets de langues artificielles *a posteriori* sont basées sur un principe d'internationalité et ce, afin de satisfaire leur objectif qui est de mettre à la disposition de l'humanité, une langue véhiculaire. Les langues mixtes partagent également cet objectif, celui de créer une *lingua franca* efficace. Cependant, contrairement aux projets *a posteriori*, les langues mixtes s'appuient sur un principe de neutralité qui consiste à rendre ces langues peu ressemblantes avec les langues naturelles et ce, au motif de ne pas froisser la potentielle susceptibilité de peuples en particulier.¹⁵⁰

Cela est particulièrement visible dans le *Volapük*, langue développée par Johann Martin Schleyer durant la fin du XIX^{ème} siècle et qui a eu un succès relativement important et rapide avant d'être délaissé juste avant le début du siècle suivant sa création.¹⁵¹ Dans ce projet de langue, nous pouvons constater cet emprunt particulier des racines de langues naturelles. En effet, le lexique du *Volapük* repose majoritairement sur la langue anglaise et tire donc la majorité de ses radicaux de cette langue naturelle. Cependant, les radicaux repris sont déformés, défigurés afin de convenir au système mis en place qui exige des radicaux monosyllabiques et ne terminant pas par une consonne sifflante mais également afin de respecter ce principe de neutralité.¹⁵² Ainsi, par exemple, le radical

¹⁴⁸ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.234.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.234-235.

¹⁵¹ *Ibid.*, p.151-152.

¹⁵² *Ibid.*, p.155.

volapükiste « nol », signifiant « science », provient du radical anglais « know ». Un autre exemple est le radical « nuf » qui est une déformation du radical anglais « roof » et qui signifie « toit ».¹⁵³

Le cas du *Volapük* est également idéal pour illustrer le fait que les langues mixtes utilisent une méthode combinatoire pour former des mots dérivés ou composés, à l'instar des langues artificielles à vocation universelle *a priori*. Le meilleur exemple est le nom du projet en question qui est composé des radicaux « vol » et « pük » signifiant respectivement « monde » et « langue » mais nous pouvons également noter « filabel », composé des radicaux « fil » (signifiant « feu ») et « bel » (signifiant « montagne »), et qui désigne un volcan.¹⁵⁴ Cependant, malgré cela, il nous faut rappeler qu'une différence majeure existe entre les langues mixtes et les langues *a priori* : le fait que les langues mixtes ne se basent pas sur une classification des idées simples, les radicaux utilisés dans le cadre de la méthode combinatoire provenant des langues naturelles.

¹⁵³ *Ibid.*, p.135-136.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p.140.

3. Critiques des projets de langues artificielles à vocation universelles

3.1 Critique des langues artificielles a priori

3.1.1 L'imperfection des langues naturelles

Les différentes catégories de langues artificielles à vocation universelle étant désormais clairement présentées et détaillées, nous pouvons désormais nous livrer à une critique de ces différentes catégories en commençant par les langues artificielles à vocation universelle *a priori*.

La première critique que nous pouvons adresser à ce type de langues artificielles à vocation universelle est une critique de leur axiome principal : les langues naturelles sont imparfaites ou, plus justement, les langues naturelles sont défectueuses car manquant notamment, d'exactitude et de régularité. Une telle critique peut être reformulée comme suit : « Les langues naturelles échouent à remplir leur rôle ». En effet, si les langues naturelles sont défectueuses, si elles sont imparfaites, c'est donc qu'elles ne parviennent pas à accomplir leurs objectifs. Mais quels sont les objectifs d'une langue ?

Si on se base sur les réflexions des détracteurs des langues naturelles et promoteurs de langues artificielles *a priori*, nous comprenons que les rôles d'une langue – ou plutôt, les rôles que lui attribuent les penseurs critiquant les langues naturelles – sont essentiellement de permettre un usage parfait de l'entendement et un partage parfait des résultats de celui-ci avec un autre individu.

Cependant, est-ce que le rôle d'une langue est effectivement de permettre un tel usage et un tel partage ? Est-ce qu'une langue doit être subordonnée à l'entendement ? Est-ce qu'une langue est avant tout un outil de la pensée ? Cela ne nous semble pas évident et nous ne pouvons nous empêcher de voir une certaine vision individualiste et anhistorique derrière une telle conception¹⁵⁵. En effet, comme nous l'avons présenté plus haut, une langue est le résultat d'usages et de pratiques d'une communauté linguistique à travers son histoire. Autrement dit, une langue est le fruit d'un collectif. C'est une communauté qui, par son usage de la langue, a forgé celle-ci au fur et à mesure de ses besoins. On peut donc dire qu'une langue est le produit constamment actualisé d'une intelligence collective.

Or, l'entendement est – par définition – propre à un individu, il est une faculté d'une intelligence individuelle. En conséquence, prétendre qu'une langue créée par l'intelligence collective de la communauté linguistique l'utilisant est imparfaite et inférieure à une langue créée par un individu ou un groupe d'individus particuliers revient à prétendre que l'intelligence collective est

¹⁵⁵ Par « individualisme », nous entendons une tendance de mise en avant de l'individu sur le collectif au prétexte que l'individu jouirait d'une valeur plus grande que la collectivité.

inférieure à l'intelligence d'un individu étant donné que le produit de l'un est inférieur au produit de l'autre. Autrement dit, une telle conception affirme que la communauté ne peut permettre l'émergence d'une intelligence supérieure à celle d'un individu seul, ce qui est très clairement un point de vue que nous pouvons rattacher à l'individualisme, tel que nous l'avons défini.

Nous ne nous attarderons pas sur cet aspect individualiste de cet axiome à la base des projets de langues artificielles à vocation universelle *a priori* car, outre le fait que traiter de l'individualisme nous éloignera du champ de la philosophie du langage qui est le champ au sein duquel nous souhaitons nous limiter, nous ne pensons pas que l'individualisme peut – en l'état actuel de nos connaissances – constituer une critique positive ou négative de ce type de projet. La mise en évidence de cet aspect n'est cependant pas inutile car nous pensons qu'il peut être pertinent pour un éventuel travail futur ou pour la constitution d'une position personnelle sur ce type de langage.

Bien que l'aspect individualiste que nous pensons avoir décelé dans cet axiome ne serve pas à critiquer ce dernier, le présupposé selon lequel les langues naturelles sont imparfaites reste critiquable sur d'autres aspects. S'il est vrai que les langues ordinaires ne sont pas très précises et adéquates dans l'ensemble des situations – c'est d'ailleurs cela qui les mène à évoluer constamment – l'idée selon laquelle il est possible de disposer d'un vocabulaire parfait est absurde, c'est une idée totalement dénuée de sens. C'est ce que soulève avec justesse Jacques Bouveresse, dans son ouvrage *La Parole Malheureuse*, « Mais l'idée que l'on pourrait disposer dans l'absolu du vocabulaire adéquat n'a même pas la valeur d'une utopie philosophique stimulante : elle est rigoureusement dénuée de sens. En combien de catégories discrètes le vocabulaire des couleurs devrait-il diviser le spectre pour être considéré comme suffisamment précis ? »¹⁵⁶

Il est absurde de penser que la catégorisation du monde telle qu'elle est faite par le langage ordinaire est moins proche de la réalité qu'une autre catégorisation. Selon Jacques Bouveresse, une telle position peut être rapprochée d'un certain réalisme platonicien qui sert de base à la critique des langues ordinaires.¹⁵⁷ Parce que les langues ordinaires ne réaliseraient pas la catégorisation qui est celle du monde des Idées, un monde constitué d'universaux précis et immuables, elles seraient imparfaites, inexactes. Un langage naturel serait imprécis et inexacte parce qu'il ne correspondrait pas avec un système de catégorisation préexistant. Dès lors, dire qu'un langage est imparfait revient à dire qu'il ne réalise pas la discrimination souhaitée.¹⁵⁸

La critique des langues ordinaires ne se résume cependant pas à dénoncer l'inexactitude du vocabulaire de ces langues. En effet, comme nous l'avons présenté, les langues naturelles sont vues

¹⁵⁶ J. Bouveresse, *La parole malheureuse*, Paris, Editions de Minuit, 1971, p.334.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.335.

¹⁵⁸ *Ibid.*

comme imparfaites car étant inexactes et irrégulières. Le mythe de leur inexactitude étant désormais dissipé, nous pouvons nous atteler à faire de même avec celui de leur irrégularité. Pour Jacques Bouveresse, cette critique vis-à-vis des langues naturelles vient de « l'impossibilité d'explicitier la structure syntaxique et sémantique d'une langue vernaculaire sous la forme d'un système complet de règles, comme dans le cas des systèmes formels. »¹⁵⁹ Autrement dit, pour le philosophe français, elle provient d'une erreur qui est celle de croire qu'une langue naturelle est similaire à une langue formalisée, comme le langage informatique, et que c'est par le hasard de l'histoire que nous avons préféré des langues irrégulières à des langues formalisées et régulières. Cependant, ce n'est pas le cas. Une langue ordinaire n'est pas similaire à une langue formalisée pour la raison que nous n'utilisons pas les langues naturelles comme nous utilisons les langues formalisées. Si les secondes doivent être précises et régulières, rien n'indique – même si le principe nous plaît – que les premières doivent l'être également et que, si elles l'étaient, elles rempliraient plus efficacement les rôles que les locuteurs leur ont attribués en les fondant et en les utilisant.¹⁶⁰

3.1.2 La classification des idées simples

Une deuxième critique pouvant être adressée aux langues artificielles à vocation universelle *a priori* touche au principe de classification des idées. Comme nous l'avons vu précédemment, l'ensemble des langues artificielles à vocation universelle *a priori* repose sur une classification des idées simples. Cette classification peut reposer sur la logique, c'est le cas pour les *langues philosophiques*, ou bien sur de l'arbitrarité. Cependant, dans les deux cas, cette classification pose de nombreux problèmes.

Tout d'abord, dans la plupart des *langues philosophiques*, cette classification des idées simples se fait par un rapport de genre et d'espèces. Autrement dit, si nous prenons – par exemple – le projet de langue artificielle développé par Letellier, projet que nous avons abordé dans la première partie du présent travail, nous constatons une telle relation entre les idées. Le mot « egeg », nous l'avons vu, signifie « grand-père paternel ». « E », première lettre du mot, renvoie à la catégorie « Manière d'être des faits relatifs aux individus pris dans leurs rapports mutuels ».¹⁶¹ Dans cette catégorie, nous retrouvons la sous-catégorie « g » (qui justifie la présence de cette lettre comme seconde composante du mot « egeg ») qui renvoie aux liens familiaux. Ainsi, les liens familiaux sont une sous-catégorie de la catégorie « E ». « g » est une espèce du genre « E ». Dans

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.336-337.

¹⁶¹ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.52.

cette sous-catégorie « g », il y a une autre sous-catégorie, la sous-catégorie « e » qui renvoie au père. Si nous conservons un vocabulaire proche de celui utilisé par la taxinomie, cette sous-catégorie « e » est une sous-espèce. Au sein de cette sous-espèce, nous trouvons la « race g » qui justifie la présence de la lettre éponyme à la fin du mot « egeg » qui renvoie au père du père, donc le grand-père paternel. En résumé, le mot « egeg » fait partie de la « race g », de la sous-espèce « e », de l'espèce « g », du genre « E ».

Or, une classification des idées simples basée sur une telle relation genre/espèces est faillible car, comme le signalent avec justesse Louis Couturat et Léopold Leau, les idées ne sont pas uniquement reliées entre elles par des rapports de ce type. En effet, il existe une multitude de types de relations existant entre différentes idées simples. On peut citer les relations généalogiques ou les relations hiérarchiques, par exemple.¹⁶² Entre l'idée de « grand-père » et de « petit-fils », il n'y a pas un lien genre/espèces, de même qu'entre l'idée de « roi » et « serf ».

Certains projets de *langue philosophique* ne tombent pas dans ce piège qu'est la classification des idées simples dans un rapport genre/espèces. En effet, certaines comme le *Spokil* dont nous avons précédemment parlé, ne composent pas leurs mots d'une manière semblable au projet de Letellier mais les composent via des éléments courts correspondant à des idées simples. Cependant, une telle méthode de formation des mots est également très discutable car elle part du présupposé que toutes nos idées sont formées via des combinaisons homogènes d'idées simples.¹⁶³ Or, comme nous le montrent Couturat et Leau, cela n'est pas vrai parce que, comme pour les projets de langues artificielles à vocation universelle *a priori* qui préconisent la classification genre/espèces des idées simples, on oublie qu'il existe une grande diversité de types de relations entre les idées simples. Pour le démontrer, les deux auteurs se basent sur la *Lingualumina*, le projet de langue artificielle à vocation universelle développée par Frederick William Dyer. Dans cette langue, le mot « delta » est composé des éléments « d », « l » et « t » qui renvoient respectivement aux idées simples de « variation », « espace » et « temps ». De ce fait, « delta » est défini – par son créateur – comme étant la définition du mouvement car étant une « variation dans l'espace et dans le temps ». Or, si nous supprimons les liens spéciaux entre ces idées simples, à savoir « dans » et « et dans », nous obtenons un résultat inintelligible. De même, si nous changeons l'ordre des trois idées simples, nous obtenons un résultat dépourvu de sens, signe qu'il existe une relation non-symétrique entre les trois idées.¹⁶⁴ Par cette démonstration, Louis Couturat et Léopold Leau affirment que la combinaison par juxtaposition des idées simples, comme si celles-ci étaient homogènes, est une

¹⁶² *Ibid.*, p.113.

¹⁶³ *Ibid.*, p.114.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.116.

négarion de la diversité des relations existants entre les idées alors que ces relations sont, pour les deux auteurs, l'élément le plus important d'une idée composée car déterminant le sens de celui-ci.¹⁶⁵

En résumé, les *langues philosophiques* font l'erreur de négliger l'importance de la grande diversité des types de relations existant entre les idées simples. Cependant, si cette erreur est déjà fort dommageable, elle n'est pas la seule qui découle de ce principe de classification que nous retrouvons dans l'ensemble des langues artificielles à vocation universelle *a priori*.

En effet, nous l'avons abordé plus haut, l'idée qu'une telle classification globale est possible suppose la possibilité ou l'effectivité d'une connaissance parfaite du monde physique ou moral. Or, une telle issue est impossible car la philosophie et les sciences en général ne pourront jamais être achevées.¹⁶⁶ Il est absurde de penser que ces disciplines aboutissent à un état où leurs principes seraient gravés dans le marbre, immuables, car – nous le voyons par l'histoire de ces disciplines – les progrès réalisés au sein de celles-ci remettent fréquemment en cause les fondements et les acquis passés et appellent par conséquent, une révision ou un remplacement de ceux-ci. Une classification des idées ne pourrait pas survivre à ces progrès qui bouleversent les disciplines scientifiques car celles-ci contraindraient la classification à se modifier de fond en comble ; les quelques auteurs qui ont eu la clairvoyance de prendre en compte cet aspect de la philosophie et des sciences ont sous-estimé cet impact en pensant qu'aménager « de la place » serait suffisant.¹⁶⁷

Pour démontrer cela, Louis Couturat et Léopold Leau proposent une excellente illustration de l'impossibilité de poser une nomenclature logique fixe et éternelle : le cas de l'oxygène et de l'azote.¹⁶⁸ « Oxygène » a été formé par les chimistes de la fin du XVIIIème siècle pour désigner ce gaz particulier en utilisant les mots grecs « oxús » et « génos » signifiant respectivement « acide » et « qui crée ».¹⁶⁹ « Azote » a été formé par ces mêmes chimistes pour désigner ce gaz en utilisant le mot grec « ázôtos » qui signifie « invivable ».¹⁷⁰ Ces étymologies devaient définir les propriétés de ces deux gaz. Le premier, l'oxygène, était vu comme la composante majeure des acides et le second, l'azote, comme ne jouant aucun rôle dans la composition du vivant. Cependant, la chimie va ensuite démontrer que c'est l'hydrogène qui joue un rôle primordial dans les acides et que l'azote est, au contraire, l'élément essentiel des êtres vivants. Ainsi, laisser de la place, prévoir des dispositions pour des connaissances supplémentaires est insuffisant car ces connaissances supplémentaires peuvent mettre à mal l'ensemble de la classification.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*, p.114.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ Wiktionnaire, « oxygène – Wiktionnaire », <https://fr.wiktionary.org/wiki/oxyg%C3%A8ne>, consulté le 4 janvier 2020.

¹⁷⁰ Wiktionnaire, « azote – Wiktionnaire », <https://fr.wiktionary.org/wiki/azote>, consulté le 4 janvier 2020.

Un dernier point problématique avec le principe de classification des idées simples est la formation des mots. En effet, les mots formés dans le cadre de ces langues artificielles à vocation universelle *a priori* peuvent être d'une longueur et d'une complexité colossale quand ils désignent une notion relativement précise. Louis Couturat et Léopold Leau, qui ont également formulé cette critique dans leur ouvrage, font une nouvelle fois le parallèle avec la nomenclature chimique. Dans cette nomenclature particulière, les chimistes tentent de faire en sorte que les mots qui désignent un composé particulier reflètent la composition du composé désigné. Autrement dit, ils tentent de faire en sorte que le terme désignant un produit chimique soit composé d'éléments qui reflètent la composition du produit chimique désigné par le terme en question. Cependant, si on peut clairement voir dans cette volonté un désir louable d'être précis et complet, ce système provoque la composition de mots à la longueur et à la complexité telle qu'elle les rend inutilisables en pratique. L'exemple le plus connu, à l'heure d'Internet, dans le domaine de la nomenclature chimique est sans aucun doute la titine, une protéine dont le nom donné par la nomenclature chimique est composé de plus de 180 000 lettres.¹⁷¹ Il en serait sans doute de même des langues artificielles à vocation universelle *a priori*, tentent elles aussi de désigner un objet ou un phénomène particulier par des mots composés de particules renvoyant aux idées simples qui composent l'objet ou le phénomène désigné.

3.1.3 L'incapacité d'utiliser la langue en pratique

La troisième critique que nous pouvons adresser aux langues artificielles à vocation universelle *a priori* a été brièvement abordée dans la partie précédente par le prisme du système de formation des mots qui, nous l'avons vu ci-dessus, provoque la construction de termes complexes et inutilisables en pratique. Il s'agit, selon nous, de la plus puissante critique qui peut être adressée à ce type de langage ainsi qu'aux autres types de langues artificielles à vocation universelle, les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* et mixtes. En somme, il s'agit de la plus dévastatrice critique qui peut être adressée à une langue qui se veut internationale, qui se veut universelle et donc, utilisable par tous. Cette critique est celle de l'extrême difficulté voire l'impossibilité pratique à l'utiliser. Dans le cas des langues artificielles à vocation universelle *a priori*, cette impossibilité pratique est notamment due à la trop grande complexité à utiliser ces langues particulières et ce, pour différentes raisons.

La première est que ces langues sont trop différentes de nos langues naturelles, étant donné

¹⁷¹ Quora, « What is the full chemical name of titin? », <https://www.quora.com/What-is-the-full-chemical-name-of-titin>, consulté le 4 janvier 2020.

qu'elles ne se réfèrent pratiquement jamais aux langues ordinaires, aussi bien du point de vue de la grammaire – car ces langues utilisent des grammaires fondées arbitrairement et qui sont systématiques, ce qui est totalement différent des langues naturelles¹⁷² - que du point de vue du vocabulaire – car ces langues forgent des radicaux tout à fait nouveaux et donc totalement différents de ceux que l'on peut retrouver dans les langues naturelles.¹⁷³ Parce que ces langues sont trop différentes des langues ordinaires, parce qu'elles sont *a priori*, elles sont extrêmement difficiles à apprendre et donc à utiliser. Selon Couturat et Leau, s'il est vrai que la régularité présente dans ces langues artificielles à vocation universelle *a priori* peut aider à l'apprentissage et à son utilisation, cela ne permet pas de compenser la grande difficulté provoquée par le fait que ces langues sont totalement étrangères à nos habitudes linguistiques et cognitives. Cet avantage qu'est la régularité ne peut pas compenser la complexité provoquée par le fait que ces langues sont totalement différentes de la manière dont nous utilisons la langue et notre esprit.¹⁷⁴

La deuxième raison qui provoque cette trop grande difficulté à utiliser la langue est la morphologie des mots dans ces langues. Outre le fait – que nous avons déjà abordé – que le système de formation des mots dans ce type de langues artificielles à vocation universelle peut provoquer la construction de mots inutilisables, ce système peut également créer des termes extrêmement proches au niveau de leurs syllabes, au point d'avoir une simple initiale de différence, mais sans que ces termes ne soient proches au niveau du sens. Étant donné que l'usage des lettres communes marque généralement des intersections sémantiques, il peut y avoir un important écart classificatoire entre deux mots qui se ressemblent globalement, se distinguant uniquement l'un de l'autre par certaines des premières lettres. Autrement dit, dans ce type de langues, deux termes peuvent avoir morphologiquement une simple lettre de différence et désigner deux choses totalement différentes.¹⁷⁵ Prenons un exemple avec la langue de Letellier. Dans ce projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, les mots « agode » et « abode » ne diffèrent que par leur deuxième lettre mais le premier mot signifie « oiseau » et le deuxième, « chien ».¹⁷⁶

Cela vient d'une caractéristique que nous avons soulevée dans la première partie de ce travail : les langues artificielles à vocation universelle *a priori* composent leurs mots via une combinaison systématique de lettres où chaque lettre renvoie à une catégorie. Autrement dit, dans ce type de langues, les mots ne sont que des numéros d'ordre et les lettres sont semblables à des

¹⁷² L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.113.

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.117.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.55.

chiffres numérotant des idées classées préalablement.¹⁷⁷

Cette grande proximité entre deux termes radicalement différents est totalement contraire au fonctionnement des langues ordinaires, comme le soulèvent Louis Couturat et Léopold Leau.¹⁷⁸ Dans les langues naturelles, un morphème, un son, porte en lui un sens. Il ne tient pas son sens – contrairement aux lettres dans les langues artificielles à vocation universelle *a priori* – à sa position dans le mot. Ce n'est pas sa localisation dans le mot qui lui donne son sens. C'est le morphème qui porte son propre sens, un sens qui lui a été donné par la convention forgée via l'usage de la langue. Par exemple, dans la langue française, nous avons le morphème *imit* qui renvoie au concept d'imitation (où nous pouvons, par ailleurs, retrouver le morphème en question dans le terme désignant ce concept) et que l'on peut retrouver dans un ensemble de termes proches comme inimitable, imitateur, ...etc. A contrario, dans une langue artificielle à vocation universelle *a priori* comme celle développée par George Dalgarno que nous avons abordée précédemment, la lettre « A », par exemple, portera un sens totalement différent selon s'il est situé en début du mot (dans ce cas, il référera à l'être, aux choses)¹⁷⁹ ou à un autre emplacement au sein du mot (comme dans le terme Ka- où la lettre sert à désigner, dans la catégorie « Accidents politiques », la sous-catégorie « Relations d'office »).¹⁸⁰ Alternativement, on pourrait éventuellement envisager de ne jamais utiliser une même lettre pour deux sens distincts ; mais cela impliquerait alors d'avoir un alphabet gigantesque...

Paradoxalement – quoique, comme la deuxième raison, elle est liée à un non-respect des lois fondamentales régissant les langues¹⁸¹ – la troisième raison à cette colossale difficulté à utiliser une langue artificielle à vocation universelle *a priori* est un principe fondateur de ce type de langues, un principe que nous avons présenté précédemment : les idées proches doivent avoir des sons proches. Or, dans toute langue ordinaire, deux termes aux sens proches ont une phonétique très différente et cela s'explique pour une raison évidente.¹⁸² Si deux concepts sont voisins, il faut être assuré de pouvoir correctement les distinguer et de ne pas les confondre, ce qui est beaucoup plus difficile si les deux concepts ont des termes aux sons voisins pour les désigner. Si il n'y a qu'un phonème de différence entre les deux termes qui désignent, par exemple, « parfois » et « occasionnellement », je risque grandement de les confondre et d'utiliser l'un alors que je veux utiliser l'autre.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.116.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.117.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.15.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.16.

¹⁸¹ *Ibid.*, p.117.

¹⁸² *Ibid.*, p.117-118.

C'est un problème que l'on peut, par exemple, constater dans le projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* développé par l'abbé Bonifacio Sotos Ochando, une *langue philosophique* destinée principalement à l'usage écrit et qui reposait sur une classification semblable à celles que l'on rencontre dans les autres langues artificielles à vocation universelle *a priori* qui propose une classification logique des idées simples.¹⁸³ Dans cette langue, « ababa » désigne l'oxygène, « ababe » désigne l'hydrogène et « ababi » désigne l'azote. S'il est certain que nous pouvons retenir facilement la forme des mots qui désignent ces trois objets proches, il est beaucoup plus incertain que nous soyons capables de retenir le sens de chacun de ces termes, surtout quand ceux-ci sont si proches du point de vue phonétique. Il nous faudrait connaître par cœur l'ordre des mots de la langue (« Ababa », « ababe », « ababi », ...etc.) et l'ordre des objets qu'ils désignent (« Oxygène », « hydrogène », « azote »,...etc.) afin de pouvoir utiliser cette langue et encore, à condition de ne pas intervertir certains éléments de ces ordres ou de ne pas oublier un ou plusieurs éléments¹⁸⁴ - chose extrêmement difficile quand on sait que l'ordre des idées, voir l'ordre des lettres renvoyant aux différentes catégories, ont été fixés de manière totalement arbitraire par le créateur de la langue.¹⁸⁵ En effet, bien que ce ne soit pas le cas dans ce projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, l'ordre alphabétique dans certains projets de langues de ce type ne suit pas l'ordre alphabétique de l'alphabet latin. C'est, par exemple, le cas du projet développé par Letellier où l'ordre alphabétique (pour les consonnes) est : b, g, d, v, j, p, c, t, f, h.¹⁸⁶

Cette condition, celle de connaître par cœur l'ordre exact des idées simples est la dernière raison qui explique cette énorme difficulté à utiliser ce type de langue. En effet, contrairement à ce que les créateurs des langues artificielles à vocation universelle *a priori* avancent, l'apprentissage de leur vocabulaire est bien plus difficile que l'apprentissage du vocabulaire d'une langue ordinaire car, si – dans le second cas – nous pouvons potentiellement nous appuyer sur notre première langue pour faciliter notre apprentissage, ce n'est pas le cas dans le premier cas où nous devons impérativement apprendre un système de numérotation ainsi qu'un système de classification¹⁸⁷, deux systèmes qui sont – il est nécessaire de le souligner – totalement arbitraires. Par exemple, dans le projet de langue développé par George Dalgarno : au nom de quel motif objectif, lier la catégorie « Accidents » et la lettre « E » se justifie-t-il ? Au nom de quel motif objectif, la lettre « E » se situe à la troisième position, entre le « H » et le « I » ?¹⁸⁸

¹⁸³ *Ibid.*, p.59-70.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p.118.

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.51.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.118.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.15.

Dans le second cas, je peux parfois faire des rapprochements avec ma première langue pour apprendre une autre langue ordinaire et si ce n'est pas le cas, je peux toujours simplement apprendre le mot correspondant au concept. A contrario, dans le premier cas, je dois obligatoirement apprendre l'ordre de numérotation à la perfection (sous peine de me retrouver dans la plus grande des incapacités d'utiliser les mots de la langue) puis apprendre la classification des idées simples qui a été faite dans ce projet de langue. Nous avons donc, dans un cas, un apprentissage simple et, dans un autre cas, un apprentissage double.

3.1.4 Une langue élitiste

La quatrième critique que nous pouvons dresser face aux langues artificielles à vocation universelle *a priori* est le problème que pose sa conséquence élitiste. Cette critique qui s'adresse en particulier aux *langues philosophiques*, trouve son origine en la personne d'Antoine Destutt de Tracy qui écrivait, dans les *Éléments d'idéologie* : « Serait-il utile qu'il eût une langue savante universelle ? Il est clair que l'universalité d'une langue savante est utile, en ménageant le temps des hommes studieux et en leur épargnant la peine et les dangers des traductions ; mais il ne l'est pas moins que, partout où cette langue savante n'est pas en même temps la langue vulgaire, cet avantage est compensé par un accroissement de difficultés dans la diffusion des lumières. Les savants, dans cette position, communiquent plus facilement avec les savants étrangers mais moins bien avec la foule de leurs compatriotes. »¹⁸⁹ En d'autres termes, Destutt de Tracy souligne le fait qu'une langue qui serait celle d'une caste intellectuelle aurait pour fâcheuse conséquence de ralentir, voir de stopper, la diffusion des connaissances scientifiques avec les individus extérieurs à cette caste particulière et que, même si la langue artificielle est avantageuse pour les penseurs et les chercheurs, le désavantage colossal que constitue ce blocage de la transmission des savoirs rend l'avantage de cette langue dérisoire.

Ce problème soulevé concerne l'aspect communicationnel d'une telle langue et l'élitisme qu'elle suscite car elle deviendrait la langue d'une classe d'intellectuels, inaccessible ou difficilement accessible aux individus plus modestes et extérieurs à cette classe. La seule solution qui se présenterait pour pallier à ce problème est de faire en sorte que la langue artificielle ne soit pas uniquement la langue des savants mais également la langue vulgaire, c'est-à-dire, la langue de la population. Cependant, cette nécessité de rendre cette langue populaire n'est pas toujours envisagé. Par exemple, Giuseppe Peano, dans sa préface du *Formulaire de Mathématiques*, confirme que l'utilisation d'une telle langue serait difficile. « La réduction d'une théorie en symboles demande des

¹⁸⁹ A.-L. Destutt de Tracy, « *Éléments d'idéologie : Grammaire* », dans *Oeuvres Complètes*, Paris, Vrin, 2013, p.212.

études, des recherches et des soins, qu'on ne s'imagine pas, si l'on a pas fait au moins une fois ce travail. »¹⁹⁰ Si une telle langue est alors difficile pour ceux qui sont formés et qui pourtant, présentent les dispositions nécessaires pour l'utiliser, que penser des individus extérieurs à cette classe intellectuelle ?

¹⁹⁰ G. Peano, « Préface », dans *Formulaire de mathématiques* 1 (1895), p.VII.

3.2 Critique de l'Idéographie de Frege

3.2.1 L'Idéographie et la critique de l'imperfection des langues naturelles

Après avoir présenté une critique générale des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, nous allons affiner celle-ci en confrontant nos critiques théoriques avec un projet particulier, l'Idéographie de Frege, que nous avons précédemment présenté. Il nous semble tout à fait intéressant que de nous pencher sur ce projet de langue particulier pour les mêmes raisons qui nous ont poussé à initialement mettre en avant la Begriffsschrift, à savoir l'importance historique de cette langue artificielle dans l'histoire de la pensée philosophique et sa qualité d'incarnation du projet de langue universelle de Leibniz.

La première critique que nous avons adressé aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* et que nous allons – en conséquence – confronter à l'Idéographie de Frege (mais également au projet de Leibniz, étant donné que nous avons pris la décision de considérer les deux projets comme étant liés et similaires) est la critique de l'idée selon laquelle les langues naturelles sont imparfaites. Comme nous l'avons précédemment signalé, Frege et Leibniz ne partagent pas un point de vue exactement identique sur la question de l'imperfection des langues naturelles. Si le premier considérait que les langues naturelles étaient imparfaites pour la réflexion scientifique, le second considérait que les langues naturelles, bien qu'elles soient imparfaites, pouvaient être réformées et que c'était plutôt les mésusages des langues naturelles qui étaient la source des problèmes que l'on pouvait rencontrer lors d'une réflexion que l'on voulait rigoureuse.

Ces positions que l'on peut qualifier de « modérées » vis-à-vis de la langue, car elles ne disqualifient pas entièrement les langues naturelles, ne permettent cependant pas aux deux penseurs d'échapper à notre critique concernant l'inexactitude prétendue des langues naturelles. Au contraire, leurs développements dans le cadre de l'élaboration de leurs langues semblent confirmer l'idée selon laquelle leurs conceptions sont à rapprocher d'une forme de réalisme platonicien. En effet, rappelons-nous, Leibniz espérait parvenir à extraire la rationalité contenue partiellement dans les langues naturelles. En d'autres termes, il espérait – avec sa Grammaire Rationnelle – parvenir à trouver les universaux syntaxiques mais également les universaux lexicaux, avec sa Caractéristique Universelle qui devait également permettre de lier ces universaux lexicaux, ces concepts, avec le signe leur convenant. Frege, en bon héritier de la pensée leibnizienne, ne déroge pas à cela. Il le montre explicitement dans la préface de son ouvrage dédié à son Idéographie où il montre également son assurance qu'une telle conception est réelle en nourrissant de grands espoirs dans le respect futur de ce réalisme platonicien : « Même si ce but élevé (NDLR : "un mode de désignation

convenant aux choses mêmes"¹⁹¹) ne peut pas être atteint d'un seul élan, il ne faut pas désespérer d'une approche lente et progressive. »¹⁹²

Ainsi, notre critique à ce sujet est tout à fait pertinent vis-à-vis du projet leibnizo-frégéen et conserve sa force pour ce cas particulier : affirmer que les langues naturelles sont imparfaites n'est pas l'affirmation qu'elles le sont effectivement mais qu'elles ne réalisent pas la discrimination souhaitée par les deux penseurs. Par contre, l'autre critique de l'idée que nous avons formulée à l'aide du philosophe français Jacques Bouveresse, celle selon laquelle les langues naturelles sont irrégulières, ne conserve pas la même vigueur face à ce projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori*.

En effet, pour rappel, notre critique à ce sujet affirmait qu'il était faux de dire que les langues naturelles étaient irrégulières car elles partaient de la conception selon laquelle nous utilisons les langues naturelles comme nous utilisons des langues formalisées et que c'est par hasard que nous avons historiquement préférés des langues irrégulières. Les détracteurs des langues naturelles considéraient alors qu'il fallait corriger cette irrégularité alors que rien n'indique que les langues naturelles – utilisées dans un ensemble de contexte divers et variés – doivent nécessairement être régulières, comme c'est le cas pour des langues formalisées.

Or, la pensée leibnizienne n'est aucunement touchée par cette critique. En effet, par « imperfections du langage », Leibniz ne pense pas à l'irrégularité mais uniquement à l'inexactitude.¹⁹³ Par « imperfections », il critique le fait que les langues naturelles ne réalisent pas les bonnes désignations mais il ne critique pas qu'elles soient irrégulières et ce, même s'il tente de faire en sorte que son projet de langue artificielle soit régulier. Il en est de même pour Frege. Si le logicien allemand critique effectivement l'irrégularité des langues naturelles, il ne commet pas l'erreur de croire que les langues naturelles doivent fonctionner comme les langues formalisées. Il l'explique très clairement avec sa métaphore du microscope et de l'œil humain que nous avons déjà cité précédemment. Il considère que l'irrégularité des langues naturelles fait que celles-ci sont inadéquates pour mener une réflexion rigoureuse mais il ne pense pas que sa *Begriffsschrift*, qui est régulière, convient pour un autre but que la réflexion scientifique.

Ainsi, si notre critique de l'idée selon laquelle les langues naturelles sont inexacts est tout à fait valable vis-à-vis du projet leibnizo-frégéen, ce n'est pas le cas de notre critique sur l'idée de leur irrégularité car les deux penseurs ont eu l'intelligence de ne pas tomber dans cette erreur.

¹⁹¹ G. Frege, *Idéographie*, trad. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 1999, p.7.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.36.

3.2.2 L'idéographie et la critique de la classification des idées simples

La deuxième critique que nous avons adressé aux projets de langue artificielles à vocation universelle était celle de la classification des idées simples. Pour rappel, cette critique était divisée en trois parties : sur la généralisation du rapport genre-espèce entre les idées simples, sur la possibilité ou l'effectivité d'une connaissance absolue du réel et sur la formation des mots.

Concernant la première qui critiquait l'idée selon laquelle les liens entre idées simples se faisaient uniquement dans un rapport similaire à celui du genre-espèces, il nous faut constater que la pensée leibnizienne n'a pas ce défaut et ce, pour la simple et bonne raison que le projet de langue universelle de Leibniz est restée très théorique¹⁹⁴ et le philosophe allemand n'a jamais élaboré de classement des idées simples et ce, même s'il l'a désiré pour son projet de langue étant donné que ce rôle devait être tenu par son « Alphabet des Pensées Humaines » qui est le vocabulaire constitué grâce à l'analyse des concepts que nous avons présenté précédemment, dans la section de notre travail consacré à la présentation du projet leibnizo-frégéen. En ce qui concerne la pensée frégéenne, nous n'avons trouvé aucune trace d'une quelconque classification des idées simples dans son ouvrage présentant son Idéographie. Par conséquent, il nous semble tout à fait correct que d'affirmer que cette partie de notre critique ne peut légitimement s'appliquer au projet leibnizo-frégéen. Cependant, cette absence de classification des idées simples ne rend pas impertinentes les deux autres parties de notre critique sur ce sujet. En effet, comme nous le verrons, la critique de la possibilité ou l'effectivité d'une connaissance absolue du réel reste tout à fait valable et celle de la formation des mots est partiellement pertinente dans le cas de la pensée leibnizienne.

La deuxième partie de notre critique donc, qui traite du fait que ces projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, nécessitent la possibilité ou l'effectivité d'une connaissance totale du réel peut se confronter au projet leibnizo-frégéen. On pourrait être tenté d'avancer que, étant donné que le projet de Leibniz et de Frege ne propose pas une classification des idées simples, cette critique n'a aucune raison d'avoir lieu vis-à-vis de ce projet de langue. Cependant, cela nous semble faux et ce, pour deux raisons.

Tout d'abord, s'il est vrai que classer l'ensemble des idées simples nécessite une connaissance possible ou effective de la totalité du réel, c'est également le cas lorsque l'on prétend pouvoir rendre compte de toutes les relations possibles entre idées existantes. Cette nécessité d'une connaissance exhaustive ne se limite pas, dans ces projets de langue artificielle à vocation

¹⁹⁴ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.24-25.

universelle *a priori*, au domaine lexical mais également à l'aspect syntaxique de la langue. Ensuite, le deuxième argument que nous souhaitons avancer pour justifier la validité de cette partie de notre critique est tout simplement le fait que, aussi bien Leibniz que Frege, ont traité de cette question sous forme de réponses à leurs opposants. Par conséquent, il nous semble que si les deux penseurs ont pris de leur temps et de leur énergie pour répondre à cette critique, c'est parce que celle-ci était considérée comme une légitime critique de leur part.

Que répondent-ils donc à cette critique ? Leibniz avance que le fait de pouvoir avoir ou d'avoir une connaissance complète du réel n'est pas une nécessité car il considère qu'une telle connaissance n'est aucunement nécessaire pour obtenir les notions primitives. Il pense qu'en analysant les concepts fondateurs des sciences ainsi que les définitions de ces concepts, on devrait être capable de cerner ces notions primitives, composantes de ces concepts, et qui sont nécessaires à l'élaboration de la Caractéristique Universelle.¹⁹⁵ Ainsi, pour le philosophe allemand, ce besoin d'une connaissance absolue du réel n'est pas un véritable besoin car nous disposons déjà de tout ce qui est nécessaire pour obtenir les notions primitives.

Frege, quant à lui, affirme qu'il s'agit d'un « tourment inutile ». En effet, il avance qu'il est totalement erroné d'affirmer que l'idéographie, qui doit permettre l'avancée de la science, ne peut être un succès car sa création nécessite son achèvement accompli. Selon lui, cette problématique peut également être posée avec les langues naturelles. « Le langage offre déjà cette même difficulté illusoire : lui seul semble avoir rendu possible le développement de la raison, mais comment se pourrait-il que l'homme ait créé le langage sans la raison ? »¹⁹⁶ La réponse à cette question, tout comme à cette difficulté colossale promise à la Begriffsschrift, est – selon Frege – très simple : tout progrès scientifique a pour conséquence, un progrès technique parallèle. En d'autres termes, le progrès scientifique permet le développement de nouveaux outils qui permettent, à leur tour, de poursuivre la course du progrès.¹⁹⁷

Selon nous, si le contre-argument de Leibniz ne nous semble pas suffisant car nous ne voyons pas en quoi il ne pourrait y avoir des notions primitives qui resteraient encore à découvrir et qui ne se trouveraient pas dans l'état actuel des connaissances (Par exemple, il nous semble délicat d'affirmer que les notions primitives que l'on peut retrouver dans la physique quantique peuvent être découvertes dans les concepts fondateurs de la physique traditionnelle alors que la physique quantique dévoile des principes contraires à la physique classique), le contre-argument proposé par

¹⁹⁵ S. Marlaud, « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Etude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », dans *Syntaxe et Sémantique* [En ligne] (2013/1), p.88. (Consulté le 19 juillet 2019.
URL: <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm>)

¹⁹⁶ G. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.69.

¹⁹⁷ *Ibid.*

Frege nous semble tout à fait solide et recevable, essentiellement car il ne propose aucune classification des idées simples, comme nous l'avons mentionné ci-dessus.

La troisième partie de notre critique qui est pour rappel, la critique sur la formation des mots, ne concerne pas le projet frégéen mais bien le projet leibnizien. En effet, si Leibniz a prévu des modalités pour rendre son projet de langue oralement utilisable et, en conséquence, a permis la création de mots, ce n'est pas le cas de Frege dont l'Idéographie – strictement écrite – se résume à des schémas et autres signes clairement définis. Cependant, même si cette partie de notre critique peut être opposée au projet leibnizien, il n'est pas pertinent car le philosophe allemand semble avoir volontairement limité la taille possible de ses mots. En effet, nous l'avons vu, il a prévu un certain nombre de voyelles et de consonnes pour désigner des valeurs décimales ou des chiffres spécifiques. En ce qui concerne les valeurs décimales, il n'est possible, avec les cinq voyelles, que d'aller jusqu'aux dizaines de milliers. Par conséquent, un mot dans le projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* de Leibniz ne peut avoir plus de 10 lettres. Si nous reprenons notre exemple de Mubodilefa, qui signifie 81 374, nous avons affaire à un des mots les plus longs possibles dans le langage leibnizien.

En conséquence, il ne nous semble pas possible de former des mots d'une longueur colossale dans ce projet de langue. Nous ignorons s'il s'agit d'une intention volontaire ou s'il s'agit d'une heureuse conséquence d'une disposition aux motivations autres ou encore, s'il s'agit de la conséquence du fait que le projet de Leibniz est resté théorique et que la possibilité d'une communication orale par le biais de cette langue était secondaire avant d'être abandonné par le philosophe allemand. Cependant, force est de constater que cela rend non-pertinent la troisième partie (et donc, la totalité de notre critique de la classification des idées simples) vis-à-vis du projet leibnizo-frégéen.

3.2.3 L'idéographie et la critique de l'incapacité à utiliser la langue en pratique

La troisième critique que nous adressions aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* concernait le fait qu'elles étaient extrêmement difficiles – voir impossibles – à utiliser en pratique. Pour cette critique, nous n'allons aucunement la confronter au projet de langue de Frege, nous contentant uniquement de le faire avec le projet de langue de Leibniz, car – comme nous l'avons plusieurs fois signalé – le projet frégéen est strictement écrit, ne prétendant absolument pas pouvoir servir de moyen de communication et ne propose aucun système de formation des mots. Or, cette critique s'attaque principalement à ces deux aspects et elle serait donc totalement inutile

vis-à-vis de l'Idéographie. Ce n'est cependant pas le cas du projet leibnizien que nous allons donc confronter à notre critique. Nous tenons néanmoins à réaffirmer, malgré le fait que nous allons séparer ici les deux conceptions des deux penseurs, notre idée selon laquelle le projet leibnizien et le projet frégéen peuvent être considérés comme un seul et même projet de langue avec deux développements similaires malgré quelques différences.

Le fait que le projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* de Leibniz soit resté théorique et soit incomplet nous limite dans la confrontation que nous désirons mettre en œuvre entre notre troisième critique et le projet de langue. En conséquence, la première partie de cette critique qui avançait que les langues artificielles *a priori* étaient trop différentes de nos langues naturelles au niveau de la grammaire ne saurait être mobilisée contre le projet leibnizien car nous ignorons – faute de développement de la part du philosophe allemand – à quoi devrait ressembler cette Grammaire Rationnelle. On peut néanmoins noter que, selon Nef qui traite du projet de langue de Leibniz, si la langue de Leibniz était réalisée, elle serait une langue plus naturelle que les langues naturelles car Leibniz considérait les langues naturelles comme pleines d'artifices et de conventions.¹⁹⁸

En ce qui concerne la deuxième partie de cette critique où nous dénonçons le fait qu'au sein des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, les mots formés pouvaient présenter une très grande similitude morphologique malgré une très grande différence au niveau du sens, nous pouvons remarquer que le projet leibnizien est à l'abri de cette critique. Cette situation est due au fait que, contrairement aux autres projets de langues artificielle à vocation universelle *a priori*, le projet de langue de Leibniz n'a pas donné aux lettres composant ses mots, un rôle de marqueurs d'intersections sémantiques. En d'autres termes, contrairement à ses homologues créateurs de langues *a priori*, le philosophe allemand n'a pas fait en sorte que ses lettres soient similaires à des chiffres numérotant des idées classées préalablement. C'est la somme des chiffres qui sont renvoyés par les lettres qui détermine l'idée renvoyée par le mot. Ainsi, si nous reprenons notre exemple « Mubodilefa » qui signifie – pour rappel – 81 374, il peut être remplacé par le mot « Bodifalemu » sans altérer le sens porté par le mot précédent. On peut donc intervertir les syllabes d'un mot sans aucune altérité et ce, à l'envie. Pour Leibniz, cette faculté est un vrai avantage car elle devrait permettre à son projet de langue de pouvoir servir pour l'écriture de poèmes ou de chants.¹⁹⁹

Cette capacité d'intervertir, à l'envie, des syllabes sans altération du sens est également ce qui permet au projet leibnizien de ne pas souffrir de la troisième partie de notre critique où nous

¹⁹⁸ F. Nef, *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.12.

¹⁹⁹ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.24.

mettions en avant le fait que, dans la quasi-totalité des langues artificielles à vocation universelle *a priori*, il existe un principe fondateur, responsable de grandes difficultés d'apprentissage et de maîtrise de ces projets : les idées proches doivent avoir des sons proches. Grâce à cette faculté d'interversion, le problème causé par ce principe est totalement esquivé. En effet, s'il est vrai que « Mubodilefa » et « Mubodileda » (qui signifie 81 373) sont très proches et qu'on peut imaginer que ces deux mots renvoient à des idées proches mais différentes entre elles, l'interversion peut nous permettre de marquer d'avantage la distinction phonétique entre les deux mots en changeant « Mubodileda » par « Bodidalemu », par exemple. Ainsi, on ne risquerait pas de se tromper car, malgré des idées proches, les deux termes seraient phonétiquement clairement distincts.

La quatrième et dernière partie de cette critique des langues artificielles à vocation universelle *a priori*, où nous dénonçons l'extrême difficulté à utiliser une langue de ce type car elle nécessite l'apprentissage de la langue et de son fonctionnement mais également de la classification des idées simples qui y est liée, s'applique cependant au projet leibnizien. En effet, comme les autres projets de cette catégorie, le projet de langue artificielle à vocation universelle de Leibniz demande également la connaissance d'un classement des idées simples. Ainsi, il est également nécessaire de connaître le fonctionnement de la langue et le système de classement lié à cette langue.²⁰⁰ Nous souhaitons même avancer que la faculté d'interversion développée par le philosophe allemand et qui lui a permis de mettre à l'abri sa langue de deux parties de cette critique, est une source de difficulté supplémentaire. En effet, cette capacité provoque une situation où une idée peut être représentée par de très nombreux mots. Certes, il est vrai que ces mots sont – au final – composés des mêmes syllabes mais il est alors nécessaire de savoir aisément reconnaître ces différentes syllabes lorsque nous rencontrons le mot et ce, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, ce qui est une difficulté importante et qui peut légitimement nous faire douter de la viabilité de ce projet en pratique.

3.2.4 L'idéographie et la critique de l'élitisme

La quatrième critique que nous avons adressé aux projets de langues artificielles à vocation universelle *a priori* concernait le fait que ces projets de langue ont pour conséquence de brider de manière importante la transmission du savoir à l'extérieur du cercle restreint des scientifiques, les utilisateurs attendus de ces projets.

Concernant l'Idéographie de Frege, nous avons déjà maintes fois souligné que ce projet de

²⁰⁰ *Ibid.*, p.27.

langue artificielle à vocation universelle n'avait qu'un aspect communicationnel très limité, voir nul. Aussi, nous pourrions alors penser que cette critique ne concerne pas le projet frégéen. Cependant, ce n'est pas le cas car, s'il est vrai que la *Begriffsschrift* n'a pas pour prétention de devenir la langue véhiculaire entre les savants du monde, elle prétend être un outil efficace permettant le progrès scientifique. Dès lors, les développements réalisés dans ce projet de langue seront inaccessibles aux individus extérieurs à la communauté scientifique qui se trouveraient incapables de prendre connaissance de ces développements par eux-mêmes sauf si et uniquement s'ils apprenaient l'Idéographie, une langue dont on peut supposer avoir une difficulté similaire au projet idéographique de Giuseppe Peano qui soulignait que « la réduction d'une théorie en symboles demande des études, des recherches et des soins, qu'on ne s'imagine pas, si l'on a pas fait au moins une fois ce travail. »²⁰¹ Ainsi, l'Idéographie de Frege ferme d'avantage la connaissance aux individus non-scientifiques qui ne pourraient – sauf moyennant un apprentissage ardu du projet de langue – s'instruire sur leur temps libre en se tenant au fait des dernières avancées scientifiques.

Cette critique de l'élitisme peut également être opposée au projet de Leibniz. En effet, nous l'avons vu, le philosophe allemand voulait faire de sa langue, une langue éclairant la pensée mais également une langue véhiculaire entre les savants du monde. Dès lors, notre critique peut entièrement être adressée au projet leibnizien, projet qui n'a jamais été pensé pour devenir la langue populaire, la langue commune alors que cette issue permettrait de rendre cette critique non-pertinente.

²⁰¹ G. Peano, « Préface », dans *Formulaire de mathématiques* 1 (1895), p.VII.

3.3 Critique des langues artificielles a posteriori

3.3.1 Une internationalité excellente en théorie

La critique des langues artificielles à vocation universelle *a priori* étant désormais réalisée, nous pouvons nous pencher sur celle des « concurrentes » à celles-ci, les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori*.

La première critique qui nous vient à l'esprit concerne le principe-phare de ce type de projet de langue, à savoir, le principe d'internationalité. Pour rappel, ce principe consacre l'idée que le lexique de la langue artificielle doit être composé de mots pouvant être rapprochés de ceux des langues naturelles. Son objectif est de permettre un apprentissage et une utilisation plus simple, ce qui est un excellent avantage quand le projet de langue qui applique ce principe prétend au titre de langue universelle car, il faut le reconnaître, ce principe d'internationalité est un excellent principe en théorie dans la mesure où, contrairement aux langues artificielles à vocation universelle *a priori* qui sont – nous l'avons vu – extrêmement difficiles à utiliser, l'application de ce principe d'internationalité devrait permettre d'éviter ce défaut funeste pour une langue artificielle à vocation universelle. Cependant, si ce principe d'internationalité est excellent d'un point de vue théorique, son application est beaucoup plus discutable.

En effet, en pratique, ce principe d'internationalité souffre d'un européocentrisme flagrant qui l'empêche de prétendre à un statut de langue universelle, tout au plus ce principe permet de prétendre à un statut de langue européenne. La totalité des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* inventoriées dans l'ouvrage de Louis Couturat et Léopold Leau se basent uniquement sur les langues indo-européennes. Si cette critique de l'européocentrisme n'était sans doute pas évidente à l'époque des deux auteurs (Dans leur ouvrage, ils affirment même que la langue universelle doit être européenne car, une fois adoptée par l'Europe, elle sera adoptée par le monde – un contre-argument tout à fait valable au regard du contexte géopolitique du siècle des deux auteurs²⁰²), elle ne l'est pas du tout à notre époque où la domination occidentale a pris fin et où la civilisation européenne²⁰³ se heurte à l'émergence ou la ré-émergence d'autres cultures, notamment dans des pays asiatiques comme la Chine.

Il est vrai que les langues indo-européennes sont les plus répandues dans le monde et que c'est actuellement une langue indo-européenne, l'anglais, qui est *de facto* la *lingua franca* mondiale.

²⁰² L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.511-512.

²⁰³ Nous considérons que les États-Unis, l'Australie et les autres pays similaires, issus de la colonisation européenne, font partie de la civilisation européenne suite à la très grande proximité culturelle et linguistique entre l'Europe et ces pays.

Cependant, il serait surprenant que si l'ensemble des humains devaient se rassembler et s'accorder sur une langue artificielle à vocation universelle pour communiquer entre eux, les locuteurs des langues non-indo-européennes acceptent de fermer les yeux sur l'absence de neutralité de cette langue à leur égard (Une neutralité que le principe d'internationalité doit – à l'origine – permettre, par ailleurs). Autrement dit, il est quasiment certain que jamais les locuteurs d'une langue non-indo-européenne acceptent d'utiliser – de leur plein gré – une langue qui n'est aucunement neutre envers eux, une langue qui favorise les locuteurs indo-européens.

En conséquence, une langue artificielle, pour être réellement internationale, ne doit pas uniquement prendre en compte les langues indo-européennes mais également les langues sino-tibétaines (comme le mandarin), les langues chamito-sémitiques (comme l'arabe), les langues ouraliennes (comme le finnois), ...etc. En somme, une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* doit impérativement se baser sur l'ensemble des langues parlées au sein de l'humanité pour respecter ce principe théoriquement parfait et nécessaire à la réussite de tout projet de langue internationale. Si une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* se contente des langues indo-européennes, elle ne pourrait prétendre qu'à une internationalité partielle qui serait, dans le cas présent, limitée aux pays de langue indo-européenne.

Selon nous, un tel constat condamne l'idée d'une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*. En effet, pour pallier à ce problème, pour qu'un projet de langue artificielle *a posteriori* soit réellement internationale, il faudrait que ce projet soit basé – de manière équitable – sur l'ensemble des langues parlées par l'humain ou, au moins, sur les plus importantes langues de chaque famille de langue. Or, un tel projet ne nous semble pas réalisable face aux très grandes difficultés qui s'annoncent, comme par exemple le choix des phonèmes ou de l'alphabet.

3.3.2 La question du relativisme linguistique

Une deuxième critique pouvant être adressée aux langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* est la question du relativisme linguistique. En effet, comme l'affirme Umberto Eco, «l'objection fondamentale que l'on peut faire à n'importe quelle langue *a posteriori*, c'est qu'elle ne prétend pas déterminer ou réorganiser artificiellement le système universel du contenu, mais qu'elle se soucie d'élaborer un système de l'expression suffisamment facile et flexible pour exprimer les contenus que les langues naturelles expriment normalement. »²⁰⁴ Autrement dit, contrairement aux langues artificielles à vocation universelle *a priori*, aucun projet de langue

²⁰⁴ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.373.

artificielle à vocation universelle *a posteriori* n'a jamais proposé une organisation particulière du réel, partant du principe – discutable – que l'ensemble des langues partagent un même système du contenu.²⁰⁵

Sur base de notre première critique concernant ce type de projet de langue artificielle à vocation universelle, celle concernant le principe d'internationalité, il apparaît que l'organisation du contenu qui est proposé par les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* est une organisation du réel qui est celui des langues indo-européennes étant donné que, parce qu'ils ne proposent pas une organisation particulière du contenu et qu'ils se basent presque exclusivement sur les langues indo-européennes, ces projets de langues portent une classification du réel propre au monde occidental.²⁰⁶ Ainsi, parce que les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* ne sont pas assez philosophiques²⁰⁷, parce que ces projets de langue artificielle n'ont pas élaboré une organisation spécifique du réel, la réussite de leur internationalité dépend d'avantage du catalogue de langue qui leur sert de base. Étant donné que, nous l'avons vu, ces langues reposent sur une famille de langue particulière et non pas, sur la totalité des familles de langue, elles échouent d'avantage dans leur volonté d'être universelle, d'être une langue de l'humanité toute entière.

On pourrait répondre que ce n'est pas un bon argument, que le fait de porter une organisation indo-européenne du réel n'est pas rédhibitoire car l'anglais – une langue indo-européenne – est parvenue à se hisser au rang de *lingua franca* mondiale et, comme toute langue indo-européenne, elle porte cette organisation particulière du contenu. Cependant, cela serait oublier comment elle est parvenue à ce statut de *lingua franca*. La langue de Shakespeare n'a pas été choisie volontairement, elle s'est imposée à la suite d'événements extralinguistiques. C'est à cause de la domination britannique, puis étasunienne, que l'anglais s'est imposé comme langue véhiculaire mondiale.²⁰⁸ Or, dans le cas d'une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*, il est extrêmement improbable que pareille ascension ait lieu car il faudrait que cette langue soit la langue véhiculaire d'un pays qui domine la géopolitique mondiale. En conséquence, une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* ne pourrait devenir *lingua franca* mondiale que si elle est choisie et, nous l'avons déjà avancé précédemment, il est difficilement pensable que des locuteurs non-indo-européens soutiennent l'instauration d'une langue qui n'est pas neutre à leur égard, qui les

²⁰⁵ On peut, par ailleurs, rapprocher les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* de leurs concurrentes, les langues artificielles à vocation universelle *a priori* (plus précisément, les langues philosophiques), sur ce point précis. En effet, les deux types de projet reposent sur l'idée qu'il existe une organisation du contenu commune à l'humanité toute entière. La différence étant que, dans le cas des langues philosophiques, ce présupposé est explicite (la classification des idées simples proposée dans le cadre de ce projet, est cette organisation commune du contenu) alors que, dans le cas des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori*, ce présupposé est implicite.

²⁰⁶ *Ibid.*, p.373-374.

²⁰⁷ *Ibid.*, p.373.

²⁰⁸ *Ibid.*, p.374-375.

défavorisent par rapport à d'autres, comme langue véhiculaire mondiale.

3.3.3 La dialectisation

Une troisième critique que nous pouvons adresser aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* concerne une mécanique naturelle du langage : la dialectisation. Elle provient originellement de Destutt de Tracy que nous avons déjà abordé précédemment dans le présent travail et qui déclarait « qu'une langue universelle est aussi impossible que le mouvement perpétuel » car, même si tous les humains s'accordaient à parler une seule langue, celle-ci se modifierait par l'usage, formant des dialectes différents selon les régions, les pays.²⁰⁹ En d'autres termes, même si une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* parvenait à réussir l'impossible entreprise d'être adoptée par l'ensemble des humains comme langue véhiculaire, elle évoluerait de manière différente selon les régions du monde parce qu'elle est utilisée et finirait, par conséquent, à terme de ne plus être universelle.

Umberto Eco tient cependant à relativiser ce phénomène. Si on prend le cas du portugais, il existe – il est vrai – une différence entre le portugais parlé au Portugal et le portugais parlé au Brésil. Cette différence est née par ce mécanisme de dialectisation qui a provoqué une distinction progressive entre les deux communautés lusophones. Cependant, s'il est vrai que cette différence rend nécessaire deux traductions différentes d'une même œuvre, une pour les brésiliens et une pour les portugais, l'auteur du *Nom de la Rose* affirme que les habitants des deux pays peuvent toujours se comprendre, au moins pour ce qui concerne la vie quotidienne.²¹⁰ Le cas du portugais brésilien n'est pas un cas isolé. Si nous prenons l'afrikaans, par exemple, nous assistons au même phénomène. L'afrikaans est une langue parlée en Afrique du Sud et en Namibie et descendant du néerlandais.²¹¹ Autrement dit, l'afrikaans est né d'une dialectisation du néerlandais parlé en Afrique du Sud, dialectisation qui l'a différencié de la langue de Vondel au point qu'il s'agit désormais d'une langue à part entière. Cependant, malgré cette dialectisation importante (après tout, l'afrikaans est désormais reconnu comme langue à part entière, ce qui n'est pas le cas du portugais brésilien), il y a toujours une certaine intelligibilité entre le néerlandais et l'afrikaans, mais asymétrique en faveur des néerlandophones qui – selon l'étude sur laquelle nous nous basons – font montre d'un meilleur

²⁰⁹ A.-L. Destutt de Tracy, « Eléments d'idéologie : Grammaire », dans *Oeuvres Complètes*, Paris, Vrin, 2013, p.209-210.

²¹⁰ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.375.

²¹¹ W. Heeringa, F. De Wet, G. Van Huyssteen, « Afrikaans and Dutch as closely-related languages : a comparison to West Germanic languages and Dutch dialects », dans *Stellenbosch Papers in Linguistics Plus* [En ligne] 47 (2015), p.2. (Consulté le 29 novembre 2019. URL: <https://spilplus.journals.ac.za/pub/article/view/649>)

résultat que les individus parlant l'afrikaans quand il s'agit de comprendre des phrases dans l'autre langue.²¹²

Selon nous, cette relativisation n'est pas un argument suffisant pour rejeter la critique des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* par la dialectisation. En effet, si dans ces deux exemples, une intercompréhension reste possible entre la « communauté linguistique originelle » et la « communauté linguistique dialectisée », cette intelligibilité est limitée et parfois, comme dans le cas de l'afrikaans, asymétrique. Il nous semble que cette intelligibilité restreinte et cette asymétrie probable sont des problèmes certains pour tout projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* qui voudrait devenir *lingua franca* mondiale.

On pourrait néanmoins affirmer qu'étant donné que la compréhension reste possible (même si elle est limitée), cela reste préférable ; que c'est un défaut surmontable et qu'il n'est en rien un frein aux ambitions de ces projets de langue. Cependant, il ne faut pas oublier que la distinction entre afrikaans et néerlandais ainsi que la distinction entre portugais brésilien et portugais européen se creusent inévitablement car le processus de dialectisation se poursuit. L'espagnol, le portugais, le roumain et le français, par exemple, proviennent – à l'origine – du latin. Les langues romanes sont nées de la dialectisation du latin et s'il est vrai qu'un francophone peut globalement comprendre quelques phrases en espagnol, il n'y a pas une intelligibilité entre les francophones et les hispanophones. Autrement dit, si on fait une projection sur le long terme, la distinction entre afrikaans et néerlandais devrait se creuser et pourrait atteindre le niveau d'une distinction semblable à celle entre le français et l'espagnol ou entre le roumain et le portugais. Ainsi, si un projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* parvenait à être choisie comme langue véhiculaire mondiale, elle ne le serait effectivement que pour quelques générations, perdant continuellement ses qualités originelles à force d'être utilisée par ses locuteurs.

Il nous faut néanmoins relativiser cette remarque. En effet, comme le signale Umberto Eco, une langue véhiculaire a des chances réduites de se dialectiser si et seulement si elle reste exclusivement une langue véhiculaire, c'est-à-dire, une langue servant, de manière systématique, comme moyen de communication entre des individus de deux communautés linguistiques différentes. Il faut admettre que si la langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* adoptée comme *lingua franca* mondiale n'est pas utilisée comme langue vernaculaire, c'est-à-dire, comme langue parlée communément au sein d'une communauté linguistique, si elle n'est pas utilisée dans la vie quotidienne, elle a peu de chance de subir ce mécanisme et, si elle le subit, cela sera sans doute

²¹² C. Gooskens, « The Contribution of Linguistic Factors to the Intelligibility of Closely Related Languages », dans *Journal of Multilingual and Multicultural Development* [En ligne] 28 (2007), p.453-454. (Consulté le 29 novembre 2019. URL: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.2167/jmmd511.0>)

plus lentement que dans les exemples que nous avons vu précédemment. De plus, il existe une solution à ce problème de la dialectisation : l'instauration d'une académie chargée de maintenir la norme ou de contrôler l'évolution de la langue à l'aide d'outils coercitifs destinés à faire connaître et à faire respecter les normes décrétées (comme les établissements scolaires, les médias, ...etc.). Nul doute que cela réduirait encore d'avantage cette menace, voir l'annihilerait.²¹³

Bien que cette critique vise principalement les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori*, nous pensons que cette critique par la dialectisation est une critique qui peut également s'appliquer aux langues artificielles à vocation universelle mixtes et *a priori* mais, pour ces dernières, à la condition qu'elles soient des langues internationales, c'est-à-dire, des langues au projet humaniste d'offrir une langue commune aux hommes, mais non-philosophiques, c'est-à-dire, des langues ne s'appuyant pas sur une classification du réel élaborée préalablement d'une manière conforme à la logique.²¹⁴ Ainsi, nous pensons que cette critique (ainsi que les contre-arguments qui la contestent) peut également être opposée au *Spokil*, au *Solrésol* ou au *Volapük*, par exemple. En effet, il nous semble que les langues artificielles à vocation universelle mixtes ne diffèrent que très légèrement des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* (mais nous reviendrons ultérieurement sur ce point, dans le chapitre du présent travail consacré à cette catégorie de projet de langue) et, en conséquence, il est logique qu'un phénomène touchant cette seconde catégorie de langue touche également la catégorie de projet de langue qui lui est pratiquement semblable.

En ce qui concerne les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* non-philosophique, nous pensons que le phénomène de dialectisation peut également avoir lieu avec ces projets particuliers car, étant donné que leur classification ne repose aucunement sur une construction logiquement fondée du réel mais plutôt sur une classification arbitraire de celui-ci, il nous semble fort probable que cette classification subisse des modifications à force d'être utilisée, des modifications qui seront différentes selon les espaces géographiques. A contrario, nous pensons que ce phénomène de dialectisation ne peut probablement pas affecter les langues artificielles à vocation universelle *a priori philosophiques* car ces langues étant avant tout des langues scientifiques, son évolution sera vraisemblablement contrôlée par la communauté scientifique qui garantira sans doute une uniformité, un contrôle qui – nous l'avons évoqué plus haut – est un frein à la dialectisation.

²¹³ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.376.

²¹⁴ S. Auroux, *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p.40.

3.3.4 L'intraduisibilité expressive du langage

Une quatrième critique pouvant être adressée aux langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* est une critique faite par le philosophe autrichien, Ludwig Wittgenstein. Cette critique est la suivante : « Espéranto. Sentiment de dégoût quand nous prononçons un mot inventé, avec des syllabes dérivées inventées. Le mot est froid, il ne possède aucune connotation, et il joue pourtant à être une langue. Un système de signes qui serait simplement écrit ne nous dégoûterait pas autant. »²¹⁵

Tout d'abord, si cette déclaration de Wittgenstein cible spécifiquement l'espéranto, elle peut également être utilisée pour cibler les autres projets de langue artificielles à vocation universelle *a posteriori*. Elle peut également être utilisée pour cibler, à l'instar de la critique précédente, les projets de langue artificielles à vocation universelle mixtes et *a priori*, si ces derniers ont un but internationaliste et ne sont pas philosophiques. Ceci posé, on peut se demander la raison de ce dégoût wittgensteinien envers ces projets de langue artificielle. Ludwig Wittgenstein n'a jamais explicité cette raison dans un écrit. Tout au plus, nous trouvons une mention de ce dégoût dans l'autobiographie de Carnap. En effet, dans son ouvrage, Rudolf Carnap partage une anecdote où, durant la première rencontre entre Wittgenstein et lui, Moritz Schlick – qui participait également à ce rendez-vous – apprend à l'auteur des *Recherches Philosophiques* que Carnap était intéressé par la question des langues artificielles ayant pour but d'être des langues internationales auxiliaires, comme l'espéranto. Rudolf Carnap nous rapporte alors que Ludwig Wittgenstein se serait prononcé de manière véhémement contre cette idée, avançant qu'une langue qui n'a pas grandi de manière organique était non seulement inutile mais méprisables.²¹⁶ Carnap explique la posture wittgensteinienne par le fait que le philosophe autrichien aurait vécu une lutte interne entre, d'un côté, sa vie émotionnelle et, de l'autre, sa pensée intellectuelle. Selon le philosophe du Cercle de Vienne, Wittgenstein aurait eu conscience que de nombreux sujets pouvant être attribués à la métaphysique (comme ce concept de « croissance organique du langage »), n'étaient pas pertinents, ne disaient rien à proprement parler mais cette constatation aurait été trop douloureuse pour lui car, contrairement à Schlick et Carnap, Wittgenstein serait originellement et émotionnellement favorable à la métaphysique.²¹⁷

Nous ignorons si l'explication carnapienne de ce dégoût wittgensteinien envers les langues artificielles à vocation universelle internationalistes est une vérité. Cependant, des commentateurs de Wittgenstein ont avancé l'idée que ce violent rejet peut être argumenté par ses écrits, avec le

²¹⁵ L. Wittgenstein, *Remarques mêlées*, trad. fr. G. Granel, T.E.R., 1990, p.70.

²¹⁶ P. Schilpp, *The philosophy of Rudolf Carnap*, La Salle, Open Court, 1963, p.37.

²¹⁷ *Ibid.*, p.38.

concept d'intraduisibilité expressive du langage. L'intraduisibilité expressive est une caractéristique majeure du langage, qui concerne la faculté de comprendre une phrase et qui est mentionnée au paragraphe 531 des *Recherches Philosophiques*²¹⁸: « Nous parlons de la compréhension d'une phrase au sens où la phrase peut être remplacée par une autre qui dit la même chose, mais aussi au sens où elle ne peut être remplacée par aucune autre. (Pas plus qu'un thème musical ne peut l'être par un autre.) Dans le premier cas, la pensée exprimée par la phrase est ce qu'il y a de commun à différentes phrases, dans le second, elle est quelque chose qu'expriment seulement ces mots-là, à ces places-là. (Comprendre un poème.) »²¹⁹

L'intraduisibilité expressive est ce deuxième cas dont parle Wittgenstein. C'est le fait de ne pas pouvoir remplacer une phrase particulière par une autre, tout comme on ne peut pas remplacer une musique par une autre. Cependant, s'il est vrai que comprendre une phrase signifie, en règle générale, d'être capable de la remplacer par une autre et ce, que ce soit sous la forme d'une paraphrase ou d'une traduction, voir même d'une explication, ne pas être capable de le faire et prendre conscience de cette impossibilité de le faire fait également partie de la faculté de comprendre.²²⁰ Comme Ludwig Wittgenstein l'explique, dans le paragraphe 532 de ses *Recherches Philosophiques* : « "Comprendre" a-t-il donc ici deux significations différentes ? - Je dirais plutôt que ces façons d'employer "comprendre" constituent sa signification, - mon concept de compréhension. Car je veux appliquer "comprendre" à tout cela. »²²¹ Autrement dit, « comprendre en traduisant » et « comprendre un intraduisible » sont deux aspects majeurs de la compréhension.

Nous l'avons mentionné plus tôt, la musique n'est pas traduisible et Wittgenstein compare le langage à celle-ci car, si les langues sont sensées être traduisibles entre elles, cette possibilité n'est pas toujours présente. Les conditions permettant cette substitution d'une phrase par une autre ne sont pas toujours rencontrées. Lorsque j'écris un vers, le sens que je donne par mes mots ne peut être restitué au moyen d'une paraphrase ou d'une traduction sans être déformé. Ainsi, le concept d'intraduisibilité expressive du langage est une opposition à la conception selon laquelle le langage est, avant tout, un moyen de communication – car il est aussi un moyen d'expression – et également, une opposition à l'idée de penser la signification par le prisme de la traduction, c'est-à-dire, qu'une entité linguistique obtient son sens en se référant à un objet.²²²

Quel rapport avec les langues artificielles à vocation universelle internationalistes ou avec

²¹⁸ P. de Lara, *L'expérience du langage : Wittgenstein philosophe de la subjectivité*, Paris, Ellipses, 2005, p.66-67.

²¹⁹ L. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, E. Rigal., Gallimard, 2004, p.206.

²²⁰ P. de Lara, *L'expérience du langage : Wittgenstein philosophe de la subjectivité*, Paris, Ellipses, 2005, p.66-67.

²²¹ L. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, E. Rigal., Gallimard, 2004, p.206.

²²² P. de Lara, *L'expérience du langage : Wittgenstein philosophe de la subjectivité*, Paris, Ellipses, 2005, p.68-69.

le dégoût wittgensteinien pour celles-ci ? Outre le fait que les langues artificielles à vocation universelle internationalistes reposent sur le concept de la signification par le prisme de la traduction (nous y reviendrons un peu plus tard), Wittgenstein donnait à ce point, une signification morale²²³ qui, selon nous, peut trouver son origine dans l'évolution de sa pensée.

Selon Elisabeth Rigal, « l'auteur du *Tractatus* » – alors influencé par Karl Kraus – pensait que l'authenticité du langage était une nécessité éthique et que la purification de celui-ci était un moyen majeur pour éliminer les erreurs d'ordre moral. Il espérait qu'en éliminant les confusions langagières, il éliminerait les confusions de la pensée, en plus des énoncés logiquement faux. C'est à cette fin qu'il rêva d'une langue idéale dans son premier ouvrage. Cette langue devait être une véritable purification du langage. Fort de ce point de vue, le premier Wittgenstein ne pouvait voir l'espéranto et autres projets similaires que comme des caricatures de purification.²²⁴ Selon nous, si Wittgenstein a renoncé à son projet de langue idéale, il a conservé cette vision des projets de langue artificielle à vocation universelle internationaliste et donc, il les voit comme des tentatives parodiques de langue idéale, de langue purifiée.

Ainsi, la véhémence opposition de Wittgenstein à ces projets de langue artificielle internationaliste s'expliquerait par une vision erronée de ces langues car il les assimilerait aux projets des langues artificielles à vocation universelle *a priori philosophiques*, des projets qui correspondent à cette idée de purification du langage qui est étrangère à la plupart des langues artificielles à vocation universelle internationalistes. Wittgenstein accordant une signification morale à l'intraduisibilité expressive du langage, un concept qui est ignoré par ceux en quête d'une langue idéale, il ne pouvait que réagir farouchement à l'encontre de projets qu'il voyait – à tort – comme des tentatives similaires à celle qu'il a tentée dans le *Tractatus* et qui, en plus, étaient caricaturales. Cependant, si cela explique le dégoût wittgensteinien et va dans le sens de l'explication fournie par Rudolf Carnap, le concept de l'intraduisibilité expressive du langage reste une épine dans le pied pour les projets internationalistes.

En effet, comme le signale Umberto Eco, l'idée d'une langue véhiculaire internationale repose, de manière relativement paradoxale²²⁵, sur le principe de traduisibilité, c'est-à-dire le principe selon lequel, bien que les systèmes organisationnels du réel de chaque langue soient différents les uns des autres, ces systèmes restent suffisamment proches que pour permettre une traduction d'une langue à une autre. C'est parce qu'il est possible de traduire un texte d'une langue A

²²³ *Ibid.*, p.69.

²²⁴ J. Hintikka, « Que le "vrai" Wittgenstein se présente donc ! », dans E. Rigal (éd.), *Wittgenstein : état des lieux*, Paris, Vrin, 2008, p.126-127.

²²⁵ I. Ertl, J. Lo, *L'espéranto et le plurilinguisme de l'avenir : Entretien avec Umberto Eco*, Rotterdam, Universala Esperanto-Asocio, 1996, p.4-5. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://eric.ed.gov/?id=ED401714>)

à une langue B que l'on peut traduire d'une langue A à une langue artificielle à vocation universelle internationaliste. Sinon, ces projets ne pourraient voir le jour et seraient impensables.²²⁶ Par conséquent, l'intraduisibilité expressive du langage qui – pour rappel – s'oppose à l'idée que l'on peut penser la signification par le prisme de la traduction, est un problème car il attaque un des principes majeurs des langues artificielles à vocation universelle internationalistes. Pour Wittgenstein, la signification c'est l'usage.²²⁷

3.3.5 L'impossibilité politique

Cette cinquième critique, en plus de pouvoir également être adressée aux langues artificielles à vocation universelle mixtes et *a priori* non-philosophiques, peut être mise en lien avec la première critique que nous avons opposée aux langues artificielles à vocation universelle *a posteriori*. Cette cinquième critique concerne l'impossibilité politique pour une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* de devenir une *lingua franca*. On pourrait penser que, malgré le fait déjà abordé que ces langues étaient européocentristes et que ce caractère pro-occidental (ou colonial, comme le mentionnent certains auteurs comme Yaguello²²⁸) ruinaient leurs chances de devenir la langue véhiculaire mondiale, les langues artificielles à vocation universelle internationalistes²²⁹ pouvaient toujours être des langues véhiculaires au sein d'une partie ou de la totalité de l'Occident ou de l'espace indo-européen. Cependant, cela reste fort improbable.

Comme l'affirme Umberto Eco, aucun gouvernement du monde a un quelconque intérêt à soutenir une langue artificielle à vocation universelle internationaliste et ce, pour la simple et bonne raison qu'il a tout intérêt à diffuser sa ou ses propre(s) langue(s)²³⁰ et, de fait, aucun gouvernement du monde ne l'a jamais fait. Jamais, une langue artificielle à vocation universelle internationaliste n'a été instaurée comme *lingua franca*. Jamais, des gouvernements ne se sont rassemblés pour s'accorder – avec succès – sur une langue artificielle à vocation universelle internationaliste comme langue véhiculaire, que ce soit pour une région du monde particulière ou pour le monde entier. Cette constatation historique est un argument colossal contre ces projets de langue mais, comme l'affirme – encore une fois – Umberto Eco, le fait qu'il n'a jamais été possible d'imposer une langue

²²⁶ U. Eco, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994, p.389.

²²⁷ L. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, E. Rigal., Gallimard, 2004, p.50-51.

²²⁸ S. Marlaud, « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Etude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », dans *Syntaxe et Sémantique* [En ligne] (2013/1), p.93. (Consulté le 19 juillet 2019. URL: <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm>)

²²⁹ Les langues artificielles à vocation universelle mixtes et *a priori* non-philosophiques, bien que non-concernées initialement par cette critique sur le caractère européocentriste, sont vraisemblablement également concernées par celle-ci, au moins dans la mesure où ces langues proposent une organisation du réel propre à la pensée occidentale.

²³⁰ I. Ertl, J. Lo, *L'espéranto et le plurilinguisme de l'avenir : Entretien avec Umberto Eco*, Rotterdam, Universala Esperanto-Asocio, 1996, p.9-10. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://eric.ed.gov/?id=ED401714>)

artificielle à vocation universelle internationaliste comme langue véhiculaire n'est pas un argument décisif. Pour le paraphraser, avant 1969, nous pouvions – avec le même type d'argument – affirmer qu'il était impossible d'aller sur la Lune et pourtant, nous y sommes parvenus grâce à une technologie plus avancée.²³¹

Bien évidemment, il est peu probable que le futur progrès technologique joue un rôle déterminant dans l'instauration d'une langue artificielle à vocation universelle internationaliste comme *lingua franca* mais il est fort probable que les contextes changent. Ainsi, il est possible que des gouvernements n'aient plus grand intérêt à soutenir leur(s) langue(s) mais plutôt à soutenir une langue artificielle internationale comme dans le cas d'une situation multi-linguistique nationale (comme en Belgique ou en Suisse) ou comme dans le cas d'une situation multi-linguistique internationale (comme avec l'Union Européenne).²³²

²³¹ *Ibid.*, p.8.

²³² F. Grin, *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, 2005. (Consulté le 30 juillet 2019. URL: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/054000678.pdf>)

3.4 Critique de l'Espéranto

3.4.1 L'Espéranto et la critique du principe d'internationalité et de la relativité linguistique

Après avoir présenté une critique des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*, nous allons nous pencher – à nouveau – sur l'Espéranto, à l'instar de ce que nous avons fait avec l'Idéographie de Frege. Cette langue artificielle qui a désormais plus de 100 ans, est la seule de sa catégorie à toujours jouir d'une certaine popularité de nos jours et d'une vivacité relative. En effet, de toutes les langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* (et même, de toutes les langues artificielles à vocation universelle, en général), seul l'Espéranto est encore utilisée par une communauté : la communauté espérantiste. En conséquence, il nous semble très intéressant d'opposer les critiques que nous avons adressé aux projets de langue artificielles à vocation universelle *a posteriori* à l'Espéranto car nous pouvons trouver – dans ce projet de langue particulier – une opportunité pour confronter nos objections théoriques à une application pratique et centenaire.

La première critique que nous avons adressé aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* concernait le principe d'internationalité. Ce principe consacrant l'idée que le vocabulaire de la langue artificielle prétendant au titre de langue véhiculaire internationale doit être composé de mots pouvant être rapprochés de ceux existant au sein du vocabulaire des langues naturelles, est tout à fait visible au sein de l'Espéranto. En effet, la langue de Zamenhof suit ce principe d'internationalité, comme nous l'avons déjà déclaré dans le présent travail, en adoptant des racines internationales qui sont ensuite combinées afin de former des mots, après avoir subi de très mineures modifications destinées à changer l'orthographe. Le vocabulaire de l'Espéranto descend ainsi à 75% des langues romanes, à 20% des langues germaniques et à 5% des autres langues. De par son respect du principe d'internationalité qui a motivé le choix des racines les plus internationales possibles parmi cet ensemble de langues, l'Espéranto voit 80% de son vocabulaire reconnaissable pour un locuteur d'une langue romane, 63% de son vocabulaire pour un locuteur d'une langue germanique et 27% pour un locuteur d'une langue slave.²³³

Nous pouvons ainsi voir que notre critique du principe d'internationalité est tout à fait valable ici et s'applique donc bel et bien à l'Espéranto. Le vocabulaire de ce projet de langue est effectivement eurocentré. Il est pensé pour des européens et plus précisément, pour des locuteurs de langue romane ou germanique ainsi que de langue slave mais de manière beaucoup

²³³ W. Löffler, "Esperanto. The Feeling of Disgust" : Wittgenstein on Planned Languages, Universität Innsbruck, 2017, p.1. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://www.uibk.ac.at/philtheol/loeffler/publ/1344-3199-1-pb.pdf>)

plus faible. L'Espéranto se veut langue véhiculaire mondiale mais, au final, ne peut légitimement prétendre qu'au titre de langue véhiculaire européenne ou, éventuellement, occidentale. Nous pouvons mettre en lien ce constat avec la deuxième critique que nous avons adressé aux langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* et qui concerne la question du relativisme linguistique. *L'Espéranto* ne propose pas d'organisation du réel et, étant donné qu'elle se base quasi-exclusivement sur des langues indo-européennes avec un favoritisme certain pour les langues romanes, on peut légitimement supposer que l'organisation du réel porté par l'Espéranto est une organisation du réel qui trouve sa source dans les langues romanes et donc, dans le monde occidental.

Ainsi, notre conclusion à ces deux premières critiques peut également être adressée – telle qu'elle – à l'Espéranto. La langue de Zamenhof est une langue européocentrée véhiculant une organisation indo-européenne du réel et, étant donné le fait qu'une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* ne peut espérer devenir *lingua franca* mondiale que si et seulement si elle est choisie, il est difficilement concevable que l'Espéranto soit choisie pour ce rôle par les locuteurs non-indo-européens car elle n'est pas neutre à leur égard en les défavorisant par rapport aux locuteurs indo-européens.

Cependant, un contre-argument peut être opposé à cette conclusion dans le cas de l'Espéranto. En effet, si notre conclusion était infaillible, les communautés espérantistes seraient exclusivement occidentales. Elles se trouveraient uniquement dans les pays de langue indo-européennes ou uniquement composées d'individus ayant, pour première langue, une langue indo-européenne. Or, ce n'est pas ce que nous pouvons observer. En effet, s'il existe effectivement des communautés espérantistes organisées dans l'ensemble des pays indo-européens, il existe également des communautés espérantistes organisées dans des pays non-indo-européens. C'est ainsi que nous pouvons constater l'existence d'une communauté espérantiste chinoise, japonaise, coréenne ou encore indonésienne.²³⁴

Ainsi, l'Espéranto intéresse également des locuteurs non-indo-européens et on peut donc penser que cela rend faux notre affirmation. Néanmoins, nous pensons que ce n'est pas le cas, que cette situation ne rend pas faux ce que nous avançons. En effet, s'il est vrai et indiscutable qu'il existe des communautés espérantistes en dehors des pays indo-européens, il ne faut pas oublier que c'est – comme dans nos pays – l'affaire d'une minorité et il serait extrêmement douteux que de tenir la position d'une minorité pour la position probable de la majorité. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un petit nombre d'individus soutient une position que la majorité peut totalement se rallier à cette

²³⁴ Universala Esperanto-Asocio, « Tutmonde », <https://uea.org/landoj/tutmonde> (Consulté le 4 janvier 2020).

position. Ce n'est pas parce qu'un petit nombre de sinophones est espérantiste et soutient que l'Espéranto doit servir de langue véhiculaire internationale que la majorité des sinophones rejoindra nécessairement cette position. En conséquence, ce contre-argument n'est pas assez efficace et pertinent pour mettre en difficulté notre position. Il faudrait que l'Espéranto soit soutenu par une communauté à la taille et à l'influence significative au sein de ces pays et autant une telle situation nous semble envisageable au sein d'un pays de langue indo-européenne, autant elle nous semble très irréaliste au sein d'un pays de langue extérieure au monde indo-européen.

3.4.2 L'Espéranto et le Latin

Lors de notre présentation de la langue Espéranto, nous avons présenté les différents problèmes remarqués par Zamenhof et les différentes solutions qu'il a imaginées et mises en place dans son projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* destinés à pallier à ces difficultés. Pour rappel, ces trois problèmes étaient le besoin que la langue créée soit facile à apprendre, le besoin que cette langue soit rapidement maîtrisable et utilisable à l'international et, troisième problème, le besoin que cette langue parvienne à surmonter l'indifférence de la population en incitant à l'utilisation de l'Espéranto comme une langue vivante.²³⁵ Selon nous, une des solutions proposées pour corriger une de ces difficultés peut être reliée à la critique de l'internationalité que nous avons abordé ci-dessus, tout en permettant un élargissement de cette critique.

Nous l'avons vu, le vocabulaire de la langue de Zamenhof est essentiellement basé sur les langues romanes et les langues germaniques ainsi que sur d'autres langues indo-européennes. Il s'agit d'une volonté très claire de la part du créateur de cette langue qui y voyait une disposition adéquate pour perfectionner une de ses solutions à la deuxième difficulté qu'il avait constaté, cette solution étant – pour rappel – la désarticulation complète qui permettrait à un individu non-espérantophone de traduire toute phrase écrite en Espéranto à l'aide d'une simple analyse aidée d'un dictionnaire. Nous n'allons pas revenir particulièrement sur ces emprunts qui se voient critiqués de manière suffisamment exhaustive dans la section précédente mais nous allons plutôt nous pencher sur un des aspects de cette disposition, un aspect qui était mobilisé quand l'emprunt d'un mot international, d'un mot commun aux principales langues européennes ou d'un mot propre à une langue particulière mais connu par les locuteurs des autres langues étaient impossibles : « l'appel au Latin ».

Cet « appel au Latin » confirme la critique du principe d'internationalité car l'ancienne

²³⁵ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.8-9.

langue de l'Empire romain, en plus d'être une langue indo-européenne, est une langue essentiellement connue et réputée dans le monde occidental ; dès lors, son influence dans l'Espéranto renforce son caractère défavorable pour les individus extérieurs à cette culture particulière. Cependant, à la différence de l'influence des langues naturelles indo-européennes, cet apport particulier donne également un caractère plus défavorable envers les classes sociales plus modestes à la langue de Zamenhof. En effet, la connaissance du Latin n'est pas un trait commun à l'ensemble de la société occidentale. Les moins nantis, les plus modestes, ceux qui n'ont pas eu la chance de jouir d'une éducation avancée et donc, ne comprennent pas le Latin, ne sont aucunement avantagés par cette disposition, au contraire car pour eux, il y a des chances que leur rencontre avec un mot espérantiste issu du latin soit presque semblable à la rencontre entre un non-indo-européen et un mot espérantiste issu des langues romanes.

Si nous reprenons l'exemple que nous avons donné, « proksim » en espéranto qui signifie « proche » et qui provient du mot latin « proximus », il est peu probable qu'un européen, même de langue indo-européenne, qui n'aurait pas de connaissance du Latin parvienne à faire le lien entre le mot en Espéranto et son origine latine aussi facilement qu'avec un mot ayant une origine romane ou germanique comme « amiko ». Certes, il pourrait probablement rapprocher « proksim » (s'il est francophone) de « proximité » mais il s'agit d'un rapprochement « indirect », il ne peut faire le lien entre le mot « proksim » et « proche » qu'en passant par le mot « proximité » qui renvoie à une idée apparentée à « proche ». De plus, cette possibilité de rapprochement « indirect » n'est pas possible dans toutes les situations. Par exemple, un italien n'a pas la chance de jouir du mot « proximité », étant donné que son équivalent italien est « vicino ».

En conséquence, nous pouvons constater qu'en plus d'une attitude défavorable vis-à-vis des individus extérieurs aux langues indo-européennes, l'Espéranto (mais également, en général, les langues artificielles à vocation universelle qui s'inspirent – partiellement ou non – du Latin comme le *Pantos-Dimous-Glossa*, que nous avons déjà cité précédemment et où le Latin est une source d'inspiration majeure pour la constitution du vocabulaire) montre une attitude défavorable vis-à-vis des individus ne disposant pas de connaissance du Latin, ce qui est fréquemment le cas des individus provenant de classes sociales ou jouissant d'un niveau d'étude plus modeste. Ainsi, non seulement, nous pouvons douter des capacités de l'Espéranto de s'imposer comme *lingua franca* mondiale pour son manque de neutralité vis-à-vis des locuteurs non-indo-européens mais également de s'imposer comme *lingua franca* au sein même des locuteurs indo-européens étant donné qu'une partie de la population sera défavorisée.

3.4.3 L'Espéranto et la critique de la dialectisation

La troisième critique que nous avons adressé aux langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* était le problème de la dialectisation. Pour rappel, il s'agit d'un mécanisme naturel des langues où elles évoluent, à force d'être utilisées, différemment selon les espaces géographiques où elles se trouvent. C'est – par exemple – ce phénomène qui a provoqué l'apparition des langues romanes à partir du latin. Concernant l'Espéranto, en plus de 100 ans d'existence et d'usage, il y aurait – selon Sylvain Auroux²³⁶ et Winfried Löffler²³⁷ – des phénomènes de dialectisation. Nous n'avons malheureusement pas trouvé, au cours de nos recherches, des exemples concrets illustrant ces phénomènes dans l'Espéranto. Néanmoins, nous pouvons remarquer que les espérantistes ont visiblement pris conscience de ce risque qu'est la dialectisation car il existe une Académie d'Espéranto²³⁸, l'« Akademio de Esperanto », qui est un institut linguistique chargé de « conserver et protéger les principes fondamentaux de la langue espérantiste ainsi que de contrôler son évolution. »²³⁹ En d'autres termes, il semblerait que les espérantistes aient appliqués la solution que nous avons avancée pour lutter contre ce phénomène en instituant une académie chargée de contrôler l'évolution de l'Espéranto. En ce qui concerne les outils coercitifs qu'utiliseraient l'« Akademio de Esperanto » pour faire respecter ses décisions, il nous semble que ce rôle est vraisemblablement joué par la communauté espérantiste elle-même, notamment par le biais des divers outils en ligne permettant l'apprentissage de la langue gratuitement.

Il y a donc une dialectisation de l'Espéranto mais, malgré cela, Winfried Löffler affirme que l'intercompréhension reste pratiquement intacte au sein de la communauté espérantophone²⁴⁰, ce qui est vraisemblablement dû à l'« Akademio de Esperanto » et à ses divers outils coercitifs mais également au nombre relativement restreint de locuteurs. Ce dernier élément rend par ailleurs cette relative absence de dialectisation significative au sein de l'Espéranto peu pertinente pour contester notre critique. En effet, il nous semble, à l'instar d'Umberto Eco²⁴¹, que l'expérience de l'Espéranto reste insuffisante pour confirmer ou infirmer cette critique théorique parce que le nombre de locuteurs de la langue de Zamenhof est trop faible. Pour citer l'auteur du *Nom de la Rose* : « C'est seulement lorsque dix millions de Japonais commenceront à parler l'Espéranto qu'on pourra s'apercevoir si

²³⁶ S. Auroux, *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p.38.

²³⁷ W. Löffler, "Esperanto. The Feeling of Disgust" : *Wittgenstein on Planned Languages*, Universität Innsbruck, 2017, p.1. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://www.uibk.ac.at/philtheol/loeffler/publ/1344-3199-1-pb.pdf>)

²³⁸ P. Janton, *L'Espéranto*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p.115.

²³⁹ Akademio de Esperanto, « Akademio de Esperanto », <http://www.akademio-de-esperanto.org/>, consulté le 4 janvier 2020.

²⁴⁰ W. Löffler, "Esperanto. The Feeling of Disgust" : *Wittgenstein on Planned Languages*, Universität Innsbruck, 2017, p.1. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://www.uibk.ac.at/philtheol/loeffler/publ/1344-3199-1-pb.pdf>)

²⁴¹ I. Ertl, J. Lo, *L'espéranto et le plurilinguisme de l'avenir : Entretien avec Umberto Eco*, Rotterdam, Universala Esperanto-Asocio, 1996, p.9. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://eric.ed.gov/?id=ED401714>)

l'Espéranto japonais devient ou non un dialecte, et de quelle façon on peut, de Genève, pour ainsi dire, contrôler l'évolution de l'Espéranto des Japonais. [...] le problème change radicalement dès que vous passez d'un million à un milliard. »²⁴²

3.4.4 L'Espéranto et la critique de l'intraduisibilité expressive du langage

La quatrième critique que nous avons adressé aux langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* était celle de l'intraduisibilité expressive du langage. Si nous avons expliqué et rejeté le dégoût wittgensteinien pour l'Espéranto comme argument valable, le concept sur lequel il s'appuie reste une difficulté pour les langues artificielles désirant devenir la langue véhiculaire mondiale. En effet, étant donné que – nous l'avons vu – les langues artificielles à vocation universelle internationalistes reposent sur le principe de traduisibilité, le fait qu'il existe des intraduisibles au sein des langues naturelles pose problème. Comment une langue artificielle peut espérer servir de langue intermédiaire idéale entre deux individus provenant de deux communautés linguistiques différentes si la traduisibilité totale est impossible?

Selon nous, cette critique, si elle est effectivement un frein pour les autres projets de langue artificielle à vocation universelle internationaliste, ne constitue pas une difficulté pour la langue de Zamenhof et ce, pour une raison assez simple : il existe une culture espérantiste. Il existe des poèmes, des romans, des nouvelles, des chansons, ...etc. originellement écrites en Espéranto. Ainsi, on ne peut pas douter du fait que la langue espérantiste est capable de porter des émotions, des sentiments en elle, par ses mots, car sinon il ne pourrait y avoir ce genre de création culturelle. Il y a sans aucun doute des intraduisibles en Espéranto qui ne peuvent être compris que par les espérantophones et qui, par conséquent, ne peuvent être paraphrasés ou traduits parfaitement dans une autre langue.²⁴³

Mais, en quoi le fait qu'il y ait une culture espérantiste et que l'Espéranto dispose de ses propres intraduisibles lui permet d'éviter cette critique particulière ? Il est vrai que l'Espéranto échoue à être une langue permettant une retranscription fidèle du contenu d'une langue naturelle. L'Espéranto ne peut pas jouer le rôle d'une langue pivot, c'est-à-dire, d'une langue destinée à servir d'intermédiaire entre deux locuteurs issus de deux communautés linguistiques différentes. Cependant, il nous semble que c'est une vision biaisée. L'Espéranto n'a pas pour vocation d'être une langue pivot mais d'être une langue pour tout le monde. Comme le dit Zamenhof, l'idéal visé par

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ W. Löffler, "*Esperanto. The Feeling of Disgust*" : *Wittgenstein on Planned Languages*, Universität Innsbruck, 2017, p.3. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://www.uibk.ac.at/philtheol/loeffler/publ/1344-3199-1-pb.pdf>)

l'Espéranto est celui d'une langue commune à toute l'humanité²⁴⁴ et non pas, celui d'une langue intermédiaire pour tous. L'Espéranto n'a pas pour vocation de transmettre les intraduisibles d'une langue afin de les restituer fidèlement en son propre sein et la rendre compréhensible par un individu extérieur à la communauté linguistique de la langue traduite ; il a pour vocation d'être une langue commune à tous. L'Espéranto n'a pas pour vocation de permettre de voir à travers les murs linguistiques entre les humains mais de détruire ces murs et permettre aux humains d'être dans un lieu commun.

Le problème que pose l'intraduisibilité expressive du langage ne s'applique donc pas pour contester la prétention de l'Espéranto à être une *lingua franca* entre plusieurs communautés linguistiques. Aucun de mes jeux de langage en Espéranto ne sera défiguré ou vide de vie car mes jeux de langage en Espéranto ne seront pas des jeux de langage issus de la langue française mais des jeux de langage issus de l'Espéranto même. Quand j'use de la langue de Zamenhof pour communiquer avec un interlocuteur, j'utilise des jeux de langage espérantistes tout comme, quand j'use de la langue de Shakespeare pour communiquer avec un interlocuteur, j'utilise des jeux de langage anglais.

3.4.5 L'Espéranto et la critique de l'impossibilité politique

La quatrième et dernière critique que nous avons adressé aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* concerne l'impossibilité politique pour une langue artificielle de devenir une langue véhiculaire mondiale. Comme nous l'avions précédemment avancé, s'il est vrai que jamais dans l'histoire, une langue artificielle n'a été instaurée comme langue véhiculaire internationale, cela ne condamne pas la possibilité que cela devienne le cas dans le futur car, s'il est tout à fait véridique que les gouvernements des différents pays du monde n'ont aucun intérêt à soutenir une langue artificielle parce qu'ils ont plutôt intérêt à soutenir leur(s) propre(s) langues, cette situation peut changer.

A plusieurs reprises dans ce travail, nous avons abordé superficiellement le Rapport Grin. Le Rapport Grin, ou « L'enseignement des langues comme politique publique », est un document rédigé par le professeur François Grin de l'Université de Genève, en septembre 2005, qui tente de répondre à la question « Quelles langues étrangères enseigner, pour quelle raisons, et compte tenu de quel contexte ? » dans le contexte de l'Union Européenne et ce, en s'appuyant, non pas sur la dimension pédagogique, mais sur la dimension économique et politique.²⁴⁵ Pour mener à bien

²⁴⁴ Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887, p.33.

²⁴⁵ F. Grin, *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole,

l'objectif qu'il s'est donné, ce rapport étudie trois scénarios différents : le scénario « tout à l'anglais », c'est-à-dire, le scénario où l'anglais sert de langue véhiculaire internationale unique (mais dont les conclusions conviennent pour toute langue naturelle utilisée comme langue véhiculaire internationale) ; le scénario « plurilinguisme », c'est-à-dire, le scénario où la communication entre locuteurs de différentes communautés linguistiques se fait au moyen d'un nombre réduit de « grandes langues » (dans le cas choisi par François Grin, ces « grandes langues » sont l'allemand, le français et l'anglais) et dans lequel, les individus doivent maîtriser deux langues sur les trois retenues ; et le scénario « Espéranto », c'est-à-dire, le scénario où l'Espéranto sert de langue véhiculaire internationale.²⁴⁶

A la suite de ce rapport, il ressort que le premier scénario, le « tout à l'anglais » est le scénario le plus inégalitaire et le plus coûteux. En effet, dans ce scénario, les pays anglophones de l'Union Européenne gagnent plus de 10 milliards d'euros, une somme provenant des autres pays-membres, en plus de voir leurs habitants jouir d'un avantage symbolique par rapport aux autres européens. Le deuxième scénario, le scénario « plurilinguisme », est un scénario plus égalitaire et moins onéreux. Cependant, il défavorise les pays ne présentant pas une des langues choisies comme « grandes langues » et, de plus, c'est un scénario particulièrement instable car les « grandes langues » choisies peuvent être amenées à changer selon l'agrandissement de l'Union Européenne (comment justifier que le russe ne fasse pas partie de ce panel de langue, par exemple, si d'autres pays d'Europe de l'Est sont intégrés ?) ou selon son évolution démographique et linguistique. Le troisième scénario, le scénario « Espéranto », est le scénario le moins onéreux et le moins inégalitaire grâce au fait qu'il s'agisse de la première langue d'aucun groupe linguistique et grâce aux facilités d'apprentissage de l'Espéranto. En conséquence, selon Rapport Grin, ce troisième scénario est le scénario plus souhaitable.²⁴⁷

Ainsi, même si ce rapport n'a pas motivé une modification de la politique linguistique européenne, il montre que le contexte européen qui encourageait les gouvernements nationaux à soutenir leurs propres langues n'est plus aussi évident. Désormais, les gouvernements ont aussi intérêt – sur le plan économique et politique – à soutenir l'Espéranto. Nous pouvons donc admettre que cette critique que nous avons adressée aux projets *a posteriori* ne s'applique pas vraiment à la langue de Zamenhof car nous pensons que ce changement de contexte européen pourrait encourager dans un futur plus ou moins proche, l'adoption de l'Espéranto comme langue véhiculaire européenne, faute de pouvoir prétendre au titre de *lingua franca* mondiale.

2005, p.3. (Consulté le 30 juillet 2019. URL: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/054000678.pdf>)

²⁴⁶ *Ibid.*, p.96.

²⁴⁷ *Ibid.*

3.5 Critique des langues artificielles mixtes

Après avoir réalisé la critique des langues artificielles à vocation universelle *a priori* et celle des langues artificielles *a posteriori*, avec une attention particulière pour l’Espéranto, il est désormais temps de nous pencher sur la troisième et dernière catégorie que nous avons initialement posée : les langues artificielles à vocation universelle mixtes.

La critique majeure que nous pouvons adresser à ce type de langue artificielle est sans aucun doute son arbitrarité. En effet, selon Couturat et Leau, tout dans ces langues est arbitraire. Du choix des racines au choix des flexions en passant par la formation des mots et les règles grammaticales. Les différents créateurs de ce type de langue ne se sont contentés que de respecter une certaine symétrie. Pour le reste, leur créativité et leur fantaisie était libre de proposer tout ce qui leur passait par la tête.²⁴⁸ Le principe de neutralité qui fonde ces langues et qui consiste – pour rappel – au fait de s'assurer que la langue créée ne ressemble à aucune langue naturelle (par exemple, en déformant les radicaux issus de langues naturelles pour les rendre méconnaissables), motive et encourage à ce caractère arbitraire qui n'aide aucunement à faciliter l'apprentissage et l'usage du projet de langue.

Notre critique des langues artificielles à vocation universelle mixtes semble ainsi terminée mais elle semble assez faible, si on oublie les quelques critiques lancées à l'encontre des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* qui les concernent également et que nous avons déjà abordées dans la section dédiée. Ainsi, si on résume, la majorité des critiques pouvant être adressée à ce type de langue sont des critiques étant également adressées aux langues répondant au projet humaniste de fournir une langue véhiculaire mondiale. De ce fait, on peut s'interroger sur la pertinence de cette catégorie particulière qui a été instaurée par Louis Couturat et Léopold Leau et qui a continué à être utilisée dans d'autres travaux suivant celui-ci. En effet, n'y a-t-il pas moyen d'intégrer les langues constituant ce corpus à une des deux autres catégories ?

Rappelons-nous ce qui fait d'un projet de langue artificielle un projet de langue artificielle *mixte*. La catégorie des langues artificielles à vocation universelle mixtes est composée de projets de langue artificielle à vocation universelle qui s'inspirent aussi bien des principes des langues *a priori* que des principes des langues *a posteriori*, et qui offrent – en conséquence – une langue offrant des caractéristiques spécifiques aux deux autres catégories de langue artificielle.²⁴⁹ Cependant, selon Sarah Marlaud, cette classification est essentiellement issue d'une volonté de Couturat et Leau de distinguer ces langues artificielles à vocation universelle particulières, des

²⁴⁸ L. Couturat, L. Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903, p.235.

²⁴⁹ *Ibid.*, p.XXVII-XVIII.

langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* et ce, afin de mettre en place une certaine idée de progrès. Selon elle, les deux auteurs auraient voulu faire croire que nous sommes passés des langues mixtes aux langues *a posteriori* et ce, afin de renforcer une vision favorable aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*, un type de langue artificielle qui est défendu par Couturat et Leau.²⁵⁰

Sarah Marlaud justifie sa position par plusieurs arguments que nous allons brièvement présenter. Tout d'abord, elle avance que cette classification est essentiellement basée sur les deux principes considérés comme capitaux pour une langue artificielle internationale selon les deux auteurs de *Histoire de la langue universelle* : le principe d'internationalité et le principe de facilité, les deux principes majeurs régissant l'ensemble des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori*.²⁵¹

Nous l'avons déjà vu, le principe d'internationalité n'est pas respecté dans ces projets de langue artificielle à vocation universelle *mixte*, au profit du principe de neutralité que nous avons rappelé ci-dessus. En ce qui concerne le principe de facilité, il s'agit – tout simplement – de l'idée selon laquelle il faut que la langue artificielle à vocation universelle soit la plus facile à apprendre et à maîtriser et là encore, ce principe n'est pas réellement recherché étant donné que les auteurs de langues artificielles à vocation universelle mixtes recherchent essentiellement une symétrie et une régularité. De plus, le principe de neutralité est en défaveur de ce principe de facilité car en rendant les racines méconnaissables et la langue en général différente des langues vernaculaires, on rend l'apprentissage et la maîtrise de la langue artificielle plus difficiles car le projet de langue est totalement étrangère aux locuteurs et aux apprenants.

Cependant, il est important de noter que ces deux principes peuvent être considérés comme respectés d'un point de vue européen seulement. En effet, nous avons vu dans la section du présent travail dédié à la critique des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori*, que le principe d'internationalité peut être – en réalité – considéré comme respecté si et seulement si on se limite au monde occidental ou indo-européen. Il en est de même pour ce principe de facilité que nous n'avons pas distingué du principe d'internationalité précédemment car il est lié au principe d'internationalité. Un projet de langue est considéré comme facile à maîtriser ou à apprendre par rapport à sa proximité avec les langues européennes. Ainsi, Sarah Marlaud – et nous rejoignons sa position – considère que ce critère ne peut légitimer la constitution d'une catégorie distincte car le respect de

²⁵⁰ S. Marlaud, « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Etude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », dans *Syntaxe et Sémantique* [En ligne] (2013/1), p.95. (Consulté le 19 juillet 2019. URL: <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm>)

²⁵¹ *Ibid.*, p.92-93.

ces principes considérés comme nécessaires pour prétendre au titre de langue véhiculaire mondiale dépend du respect d'une vision européocentriste et non pas de la prise en considération des langues les plus parlées.²⁵²

Qu'en est-il cependant des critères explicitement présentés par Louis Couturat et Léopold Leau, à savoir le fait que ce type de langue montre des caractéristiques propres aux langues *a priori* et aux langues *a posteriori* ? Toujours selon Sarah Marlaud, ce critère est également illégitime pour justifier une catégorie distincte. En effet, les deux arguments avancés pour démontrer ce caractère mixte sont que ces langues reprennent des racines des langues naturelles et les déforment ensuite de manière systématique et décidée *a priori* et que ces langues artificielles font usage de la combinaison (méthode typique des langues *a priori* et notamment, des *langues philosophiques*) pour former leurs différents mots.

Pour ce qui est des racines modifiées, il est vrai – et nous l'avons vu avec le Volapük – que les racines sont prises des langues naturelles et ensuite, subissent une déformation – décidée *a priori* – ayant pour objectif de les rendre méconnaissables. Cependant, il est absolument faux de prétendre que seules ces langues particulières prennent des décisions *a priori*. Si nous prenons l'Espéranto, par exemple, il a été décidé que le genre sera distingué sur base du genre masculin. Ainsi, knabo – qui signifie « garçon » (dans le sens « enfant ») – se voit ajouté le suffixe -in pour désigner le féminin, knabino qui signifie, en conséquence, « fille » (dans le sens « enfant »). Cette décision de prendre le masculin comme point de référence est une décision *a priori*. Toutes les langues artificielles posent des règles *a priori* et ce, pour une raison évidente : c'est que dans toutes les langues artificielles, les règles précèdent l'usage.²⁵³

En ce qui concerne la méthode combinatoire, Sarah Malraud remarque que ce n'est pas tout à fait vrai. Oui, les langues artificielles à vocation universelle mixtes utilisent l'agglutination, tout comme l'espéranto qui est totalement reconnu par les deux auteurs comme une langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*. Cependant, les langues mixtes ne réalisent pas une classification des idées simples. Ainsi, leur méthode combinatoire est semblable à celle que l'on retrouve dans des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*.²⁵⁴

En conclusion, il nous semble apparaître que la catégorie des langues artificielles à vocation universelle mixtes n'a pas lieu d'exister et que les langues qui la composent ont plutôt leur place dans la catégorie des langues artificielles à vocation universelle *a posteriori* et ce, même si les langues mixtes ne respectent pas le principe d'internationalité, préférant le principe de neutralité, car

²⁵² *Ibid.*, p.95.

²⁵³ *Ibid.*, p.94.

²⁵⁴ *Ibid.*

le principe d'internationalité qui fonde en grande partie cette catégorie, n'est même pas respecté par les langues qui la composent, sauf si on se limite à considérer le monde occidental.

4. Questionnement sur leur statut de langue

Avant de conclure notre travail et après avoir présenté une critique de chaque catégorie de projet de langue artificielle à vocation universelle et d'avoir confronté cette critique généraliste à deux projets de langues faisant partie de chacune des deux catégories principales, nous allons nous interroger sur le statut de langue que l'on pourrait ou ne pourrait pas accorder à ces tentatives. Étant donné que nous ne pouvons pas faire un tel examen sur l'ensemble des projets de langue artificielle à vocation universelle, cette interrogation sur le statut de langue sera limitée à deux cas que nous avons déjà préalablement présenté durant ce travail et qui illustreront – dans cette réflexion – leur catégorie : le projet leibnizo-frégéen et l'Espéranto

Au début de notre travail, nous avons présenté une conception de la langue particulière, celle du linguiste Yuen Ren Chao précisée par la pensée saussurienne. Afin de mener à bien notre réflexion, nous nous baserons sur cette conception afin de statuer si le statut de langue peut être accordé à l'Idéographie ou à l'Espéranto ou bien à aucun des deux, en observant si ces deux projets de langue correspondent à chacune des caractéristiques propres à une langue. Pour rappel, dans notre conception de la langue, nous avons retenu les huit caractéristiques suivantes :

1. Le fait qu'une langue est un comportement réalisé volontairement et composé d'habitudes vocales.
2. Le fait qu'une langue a un caractère arbitraire, c'est-à-dire, que c'est une convention qui a institué le lien entre l'idée et le mot qui y renvoie et que cette convention ne respecte pas une attache naturelle existant dans le réel entre l'idée et le mot.
3. Cette convention à la base de la langue a été constituée au cours de l'Histoire par la communauté linguistique de manière inconsciente et que la langue continue d'évoluer par ce même mécanisme qui a institué la convention de la langue et qui est l'usage.
4. De manière relativement paradoxale, la langue est de nature conservatrice car elle lutte contre le changement avec son inertie, une inertie permise par le fait qu'elle subit constamment l'influence de ses locuteurs mais aussi par son caractère arbitraire, la grande diversité des signes linguistiques et la grande complexité du système linguistique.
5. Le fait que la langue est régulière et irrégulière, c'est-à-dire, présentant des structures systématiques ainsi que des règles mais qui ne sont pas toujours suivies par les locuteurs qui, en ne les respectant pas toujours, permet l'évolution de la langue.

6. Le fait que la langue est acquise et non, innée.
7. Le caractère unidimensionnel de la langue, c'est-à-dire, que la langue ne permet de dire qu'une seule chose à la fois.
8. Le fait que la langue n'est pas une simple nomenclature où des mots renvoient à des choses mais qu'elle est un système liant arbitrairement une image acoustique à un concept.

Ce rappel étant désormais fait, nous allons désormais réaliser cette réflexion en commençant par la première caractéristique : le caractère oral et volontaire de la langue. Tout d'abord, il apparaît très clairement que les deux projets de langue artificielle à vocation universelle sont bels et biens réalisés – s'ils sont pratiqués – de manière volontaire. Dans aucun des deux projets de langue, des bruits involontaires comme une toux ou un ronflement n'est interprété comme un mot. En ce qui concerne l'oralité, par contre, seul l'Espéranto répond à cette caractéristique. En effet, comme nous l'avons vu, l'Idéographie de Frege est strictement écrite et si l'on peut avancer que Leibniz avait prévu une méthode pour rendre son projet de langue utilisable de manière orale, il nous faut rappeler qu'il a finalement renoncé à ce projet, désirant – en conséquence – se contenter d'un caractère scriptural pour son projet de langue.

Concernant la deuxième caractéristique de la langue, son caractère arbitraire, on pourrait être tenté d'affirmer que les deux projets de langue répondent correctement à celle-ci. En effet, concernant les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* dont le projet leibnizo-frégéen, nous avons à plusieurs reprises reproché à ces langues d'avoir un caractère arbitraire et ce, malgré le fait qu'elles prétendaient posséder un fondement logique. Cependant, l'arbitrarité que nous dénonçons n'est pas exactement la même que celle qui caractérise le langage. L'arbitrarité du langage est une « immotivité », c'est-à-dire, qu'elle n'est aucunement motivée. Dans les langues naturelles, un mot particulier renvoie à une idée particulière, ce n'est pas motivé. Il n'y a aucune raison qui justifie l'usage de ce mot pour renvoyer à cette idée. Or, dans les projets de langues artificielle à vocation universelle *a priori*, c'est le cas, y compris dans le projet leibnizien. Comme le signale Sarah Marlaud qui a réalisé une réflexion similaire à la nôtre mais au moyen d'une conception du langage différente, dans le projet de langue de Leibniz, « Les signifiants de la CU sont des caractères qui contiennent l'ensemble des traits analytiques de leur signifié. Il n'y a donc pas de choix d'un trait considéré comme saillant : toutes les caractéristiques du signifié sont supposées être retranscrites dans le signe qui le dénote. »²⁵⁵ En conséquence, il y a une motivation qui justifie pourquoi – dans ces projets de langue dont le projet leibnizien – on utilise un mot particulier pour désigner une idée particulière et donc, le projet leibnizien n'est pas arbitraire, il n'est

²⁵⁵ *Ibid.*, p.108.

pas immotivé.

Si on se penche sur le projet frégéen, par contre, on ne peut pas réaliser le même constat car les « mots », les signes dans la *Begriffsschrift* sont indéterminés ou fixés de manière totalement arbitraire, avec – comme dans les langues naturelles – une certaine raison relative. En effet, Frege distingue deux types de signes, les lettres qui sont indéterminées afin de permettre l'expression de vérités générales et les signes mathématiques (+, -, 0, 1,...etc.) qui possèdent une signification propre mais qui a été attribuée de manière arbitraire, dans le sens immotivé.²⁵⁶ Le logicien allemand développe également des signes originaux pour exprimer des idées comme la conditionnalité²⁵⁷ ou le jugement²⁵⁸ mais qui sont, là encore, posé de manière arbitraire. En conséquence, si le projet leibnizo-frégéen ne répondait initialement pas à cette caractéristique, le développement réalisé par Frege lui permet de répondre à celui-ci. On peut donc considérer que le projet leibnizo-frégéen répond à cette caractéristique.

Concernant l'Espéranto, s'il est vrai que le choix des radicaux dans la langue de Zamenhof a été effectivement motivé par la proximité de ces radicaux avec ceux des langues naturelles servant de références à ce projet de langue et qu'en conséquence, on pourrait affirmer que ce n'est pas arbitraire et immotivé car la convention à la base de l'Espéranto est motivé par des attaches – non pas naturelles mais existantes dans les langues servant de références – entre le mot et l'idée. Cependant, il nous est d'avis que même si un principe – pour rappel, il s'agit du principe d'internationalité – motive ces choix, cela reste arbitraire car le respect de ce principe est flou et jamais total. Par exemple, pourquoi prendre un radical inspiré du Latin, « *proksim* » pour la proximité, au prétexte qu'on ne trouve pas une racine commune aux langues germaniques et aux langues romanes alors que « *varm* » qui renvoie à l'idée de chaleur, est inspiré des langues germaniques, n'est pas présent dans les langues romanes et n'est aucunement une racine internationale? Ainsi, selon nous, malgré l'existence de ce principe qui peut prétendre à une certaine motivation existante au sein de la langue de Zamenhof, il s'agit d'une motivation totalement inconstante. Il nous faut noter qu'il existe néanmoins certaines formes de motivation au sein de l'Espéranto mais celles-ci sont partielles, comme – par exemple – dans « *virino* » où le suffixe « -in » renvoie à la féminisation du radical et donc, à une certaine présence de traits analytiques au sein du mot.²⁵⁹ Cependant, selon nous, le fait que ces formes de motivation soient partielles n'est en

²⁵⁶ G. Frege, *Idéographie*, trad. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 1999, p.15.

²⁵⁷ *Ibid.*, p.19-21.

²⁵⁸ *Ibid.*, p.15-16.

²⁵⁹ S. Marlaud, « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Etude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », dans *Syntaxe et Sémantique* [En ligne] (2013/1), p.108. (Consulté le 19 juillet 2019. URL: <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm>)

rien une opposition sérieuse à l'idée que l'Espéranto répond favorablement à cette caractéristique.

En ce qui concerne la troisième caractéristique de la langue, le fait que la convention de la langue a été constituée de manière inconsciente au travers l'Histoire et que la langue évolue par ce même mécanisme, il nous semble évident que les deux projets de langue ne répondent pas à la première partie de cette caractéristique pour des raisons évidentes. En effet, l'Espéranto et le projet leibnizo-frégéen, parce qu'ils sont artificiels, ne sont pas basés sur des conventions constituées inconsciemment. Cependant, pour ce qui est de la seconde partie de cette caractéristique, nous avons affaire avec une situation différente selon le projet de langue artificielle à vocation universelle que nous traitons.

En effet, si nous prenons l'Idéographie de Frege, il y a très peu de chance que la langue évolue de manière inconsciente car c'est un système strictement écrit – et il l'est, par ailleurs, parce que Frege désirait bloquer toute mutabilité de sa langue – et un système philosophique et donc, basé sur une construction logique du réel. En conséquence, il est fort peu probable que la langue de Frege mute et évolue à force d'être utilisée, à l'instar du versant leibnizien de ce projet de langue étant donné qu'il repose sur une classification des idées simples. Il nous faut cependant noter que les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, s'ils ne sont pas philosophiques, peuvent sans doute connaître une telle évolution, comme nous l'avons précédemment avancé dans le cadre de notre critique de la dialectisation qui est liée à la présente caractéristique de la langue.

Concernant l'Espéranto, nous l'avons vu, il y a une dialectisation et donc, une évolution naturelle de ce projet de langue provoqué par son usage. Ainsi, s'il est vrai que la convention à la base de ce projet de langue n'a pas été constitué de manière inconsciente durant l'Histoire, elle pourrait évoluer et ainsi, perdre progressivement son caractère artificiel au point de devenir une convention similaire à celles que l'on peut retrouver au sein des langues naturelles. Nous pouvons donc avancer que l'Espéranto répond à cette seconde partie de cette caractéristique et pourrait prétendre répondre à la première partie dans un futur lointain.

En ce qui concerne la quatrième caractéristique, la nature paradoxalement conservatrice de la langue, nous pouvons constater qu'il est certain que le projet leibnizo-frégéen est purement conservateur. En effet, nous l'avons avancé précédemment, ce système est extrêmement rigide au changement et il est fort peu probable qu'il puisse muter à force d'être utilisé. Cependant, si on peut être tenté d'affirmer en conséquence que ce projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* répond favorablement à cette caractéristique, il nous faut remarquer que les causes de ce conservatisme ne sont pas similaires à ceux que nous avons présentés.

En effet, s'il est vrai que le conservatisme du projet leibnizo-frégéen s'explique – à l'instar des langues naturelles – par le fait qu'il soit d'une grande complexité et, si on prend strictement le versant frégéen du projet, par une grande diversité des signes linguistiques, il s'explique également par la rigidité intrinsèque du système avec la classification des idées simples pour Leibniz et le caractère exclusivement scriptural de la langue pour Frege. Ainsi, contrairement aux langues naturelles, nous ne retrouvons pas comme cause de ce conservatisme, le caractère arbitraire (chez Leibniz uniquement car, nous l'avons vu, ce caractère peut être reconnu dans l'Idéographie) et l'influence constante des locuteurs de la langue. Dès lors, s'il y a effectivement un caractère conservateur dans le projet leibnizo-frégéen, il n'est pas de la même nature que celui que nous pouvons retrouver dans une langue et nous pouvons donc considérer que ce projet ne répond pas favorablement à cette caractéristique.

La situation est différente pour l'Espéranto. En effet, il nous semble évident qu'il y a bel et bien un certain conservatisme au sein de la langue de Zamenhof et que ce conservatisme est provoqué par les mêmes causes que celles des langues naturelles. Cependant, il nous semble que ce conservatisme peut être vu comme plus faible que celui d'une langue naturelle car une des causes de ce conservatisme, l'influence constante de ses locuteurs, est relativement faible suite au nombre restreint de personnes pratiquant quotidiennement l'Espéranto. Ainsi, si la langue est effectivement conservatrice et dotée d'une inertie, il ne nous semble pas qu'elle est solidement équipée pour lutter contre toute tentative de réforme individuelle ou, en d'autres termes, contre toute volonté d'un individu ou d'un groupe d'individus de procéder à des modifications au sein de la langue. Cependant, malgré cela, il nous semble évident que l'on peut considérer que l'Espéranto répond favorablement à cette caractéristique de la langue.

En ce qui concerne la cinquième caractéristique de la langue, le fait qu'elle soit régulière et irrégulière, la réflexion que nous avons faite sur base des deux caractéristiques précédentes – le fait que la langue évolue et qu'elle est paradoxalement conservatrice – nous permet aisément de savoir si les deux projets de langue artificielle à vocation universelle répondent favorablement à cette cinquième caractéristique. En effet, concernant le projet leibnizo-frégéen, nous pouvons voir une régularité stricte. Il n'y a pas de place pour l'irrégularité dans ce projet de langue, c'est – par ailleurs – une des raisons pour lesquelles nous avons avancés que ce projet est extrêmement conservateur et résistant à la mutabilité. Ainsi, nous pouvons affirmer que le projet de Leibniz et de Frege répond défavorablement à cette caractéristique car s'il est effectivement régulier, il n'est pas du tout irrégulier. On peut cependant noter qu'il est possible que les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* et non-philosophiques peuvent potentiellement répondre favorablement à cette

caractéristique étant donné que nous avons soumis l'idée que ces projets puissent subir une dialectisation, un phénomène qui ne pourrait être s'il y avait une stricte régularité.

Si on s'intéresse à l'Espéranto, il nous faut constater qu'il répond favorablement à cette caractéristique car il est régulier, la langue de Zamenhof présente des structures systématiques, et il est également irrégulier étant donné qu'il existe un phénomène de dialectisation au sein de cette langue et que ce phénomène ne pourrait avoir lieu s'il n'y avait pas d'irrégularités.

La sixième caractéristique de la langue que nous avons retenue dans le cadre de notre conception de la langue est le fait que la langue est acquise et non pas, innée. Il va de soi que cette caractéristique est évidemment remplie par les deux projets de langue artificielle à vocation universelle étant donné qu'il s'agit de langues artificielles. Ces deux projets ne sauraient être innés. Cependant, comme le signale Sarah Marlaud, il est légitime de songer à reconsidérer cette caractéristique. En effet, si les deux projets peuvent effectivement être appris, seul l'Espéranto peut servir à exprimer des énoncés de la vie courante comme des énoncés scientifiques. Le projet leibnizo-frégéen ne peut servir dans la vie courante et c'est normal et désiré car, rappelons-le, Frege voulait faire de sa langue, un outil pour des buts scientifiques précis et non pas, un substitut aux langues naturelles. Dès lors, parce qu'il ne peut pas être utilisé dans un cadre courant et non-scientifique, il est correct d'admettre que le projet de Leibniz et de Frege ne pourrait jamais être une première langue. En d'autres termes, le projet leibnizo-frégéen ne pourra jamais être la première langue qu'un nouveau-né apprendra et utilisera.

Ce n'est cependant pas le cas de l'Espéranto qui, lui, peut être la première langue d'un individu et, de fait, il existe des espérantophones de naissance, des individus dont la première langue est l'Espéranto. Ainsi, selon Sarah Marlaud, il serait légitime de modifier cette caractéristique afin de la préciser en ajoutant qu'une langue ne doit pas seulement pouvoir être apprise mais également qu'elle doit pouvoir devenir la première langue d'un individu, ce qui est – par ailleurs – la principale forme de transmission de la langue.²⁶⁰ Ainsi, nous pouvons affirmer que le projet de langue de Leibniz et de Frege ne répond pas favorablement à cette caractéristique et que l'Espéranto, lui, y répond favorablement car – comme les langues naturelles – il peut devenir la première langue d'un individu.

En ce qui concerne la septième caractéristique de la langue, le fait qu'elle soit unidimensionnelle, nous pouvons constater que les deux projets de langue artificielle à vocation universelle y répondent favorablement. En effet, dans les deux projets de langue, on ne peut dire qu'une chose à la fois, avec un signe à la fois. On peut cependant constater que, des deux projets de

²⁶⁰ *Ibid.*, p.110.

langue, seul l'Espéranto laisse la possibilité d'une intonation et ce, parce que la langue de Zamenhof est également orale. Le projet leibnizo-frégéen pourrait permettre, dans son versant leibnizien, des intonations mais, comme nous l'avons avancé plusieurs fois dans le cadre de ce travail, l'aspect oral du projet de langue de Leibniz a été abandonné au profit d'un aspect strictement scriptural, qui est – par ailleurs – clairement revendiqué dans le versant frégéen du projet. Ainsi, une intonation serait impossible dans le projet de langue leibnizo-frégéen, ce qui est – selon nous – un manque qui peut justifier que ce projet de langue ne peut pas bénéficier du statut de langue.

Concernant la huitième et dernière caractéristique que nous avons retenue dans le cadre de notre conception de la langue, le fait que la langue n'est pas une simple nomenclature, nous pouvons remarquer que cette caractéristique est remplie par l'Espéranto et pas, par le projet leibnizo-frégéen. En effet, une langue n'est pas une simple liste où chaque mot est lié à une chose, c'est – nous l'avons vu – un système où des concepts sont liés à des images acoustiques. Or, par la nature même du projet leibnizo-frégéen qui est strictement écrit, il ne peut y avoir un lien entre concept et image acoustique étant donné que pour qu'il y ait pareille image, il faut qu'il y ait possibilité d'oralité. Cette raison est d'ailleurs un argument lié à celui que nous avons déjà mobilisé dans le cadre de la première caractéristique. A contrario, l'Espéranto pouvant être utilisé oralement, il n'est pas sensible à cette critique.

On pourrait cependant avancer que la langue de Zamenhof étant *a posteriori*, les images acoustiques de ce projet de langue ne renvoient pas à des concepts mais aux mots des langues servant de bases à l'Espéranto. Ainsi, il n'y aurait pas un lien entre image acoustique et concept dans cette langue mais entre image acoustique espérantiste et images acoustiques d'autres langues qui, elles, renvoient à des concepts proches entre eux. En d'autres termes, on pourrait avancer que les images acoustiques de l'Espéranto ne sont pas liées à des concepts mais aux concepts des autres langues par l'intermédiaire des images acoustiques des langues naturelles. L'Espéranto ne serait alors qu'une nomenclature où les mots espérantistes sont liés aux mots des langues naturelles. Nous ne pouvons que contester cette position que nous pensons liée à l'idée que la langue de Zamenhof est une langue de traduction uniquement. Il est vrai que l'ensemble des concepts liés à des images acoustiques espérantistes sont des concepts provenant de langues naturelles. Cependant, il y a eu une sélection. L'ensemble des concepts existant dans les langues naturelles ayant servi de bases à l'Espéranto ne sont pas liés à des images acoustiques espérantistes. Ainsi, par exemple, l'Espéranto n'a aucun mot lié au concept de « vivre », dans le sens « je vis à Liège ». Il n'y a que le terme « loĝi » qui s'y rapproche le plus et qui signifie « loger » mais sans cette dimension proche de la vie que nous pouvons retrouver dans le verbe « vivre » en français. En d'autres termes, s'il est vrai que

les concepts de l’Espéranto sont des concepts issus des langues naturelles, le fait que l’Espéranto ne peut pas substituer parfaitement chaque terme provenant d'une autre langue naturelle indique qu'il n'est pas une simple nomenclature, il fonctionne de la même manière qu'une langue naturelle, c'est-à-dire, que la langue de Zamenhof fait des liens entre image acoustique et concept et ce, sans passer par l'intermédiaire des langues naturelles qui lui ont servi de références.

Critères	Idéographie	Espéranto
1) <i>Comportement volontaire et composé d'habitudes vocales</i>	PARTIELLEMENT	OUI
2) <i>Caractère arbitraire</i>	OUI (sauf versant leibnizien)	OUI
3) <i>Convention à la base de la langue constituée durant l'Histoire par l'usage et évolution de la langue par ce même mécanisme</i>	NON	OUI (potentiellement)
4) <i>Nature conservatrice</i>	NON	OUI
5) <i>Régularité et irrégularité</i>	NON	OUI
6) <i>Langue acquise (et potentiellement langue maternelle)</i>	NON	OUI
7) <i>Unidimensionnalité de la langue</i>	OUI (mais manque de l'intonation)	OUI
8) <i>Pas une simple nomenclature</i>	NON	OUI

En conclusion, que pouvons-nous dire du statut de langue de ces deux projets de langue artificielle à vocation universelle ? En ce qui concerne le projet leibnizo-frégéen, il ne répond favorablement qu'à deux des caractéristiques sur les huit que nous avons initialement posées et il répond partiellement à la première caractéristique. De ce fait, nous ne pouvons considérer que ce projet de langue artificielle à vocation universel soit une langue et nous pouvons avancer que ce constat est également applicable aux autres projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*. Il en est de même quand le projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* est non-philosophique car si parfois cette particularité d'être une langue non-philosophique permettait à ces langues de répondre favorablement à une grande partie des caractéristiques, elles ne répondent pas favorablement à la deuxième qui est le caractère arbitraire de la langue.

En ce qui concerne l’Espéranto, le constat est tout à fait différent. En effet, la langue de Zamenhof répond favorablement à l'ensemble des huit caractéristiques que nous avons déployées

dans le cadre de notre conception du langage. Il n'y a qu'à la première partie de la troisième caractéristique – qui est, pour rappel, le fait que la convention linguistique a été constituée au cours de l'Histoire par la communauté linguistique de manière inconsciente – que ce projet de langue ne répond pas totalement mais, comme nous l'avons avancé, il pourrait y répondre et ce pourrait être le cas dans le futur. Ainsi, nous pouvons considérer que l'Espéranto est bel et bien une langue et que ce statut peut également être attribué à l'ensemble des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*.

De ce résultat, qui est par ailleurs également constaté par Sarah Malraud²⁶¹, nous pouvons voir une confirmation de la distinction que nous avons réalisée entre projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* et projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*. En effet, à la suite de cette réflexion, il s'avère que les projets *a priori* ne peuvent être considérés comme des langues, y compris quand il s'agit de langues non-philosophiques, alors que les projets *a posteriori* le peuvent.

²⁶¹ *Ibid.*, p.113.

5. Conclusion

Dans le cadre du présent travail, nous avons mené une réflexion sur les projets de langue artificielle à vocation universelle. Notre objectif était d'établir la pertinence de ces projets pour les deux objectifs qu'ils peuvent tenter de remplir : l'objectif logique (la volonté de dépasser les langues naturelles, considérées comme imparfaites, en élaborant une langue régulière et exacte) et l'objectif humaniste (la volonté de proposer une langue neutre et commune pour l'humanité afin de mettre fin aux tensions et aux incompréhensions entre les peuples).

Pour mener à bien notre réflexion, nous avons d'abord proposé une définition de la langue, après avoir succinctement souligné la différence existant entre langue et langage. En effet, il nous a semblé nécessaire de fixer une telle définition dans le cadre de notre travail, notamment afin de nous interroger sur le statut de langue pouvant être attribué, ou non, à ces divers projets. Notre définition, basée sur la conception de la langue du linguiste Yuen Ren Chao, retient les caractéristiques suivantes pour définir une langue : elle est un comportement volontaire et composé d'habitudes vocales, elle est arbitraire et immotivée, la convention qui la régit a été constituée de manière inconsciente par une communauté linguistique au cours de l'Histoire et – à cause de cela – la langue évolue par l'usage, la langue est paradoxalement conservatrice, elle est régulière et irrégulière, elle est acquise, elle est unidimensionnelle et elle n'est pas une simple nomenclature.

Après avoir défini le concept de langue que nous utiliserons dans le cadre de notre réflexion, nous avons entrepris de définir l'objet de notre travail : les projets de langue artificielle à vocation universelle. Nous avons clairement défini les deux objectifs pouvant être poursuivis par ceux-ci et nous avons également tenu à préciser que ces projets n'avaient aucunement le but de remplacer les langues naturelles malgré les défauts que les partisans et créateurs de ces tentatives voyaient dans ces langues et malgré leur rôle de substituts occasionnels que ces projets devaient jouer. A la suite de cette définition – où nous avons notamment précisé le fait qu'un projet de langue artificielle n'est pas nécessairement à vocation universelle – nous avons présenté la catégorisation que nous allons utiliser dans le cadre de notre réflexion et qui est celle des penseurs français, Louis Couturat et Léopold Leau, une catégorisation très fréquemment reprise par les autres ouvrages traitant de cette question. Cette catégorisation particulière se base sur la genèse des projets de langue et les répartit dans trois catégories selon la manière dont ils ont été conçus : la catégorie *a priori* (les projets constitués sans se baser sur les langues naturelles), la catégorie *a posteriori* (les projets constitués sur base des langues naturelles) et la catégorie *mixte* (les projets présentant des

caractéristiques présents dans les projets *a priori* et *a posteriori*).

L'objet de notre réflexion étant désormais défini et la catégorisation que nous allons employer étant présentée, nous avons débuté notre réflexion en faisant une présentation généraliste des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*. Nous avons expliqué que les projets de langue s'inscrivant dans cette catégorie particulière présentaient – en règle générale – une classification des idées simples, un système de formation de mots où les groupes de phonèmes représentent des idées simples, la caractéristique que la combinaison des lettres correspondait à des numéros d'ordre, l'idée que des idées proches devaient être représentés par des sons proches et le fait que ces projets reposent sur l'idée qu'une connaissance totale du réel était possible ou effective. Afin d'illustrer la catégorie des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, nous avons ensuite pris la décision d'introduire et de présenter l'Idéographie du logicien Gottlob Frege. Constatant que ce projet est une continuation de la tentative menée par le philosophe Gottfried Leibniz, nous y avons pris la décision de considérer le projet frégeen et le projet leibnizien comme un seul et unique projet.

La présentation d'un exemple de projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* étant faite, nous avons ensuite fait une présentation généraliste de la deuxième catégorie de projets de langue : la catégorie *a posteriori*. Nous avons présenté le principe d'internationalité, le principe au cœur de ces tentatives, qui peut être respecté par le biais de deux méthodes : l'adoption de racines internationales qui permet ensuite, de former des mots originaux et autonomes ; et l'adoption de mots internationaux, c'est-à-dire partagés par plusieurs langues, mais – en ce cas – on néglige la régularité au sein du lexique. Nous avons également noté que certains projets suivaient ce principe d'internationalité au sein de leur grammaire et que la dernière caractéristique propre à ces projets était le fait que cette catégorie de projet est nécessairement motivé par l'objectif humaniste. Comme nous l'avions fait avec les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, nous avons présenté un projet *a posteriori* en particulier afin d'illustrer cette catégorie de projet de langue. Le projet de langue que nous avons choisi est l'Espéranto, un projet développé par Ludwik Lejzer Zamenhof et qui jouit – encore de nos jours – d'une relativement grande popularité.

Nous avons ensuite présenté la catégorie des projets de langue artificielle à vocation universelle mixtes, la dernière catégorie de langues artificielles développée par Couturat et Leau. Nous avons constaté que les projets s'inscrivant dans cette catégorie avaient relativement peu de points communs entre eux si ce n'est qu'elles présentaient des traits propres aux projets *a priori* et *a posteriori* comme l'utilisation d'une méthode combinatoire pour former des mots à l'aide de racines issues de langues naturelles mais déformées afin de correspondre à des règles systématiques, ou le

respect d'un principe de neutralité qui consiste à faire en sorte que le lexique du projet de langue ne soit pas constitué de mots qui pourraient ressembler à des mots de langues naturelles. Nous avons ensuite illustré ces deux caractéristiques avec une brève présentation du Volapük de Johann Martin Schleyer qui est le représentant le plus illustre de cette catégorie.

Une fois que cette présentation de nos objets de réflexion fut terminée, nous nous sommes attelés à une critique de ces différents projets. Nous avons commencé par la critique des projets *a priori* où nous avons d'abord critiqué l'axiome fondateur de ces tentatives, à savoir, l'idée que les langues naturelles sont imparfaites. Outre le fait que nous avons avancé que cette conception est une idée que nous pouvons rapprocher d'un certain individualisme, nous avons marqué notre opposition à cette idée car elle repose sur l'idée que les langues naturelles sont inexactes et irrégulières, deux positions très discutables car la première repose sur une conception platonicienne du réel qui avance que les langues naturelles ne réalisent pas la « bonne » catégorisation du réel, et la deuxième repose sur l'idée que les langues naturelles doivent fonctionner comme des langues formalisées.

Nous avons ensuite critiqué l'idée de constituer une classification des idées simples en contestant l'idée selon laquelle les relations entre les idées étaient similaires au rapport genre-espèces ainsi qu'en contestant l'idée selon laquelle les idées complexes sont formés via des combinaisons homogènes d'idées simples, ces deux idées pouvant être retrouvées dans ce type de projets et qui négligent la grande diversité des relations entre les idées. Nous avons également critiqué cette idée de classification en soulignant le fait qu'elle suppose – comme nous l'avions déjà avancé – que la constitution d'un savoir complet du réel est possible ou effectif alors qu'une telle issue est impossible car les sciences sont constamment en évolution sous l'influence du progrès, progrès qui remet parfois en question les fondements même des sciences. La dernière critique que nous avons adressé à la classification des idées simples était le fait que les mots formés dans ces projets de langue pouvaient atteindre des longueurs colossales.

En lien avec cette dernière critique faite à la classification des idées simples, nous avons critiqué le fait que les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* étaient inutilisables en pratique et ce, pour quatre raisons : le fait que ces langues sont extrêmement différentes des langues naturelles, le fait que le système de construction des mots dans ces projets peut produire des mots proches phonétiquement mais très différents au niveau du sens, les difficultés provoquées par l'idée selon laquelle deux idées proches doivent être portés par deux sons proches, et la condition – pour utiliser cette langue – de connaître par cœur la classification des idées simples de la langue.

Notre dernière critique vis-à-vis de ces projets de langue était une critique des

conséquences élitistes de ces tentatives de langues car elles risqueraient de brider la transmission et le partage des connaissances.

Nous avons ensuite confronté ces critiques généralistes avec le projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori* que nous avons mis en avant précédemment afin d'illustrer cette catégorie : le projet leibnizo-frégéen. Durant cette confrontation, nous avons pu remarquer que l'Idéographie était concernée par certaines de nos critiques comme celle de l'idée que les langues naturelles sont inexactes ou celle des conséquences élitistes que provoqueraient un tel projet de langue. Certains de nos arguments ne s'appliquaient cependant que partiellement à cette tentative de langue. En effet, notre critique sur la classification des idées simples et celle sur l'incapacité à utiliser le projet de langue en pratique ne concernaient que le versant leibnizien de ce projet et ce, majoritairement à cause du fait que le versant frégéen de ce projet est strictement scriptural. Nous devons cependant noter que notre critique de l'idée selon laquelle les langues naturelles sont irrégulières n'est pas pertinente vis-à-vis de l'Idéographie car, tant le côté leibnizien que frégéen, ne soutient pas cette conception.

Après cette confrontation entre nos critiques généralistes et le cas concret que nous avons précédemment présenté pour les projets *a priori*, nous avons entrepris de faire de même avec la deuxième catégorie de projets de langue artificielle à vocation universelle : les projets *a posteriori*. Notre critique de ces tentatives a débuté avec la remise en question du principe d'internationalité. Nous avons salué ce principe qui est excellent en théorie mais qui souffre de graves défauts sur le plan pratique à cause d'un solide européocentrisme. Nous avons ensuite abordé la question du relativisme linguistique et le fait que ces tentatives ne proposent aucune classification du réel, se contentant de servir de relais à une vision du monde indo-européenne, ce qui est un défaut s'inscrivant dans le précédent point de notre critique car renforçant un certain européocentrisme au sein de ces projets de langue.

En troisième point de notre critique, nous avons posé le problème de la dialectisation et le péril que ce mécanisme naturel des langues pouvait peser sur le projet d'une langue internationale auxiliaire. Si ce phénomène grave pour tout projet aux objectifs humanistes était parfois relativisé au prétexte que l'intercompréhension reste possible, notamment par Umberto Eco, nous avons montré que cette relativisation est une erreur car si l'intercompréhension est effectivement constatée dans des cas de dialectisation existants, cette intercompréhension est asymétrique et restreinte à des domaines concrets. Nous avons également proposé une solution pour freiner cette tendance, qui pourrait être freinée par le fait que le projet reste strictement véhiculaire : l'instauration d'une Académie.

Nous avons ensuite abordé le quatrième point de notre critique, la question de l'intraduisibilité expressive du langage. Nous y avons déployé la pensée du philosophe autrichien, Ludwig Wittgenstein, notamment afin de tenter d'expliquer son dégoût pour ce type de langue, mais surtout afin de critiquer le principe de traduisibilité, principe paradoxalement au cœur de tout projet de langue aux ambitions humanistes, en soulignant le fait que deux langues ne sont pas nécessairement toujours entièrement traduisibles entre elles car il y a des éléments dans la langue qui ne peuvent être traduits.

La dernière critique que nous avons adressé aux projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* était celle de leur impossibilité politique, c'est-à-dire, du fait que ces projets de langue relèvent de l'utopie et qu'il est fort peu probable qu'elles parviennent à être adoptées comme langue véhiculaire mondiale. Nous avons cependant précisé que cette critique est très discutable – même si le fait qu'un tel projet n'a jamais été réalisé est un argument solide – et qu'il pourrait y avoir des conditions favorables à l'instauration de tels projets comme langue véhiculaire internationale dans un futur relativement proche.

Comme nous l'avions fait avec les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, nous avons ensuite confronté ces critiques généralistes avec l'exemple que nous avons choisi pour illustrer les projets *a posteriori* : l'Espéranto. À l'issue de cette confrontation, nous pouvons constater que l'Espéranto est effectivement concerné par notre critique sur le principe d'internationalité et par notre critique sur le relativisme linguistique, la langue de Zamenhof montrant des signes clairs d'eurocentrisme. Nous avons également souligné que cet eurocentrisme était également marqué par la présence de l'influence du Latin dans ce projet de langue et que cette influence avait en plus pour conséquence de défavoriser les individus issus des classes plus modestes. Nous avons également pu voir que l'Espéranto était concerné par notre critique de la dialectisation mais qu'il existait des mécanismes destinés à restreindre ce phénomène. À propos de la critique portant sur l'intraduisibilité expressive du langage, nous avons montré que l'Espéranto n'était pas concerné par cette critique particulière grâce à la culture espérantiste qui y est liée. Enfin, concernant notre dernière critique, celle portant sur l'impossibilité politique, nous avons montré que l'Espéranto n'était plus vraiment concerné car, en ce qui concerne la situation européenne, la langue de Zamenhof a été considérée pour servir de langue véhiculaire au sein de l'Union Européenne dans le cadre d'un rapport qui montrait que les conditions pour l'adoption de ce projet de langue comme langue véhiculaire européenne étaient pratiquement remplies.

Après avoir terminé cette critique des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* et après avoir confronté cette critique à l'Espéranto, nous avons remis en question la

troisième catégorie de projets de langue que nous avons introduit, la catégorie des projets de langue artificielle à vocation universelle mixtes. Nous avons montré que cette catégorie n'avait son intérêt que d'un point de vue partisan en faveur des projets *a posteriori* et que les projets considérés comme mixtes sont – en réalité – des projets qui s'inscrivent plutôt dans la catégorie des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*.

Avant de passer à la présente conclusion, nous avons terminé notre réflexion en nous interrogeant – sur base de nos présentations et de notre définition de la langue – sur le statut de langue qui pouvait être accordé, ou non, à ces projets de langue artificielle. En se basant sur nos exemples, le projet leibnizo-frégéen et l'Espéranto, nous avons montré – outre la pertinence de la distinction entre projets *a priori* et projets *a posteriori* – que l'Idéographie ne pouvait être considérée comme une langue et que, *a fortiori*²⁶², ce statut de non-langue était partagé par l'ensemble des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* et ce, qu'ils soient *philosophiques* ou non. Concernant l'Espéranto, il en est ressorti que la langue de Zamenhof pouvait être considéré comme un langue et que, *a fortiori*²⁶³, c'était également le cas pour l'ensemble des autres projets de cette catégorie.

Que pouvons-nous donc conclure à l'issue de notre réflexion ? Concernant les projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, il nous semble qu'ils ne peuvent réussir dans leur mission d'être des langues universelles et même, d'être des langues tout court si on se fie à notre réflexion sur leur statut de langue. Ils reposent sur des conceptions erronées ou très discutables, à savoir l'imperfection des langues naturelles, le rapport genre/espèces comme seul type de lien entre les idées et la possibilité ou l'effectivité d'une parfaite connaissance scientifique du monde. Même si ces conceptions étaient bonnes et infaillibles, ces langues échoueraient toujours dans leur projet car elles ne pourraient être utilisées sans que leurs apprentis utilisateurs rencontrent une difficulté titanesque due au système de formation des mots et à la grande complexité d'apprentissage que demande la maîtrise de leurs vocabulaires. De plus, elles auraient pour fâcheuse conséquence, s'il s'agit de *langues philosophiques*, de ralentir ou de bloquer la transmission de la connaissance au sein de la société.

En ce qui concerne plus spécifiquement le projet leibnizo-frégéen, s'il est vrai que ce projet n'est pas concerné par la plupart de nos critiques, il est concerné par la critique d'un des principes-

²⁶² Etant donné que l'Idéographie est – nous l'avons vu – le meilleur projet de langue artificielle à vocation universelle *a priori*, on peut supposer que s'il ne peut pas être considéré comme une langue, les projets de la même catégorie étant inférieur en qualité ne le peuvent pas également.

²⁶³ Nous avons vu que l'Espéranto est similaire aux autres projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori*, à l'exception notable de la présence d'une idéologie derrière la langue de Zamenhof. Dès lors, on peut supposer que les autres projets de cette catégorie peuvent partager ce statut avec l'Espéranto, dans la mesure où cette différence n'a aucune influence dans l'examen destiné à déterminer le statut de langue.

fondateurs : l'idée que les langues naturelles sont imparfaites car inexactes. On ne peut que douter de l'intérêt d'un tel projet si ce qui le motive n'est pas solidement fondé. Pourquoi s'attacher à un tel projet si son axiome principal est erroné et montre une conception discutable du réel ? En affirmant que les langues naturelles ne proposent pas la bonne classification du monde, qu'elles sont inexactes, Frege (mais aussi Leibniz) prétend que l'on peut faire mieux. Le logicien allemand prétend que l'Idéographie est une étape qui permettra de proposer – par la suite – la véritable classification²⁶⁴ alors que, nous l'avons vu, cette ambition relève de la pure utopie car il est impossible. Il n'y a pas de classification correcte du réel et donc, les langues naturelles ne sont pas inexactes. Il n'y a – en conséquence – aucun intérêt à ce que le projet leibnizo-frégéen prétende avoir ce rôle d'étape intermédiaire pour une fin qui n'a aucune raison d'exister. Le versant leibnizien du projet repose en très grande partie sur cet espoir d'une classification parfaite du réel et, en conséquence, nous pouvons considérer que ce versant n'a aucun intérêt étant donné que la raison qui a motivé sa création n'a pas lieu d'être. Ce versant leibnizien n'est donc pas pertinent pour l'objectif qu'il s'est donné.

Concernant le versant frégéen, en revanche, cette volonté est indirecte. L'Idéographie a pour objectif originel de permettre l'expression claire des rapports logiques, l'objectif consistant à permettre l'établissement d'une classification correcte du réel est un objectif secondaire où l'Idéographie ne joue le rôle que d'étape intermédiaire. On ne peut alors rejeter ce versant du projet leibnizo-frégéen de la même manière que le versant leibnizien, en considérant qu'il n'a pas lieu d'être car sa motivation principale n'est pas légitime. Cependant, nous pouvons marquer notre désapprobation car, malgré cela, cette non-langue pourrait être un frein certain à la transmission du savoir à l'extérieur du cercle restreint qu'est le monde scientifique. En conséquence, au lieu de vouloir bâtir une non-langue, il nous est d'avis qu'il est préférable de se contenter de nos langues naturelles mais de faire preuve d'un esprit d'analyse vis-à-vis d'elles afin de, pour paraphraser Wittgenstein, lutter contre l'ensorcellement de notre langage.²⁶⁵ Cette solution aurait l'avantage de souligner ces rapports logiques sans dresser un mur entre les avancées scientifiques et les profanes.

En ce qui concerne les projets de langue artificielles à vocation universelle *a posteriori*, que nous nommerons désormais langues artificielles *a posteriori* étant donné que nous avons confirmé leur statut de langue, notre constat est pratiquement similaire. Les langues *a posteriori* ne peuvent réussir dans leur mission d'être des langues véhiculaires mondiales, y compris l'Espéranto qui pourtant peut être vu comme la plus prometteuse de ces langues. Leur européocentrisme

²⁶⁴ G. Frege, *Idéographie*, trad. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 1999, p.7-8.

²⁶⁵ L. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, E. Rigal., Gallimard, 2004, p.84.

flagrant rend leur objectif impossible à atteindre en dehors d'un cadre impérialiste et, même s'ils y parvenaient, le phénomène de dialectisation mettra fin à l'unité de la langue, un critère nécessaire pour toute langue véhiculaire mondiale qui – par définition – se doit d'être la seule. De plus, le problème posé par l'intraduisibilité expressive du langage donne à cet objectif une teinte utopique qui se voit renforcée par notre critique sur l'impossibilité politique.

Cependant, nous nous devons de souligner un point important concernant la langue de Zamenhof. S'il est vrai que l'Espéranto partage ce constat d'échec dans l'objectif d'être la langue véhiculaire mondiale, cette langue artificielle peut espérer devenir la langue véhiculaire internationale d'une région du monde donnée. En effet, si l'Espéranto montre un européocentrisme certain, nous devons cependant reconnaître que son institution comme langue véhiculaire internationale pour une région donnée n'est pas impossible car si son caractère très indo-européen l'empêche de s'installer comme langue commune de l'humanité, cela ne constitue aucunement un frein pour devenir la langue commune d'une communauté indo-européenne comme, par exemple, l'Europe.²⁶⁶ On pourrait penser qu'une telle précision peut également être attribuée aux autres langues artificielles *a posteriori* mais ce n'est pas le cas car la langue de Zamenhof ne souffre que de ce défaut-là. En effet, le phénomène de dialectisation est grandement freiné par des institutions espérantistes ; l'intraduisibilité expressive du langage n'est pas un problème plus important pour l'Espéranto que pour la traduction qui est une des deux alternatives à ces langues avec l'utilisation d'une langue naturelle comme langue véhiculaire ; et il semble que la situation européenne est de plus en plus favorable à l'institution de l'Espéranto comme langue véhiculaire régionale. A contrario, les autres langues artificielles *a posteriori* souffrent des autres défauts, en plus de celui d'être européocentriste.

En résumé, à l'issue de notre travail, nous pouvons constater qu'aucune catégorie de projet de langue artificielle à vocation universelle ne peut espérer parvenir à son objectif.²⁶⁷ La catégorie *a priori* souffre essentiellement du manque de fondement de la motivation légitimant leur existence ainsi que, sauf pour les projets comme l'Idéographie, de leur fonctionnement. La catégorie *a posteriori*, elle, souffre de son caractère trop indo-européen ainsi que des facteurs propres aux langues. De cette catégorie, seul l'Espéranto pourrait se voir instituer comme langue véhiculaire

²⁶⁶ Il nous faut préciser que les européens ne sont pas nécessairement des locuteurs d'une langue indo-européenne. En effet, les hongrois ou les finlandais, par exemple, présentent une langue extérieure à cette grande famille linguistique. Cependant, il nous est d'avis que le caractère indo-européen de l'Espéranto est moins désavantageux car ces cas relèvent plutôt de l'exception et que, malgré cette situation, ces cultures européennes mais non-indo-européennes sont constamment sous l'influence des cultures voisines, des cultures appartenant à cette famille linguistique.

²⁶⁷ A part, dans une certaine mesure, le versant frégéen du projet leibnizo-frégéen qui peut permettre de souligner les rapports logiques, ce qui est son objectif originel. Cependant, nous rappelons que ce projet ne nous semble pas idéal avec le risque de conséquences élitistes dommageables alors qu'une autre solution n'ayant pas ce risque existe.

mais il ne sera alors que la langue véhiculaire de l'Europe ou d'une région indo-européenne.

6. Annexes²⁶⁸

6.1 Langues artificielles à vocation universelle a priori²⁶⁹

6.1.1 Le Solrésol

Langue non-philosophique, c'est-à-dire, langue ne proposant pas une classification du réel basée sur la logique, le Solrésol est un projet de langue développé par le français Jean-François Sudre, un professeur de musique, dans son ouvrage *Langue musicale universelle*, publié à titre posthume par sa veuve en 1866. Il eut l'idée de prendre les notes de musique comme éléments d'une langue universelle. Cette utilisation des notes de musique devait permettre à la langue de pouvoir être utilisée par les sourds-muets ainsi que par les aveugles grâce à ses nombreux canaux de transmission qui sont au nombre de sept et qui compte notamment le chant et les chiffres (on fait alors correspondre à chaque note, un chiffre). Elle devait également permettre la communication sur de longues distances, de jour comme de nuit, sur terre et sur mer ainsi que de manière optique ou acoustique.

Les mots dans le Solrésol sont constitués d'une à cinq syllabes, une syllabe étant une note de musique. Si le mot est constitué d'une ou deux notes, il s'agit d'une particule ou d'un pronom. Par exemple, le mot « dofa » signifie « il ». Les mots constitués de trois notes sont ceux qui sont le plus fréquemment utilisés comme, par exemple, « dorémi » signifiant « jour ». Ceux constitués de quatre notes sont distribués en 7 catégories selon la première note du mot. Ainsi, nous avons – par exemple – la « clef de Do » qui renvoie aux mots en lien avec l'Homme ou la « clef de Si » qui renvoie au domaine politique et social. Si les mots sont constitués de cinq notes, il s'agit alors d'un mot en rapport avec la nomenclature du règne animal, du règne végétal ou du règne minéral. En ce qui concerne les noms propres, Sudre a mis en place un système de transcription permettant aux lettres d'être converties en notes de musique.

6.1.2 Le Spokil

Le Spokil est un projet de langue non-philosophique développé par le Docteur Adolphe Nicolas, français, médecin dans la marine et ancien partisan du Volapük, dans son ouvrage *Spokil*,

²⁶⁸ Dans le cadre de cette section, nous allons présenter sommairement les différents projets de langue artificielle que nous citons dans le présent travail, à l'exception du projet leibnizo-frégéen, de l'Espéranto et du Volapük. Cette présentation se concentrera sur une présentation générale de la langue avec une attention particulière portée au vocabulaire.

²⁶⁹ L'ensemble des présentations des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori* sont rédigées – sauf mention contraire – sur base des sections dédiées à ces langues dans l'ouvrage de Louis Couturat et Léopold Leau, *Histoire de la langue universelle*.

langue systématique pour les usages internationaux, publié en 1900. Le créateur de ce projet soutenait qu'il était impossible de bâtir une *langue philosophique* fondée sur la logique mais il pensait qu'il était néanmoins possible de faire en sorte que des phonèmes possédant chacun un sens symbolique permette – par composition – de créer des mots dont la définition serait rappelée par la combinaison des idées signifiées par les phonèmes composant le mot.

Le lexique du Spokil est constitué *a priori*. L'ensemble des consonnes de ce projet de langue renvoient à des idées plus ou moins abstraites. Ainsi, par exemple, la lettre « r » renvoie aux idées : « occlusion », « cacher », « vêtement », « peau », « couverture », « autour ». Certaines lettres dérogent cependant à cette règle. C'est, par exemple, le cas des lettres « m » et « n » qui désignent les contraires, respectivement le contraire « positif » et le contraire « négatif ». Certaines idées sont renvoyées par des consonnes doubles ou triples. Par exemple, « kr » renvoie à l'idée de « guerre » et « str » renvoie à l'idée de « voyage ». Les voyelles, quant à elles, ne servent qu'à exprimer des nuances de pensées. Par exemple, « i » renvoie au « moyen ». A la fin des mots, nous retrouvons un suffixe grammatical renseignant s'il s'agit d'un mot, d'un verbe,..etc. Ceci étant désormais présenté, un exemple de mot formé en Spokil que nous pouvons donner est « ikra ». Cela exprime l'idée du « moyen de la guerre » et signifie « arme », « a » soulignant son statut de nom.

6.1.3 Le projet de Dalgarno

Le projet de langue développé par George Dalgarno, un linguiste et philosophe écossais, est un projet de *langue philosophique* développé dans *Ars signorum, vulgo Character universalis et Lingua philosophica*, publié en 1661, et constitué essentiellement d'un vocabulaire basé sur une classification logique du réel. Les idées sont catégorisées en dix-sept catégories qui sont toutes désignées par une lettre particulière. Ainsi, par exemple, la catégorie des « Concrets Mathématiques » est désignée par la lettre « M ». Ces catégories sont elles-mêmes divisées en sous-catégories qui sont également désignées par la lettre de leur catégorie mais également par une seconde lettre particulière. Par exemple, la sous-catégorie « Ku- » qui renvoie au domaine de la guerre est composée de la lettre de sa catégorie « K », désignant les « Accidents politiques », et de la lettre « u » qui permet de la désigner spécifiquement au sein de cette catégorie. Ces sous-catégories sont composées des idées qui sont désignées par des mots composés par les deux lettres de leur sous-catégorie suivi d'une troisième et dernière lettre qui leur permet d'être désigné spécifiquement au sein de cette sous-catégorie. Par exemple, « Skam » qui signifie « grâce » est constitué de « Ska- » qui renvoie à la sous-catégorie « Religion », et de la lettre « -m » qui la

désigne particulièrement au sein de cette sous-catégorie.

Il est intéressant de noter qu'il existe trois lettres particulières : « r », « v » et « l » qui désignent respectivement le contraire, le fait que le mot est un nombre, et le « milieu entre les extrêmes ».

6.1.4 Le projet de Letellier

Il s'agit d'un projet de *langue philosophique* développé par C.-L.-A. Letellier, un inspecteur des écoles français, dans *Cours complet de langue universelle* ainsi que dans de nombreux autres ouvrages publiés durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Cette tentative de langue est basée sur une théorie du langage développée par son créateur et dont le principe fondamental est que les lettres qui composent un mot doivent représenter une analyse de l'idée communiquée par le mot. Ce projet est développé dans

La formation des mots supposent, comme dans la quasi-totalité des projets de langue artificielle à vocation universelle *a priori philosophique*, la constitution d'une classification du réel fondée logiquement. Cette classification dans ce projet est constituée de dix catégories, elles-mêmes divisées en dix classes qui sont – à leur tour – divisées en dix ordres, divisés en dix genres. Ces genres sont eux-mêmes divisés en dix espèces, ce qui fait un total de 100 000 espèces. Ces espèces sont représentés par les 100 000 premiers nombres qui sont, à leur tour, représentés par des lettres de la manière suivante : les chiffres impairs sont remplacés par une voyelle et les chiffres pairs sont remplacés par une consonne.

Un exemple concret de ce système a déjà été présenté dans le cadre du présent travail.²⁷⁰ Le mot « egeg » signifie « grand-père paternel ». Chaque lettre, selon sa position et sa nature, renvoie à une catégorie particulière. « E », première lettre du mot, renvoie à la catégorie « Manière d'être des faits relatifs aux individus pris dans leurs rapports mutuels ». « g », deuxième lettre du mot, renvoie à la sous-catégorie des liens familiaux, une sous-catégorie de la catégorie « E ». « e », troisième lettre du mot, renvoie à une sous-catégorie de la sous-catégorie particulière, et ainsi de suite.

²⁷⁰ Voir pages 41 et 42 du présent travail.

6.1.5 Le Lingualumina

Le Lingualumina est un projet de *langue philosophique* développé par l'inventeur anglais, Frederick William Dyer, dans *The lingualumina or language of light*, publié en 1889. Cette langue avait pour ambition d'être une langue véhiculaire mondiale, en plus d'être une *langue philosophique*. Son créateur voulait faire en sorte que son projet de langue permette à ses locuteurs et apprenants d'apprendre grâce à elle, en l'utilisant et en l'apprenant.

Dans le Lingualumina, chaque catégorie (inscrite dans une classification fondée de manière logique et scientifique) est représentée par une lettre. Par exemple, la lettre « L » renvoie à la catégorie de « Espace ». Dans ce projet, la formation des mots est réalisée par l'ajout, à ces lettres renvoyant vers des catégories, de voyelles, soit à l'avant de la consonne, soit à l'arrière. Ainsi, par exemple, nous avons le mot « lai » qui signifie « angle » qui est créé par l'ajout des voyelles « a » et « i » à la lettre « L » que nous avons présentée plus haut. Il nous faut préciser que les lettres « a » et « n » n'ont aucune signification et n'ont qu'un rôle esthétique. Il est également intéressant de noter que, dans ce projet, plus le mot est long, plus l'idée à laquelle il renvoie est compliquée. Cependant, le mot ne dépassera jamais une longueur de cinq caractères.

6.1.6 Le projet de Sotos Ochando

Le projet de l'abbé espagnol Bonifacio Sotos Ochando, docteur en théologie, est un projet de *langue philosophique* ayant pour ambition de permettre la correspondance parfaite entre l'ordre véritable du réel et l'ordre alphabétique de la langue développé dans *Projet d'une langue universelle*, publiée dans la langue de l'auteur en 1852. Son projet de langue a uniquement pour ambition d'aboutir à l'objectif logique et n'a aucunement pour but d'aboutir à l'objectif humaniste.

Le lexique de ce projet est constitué sur base d'une classification logique du réel. Pour chaque radical, la première lettre indiquera la classe la plus générale à laquelle il appartient, la deuxième indiquera la sous-classe à laquelle il appartient, la troisième classe indiquera la sous-sous-classe à laquelle il appartient, et ainsi de suite jusqu'à la fin du radical. Si nous reprenons un exemple utilisé dans le cadre de notre travail, « ababa », désignant l'oxygène, permet de voir que sa classe la plus générale est « A » qui désigne les « choses matérielles inorganiques », que sa sous-classe est « b » qui désigne les « objets matériels », que sa sous-sous-classe est « a » qui désigne les « éléments », et ainsi de suite.

6.2 Langues artificielles à vocation universelle a posteriori²⁷¹

6.2.1 La Weltsprache

La Weltsprache est un projet de langue destiné à être exclusivement une langue véhiculaire mondiale servant à la communication développé par Nicolaus Eichhorn, un curé de la ville bavaroise de Bamberg, dans *Die Weltsprache. Ein neuer Versuch, eine Universal-Sprache mit Zugrundelegung des lateinischen Wort-Stammes zu bilden*, publié en 1887. Considérant que le projet d'une langue universelle ne saurait être le produit d'un seul individu, le projet qu'il a développé n'est qu'un simple plan qui doit servir de base à des travaux plus poussés, réalisés par une « Académie de langue universelle ».

La Weltsprache est régie par un principe particulier : il faut que chaque partie de la phrase soit reconnaissable à sa forme. Pour respecter ce principe, Eichhorn pose comme règle que certains types de mots devront – en général – n'être composé que d'un certain nombre de syllabes. Ainsi, par exemple, il fixe que les noms seront composés de deux syllabes et que les adjectifs seront – quant à eux – composés de trois syllabes. Cependant, malgré ce principe, il ne faut pas que le vocabulaire soit constitué de manière totalement arbitraire. Pour le construire, Eichhorn va s'appuyer sur le Latin. Il emprunte les racines des mots à la langue latine et les modifie librement afin que ces racines correspondent aux principes qu'il a initialement fixé. Pour constituer les différents types de mots, il suffira d'ajouter aux racines obtenues – racines qui sont également les verbes à l'infinitif – un suffixe particulier. Par exemple, le suffixe « -o » est un suffixe indiquant un être mâle, le suffixe « -a » indique un être féminin et le suffixe « -eo » indique les pierres ou métaux.

6.2.2 La Communicationssprache

La Communicationssprache est un projet de langue développé par Joseph Schipfer, un maître d'école allemand de Niederwalluf, et ayant pour but de servir de langue de communication internationale afin de notamment permettre une meilleure diffusion du savoir et des idées. Selon Couturat et Leau, il s'agit du premier projet de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* et, comme la Weltsprache, il s'agit d'un embryon devant être développé par d'autres personnes. Il a été développé dans *Versuch einer Grammatik für eine allgemeine Communications-oder Weltsprache*, un ouvrage publié en 1839.

²⁷¹ L'ensemble des présentations des projets de langue artificielle à vocation universelle *a posteriori* sont rédigées – sauf mention contraire – sur base des sections dédiées à ces langues dans l'ouvrage de Louis Couturat et Léopold Leau, *Histoire de la langue universelle*.

Le lexique de la *Communicationsprache* est essentiellement basé sur le français car cette langue était, à son époque, la plus utilisée et la plus connue. Les mots sont donc des mots d'origine française, modifié afin de les rendre plus simple à apprendre et à utiliser pour un individu ne connaissant pas le français. Ainsi, par exemple, nous avons « masona » qui signifie « maçon » ou « sesi » qui signifie « ceci ». Seuls les pronoms et les noms des nombres ne sont pas basés sur la langue de Molière.

6.2.3 Le Pantos-Dimou-Glossa

Le Pantos-Dimou-Glossa est un projet de langue développé par Lucien de Rudelle, un professeur de langue vivantes français, dans son livre *Grammaire primitive d'une langue commune à tous les peuples (Pantos-Dimou-Glossa) destinée à faciliter les relations internationales dans les cinq parties du monde*, publié en 1858. Son projet de langue ne veut pas être une langue universelle, qui serait commune à l'humanité, mais une langue destinée spécifiquement à servir de langue véhiculaire mondiale. Pour la constituer, son auteur s'est inspiré de dix langues qu'il connaissait bien afin de proposer un langage simple, logique et régulier. Ces dix langues sont le grec, le latin, les langues romanes (ces langues ont servies de base pour établir le vocabulaire de la langue), l'anglais, l'allemand et le russe (ces langues ont servies de base pour établir la grammaire du Pantos-Dimou-Glossa).

De Rudelle ne publia qu'une grammaire de sa langue, jurant de publier un dictionnaire si son projet était vu avec intérêt. Cependant, le succès n'étant pas au rendez-vous ce dictionnaire ne vit jamais le jour. Néanmoins, nous disposons de quelques informations sur le lexique de la langue comme la confirmation des inspirations grecques, latines et romanes du vocabulaire où l'auteur a visiblement repris les racines avant de les modifier librement comme le montre, par exemple, le mot « ako » qui signifie « eau » et qui provient sans doute du mot latin « aqua ».

6.2.4 La Lingua

La Lingua est un projet de langue développé dans *Lingua, an international Language for purposes of commerce and science* (1888) par George Henderson, un inventeur de langues anglais, ayant pour objectif de ne pas être une langue véhiculaire mondiale mais une langue véhiculaire pour les peuples européens. Son projet doit également être plus simple à apprendre et le produit d'une coopération sociale et internationale, c'est par ailleurs pour cela que son projet n'est qu'une base. Le

vocabulaire de la Lingua est inspiré de la langue latine tandis que la grammaire est similaire à celle de la langue anglaise car le créateur considère que la grammaire latine est bien trop complexe alors que la grammaire anglaise est la plus simple et la plus analytique qui soit.

Son lexique n'est cependant pas composé que de mots issus du latin. En effet, quand le latin ne disposera pas des mots nécessaires ou si ceux-ci sont trop ambigus, les mots internationaux – même non-issus d'une langue romane – seront préférés. Par exemple, le mot « interest » qui provient du mot anglais « interest » et qui signifie « intérêt ».

6.2.5 La Universal-Sprache

La Universal-Sprache est un projet de langue développé dans *Universal-Sprache* (1868) par Jean Pirro, un linguiste français, qui a pour but de devenir la langue véhiculaire mondiale car son auteur considère qu'une telle langue est nécessaire mais qu'aucune langue naturelle ne pourrait remplir son rôle. Pirro s'inspire de cinq langues naturelles : le français, l'anglais, l'italien, l'allemand et l'espagnol, afin de constituer un alphabet qui ne sera composé que de sons communs à ces langues ainsi qu'afin de constituer sa grammaire qu'il veut simple et régulière.

En ce qui concerne le lexique, il est majoritairement issu de la langue latine comme le montre, par exemple, le mot « pater » signifiant « père » et qui est identique au mot latin signifiant le même objet. Certains mots cependant proviennent des cinq langues naturelles servant de sources d'inspiration si et seulement si ces mots sont internationaux, c'est-à-dire, communs à plusieurs langues naturelles et aisément prononçables. C'est ainsi, par exemple, que nous pouvons retrouver un mot issu du français, « printemps », qui signifie « printemps ». Selon Couturat et Leau, le choix des radicaux semble fait au hasard, il ne semble n'y avoir aucune règle particulière qui régit ces choix.

6.2.6 Le Novilatiin

Le Novilatiin est un projet de langue développé dans *Novilatiin* (1895) consistant en une transformation du latin afin d'en faire une langue véhiculaire parfaite pour les peuples européens. Développée par Ernst Beermann, un instituteur allemand, ce projet de langue s'inspire – en plus du latin – des langues romanes ainsi que de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. Nous pouvons également noter que le grec a également servi d'inspiration. La grammaire du Novilatiin n'est pas semblable à la grammaire latine mais il s'agit d'une grammaire régulière et simple.

Le vocabulaire du Novilatiin est majoritairement issu du latin mais des mots internationaux issus des langues servant de références seront également intégrés lorsque le latin ne permettra pas de proposer un mot. Ainsi, par exemple, nous pouvons retrouver le mot « biir » signifiant « bière » et qui est proche de l'allemand « bier ».

6.2.7 Le Mundolingue

Créé par Julius Lott, ancien officier d'artillerie autrichien et ancien partisan du Volapük, le Mundolingue est un projet de langue destiné à servir de langue véhiculaire mondiale développé dans *Eine Compromiss-Sprache als beste und einfachste Lösung*, publié en 1889. Ce projet internationaliste s'inspire majoritairement du latin car il s'agit – selon son créateur – de la langue des peuples d'Europe occidentale (et qu'il n'est nécessaire, selon lui, que de se baser sur ces peuples pour créer pareille langue).

Pour constituer son vocabulaire, l'auteur s'inspire donc du latin où il puisera ses radicaux s'ils sont présents en anglais, en français et en allemand. Il modifiera ensuite les radicaux afin de leur donner une apparence proche de leur équivalent italien car, selon l'auteur, cela permettra aux mots d'être plus harmonieux et plus faciles à prononcer. Des mots internationaux seront cependant également empruntés comme, par exemple, le montre le mot « fish » signifiant « poisson » et identique au mot anglais « fish » qui a servi d'inspiration.

6.2.8 Le Linguist

Le Linguist est un projet de langue développé par Max Wahren, chef de la revue qui donna son nom à la tentative (et qui sorti mensuellement en 1896 et 1897), assisté d'autres créateurs de langue comme Lott et Beermann, dont nous avons présenté ci-dessus les projets de langue. Ce projet de langue se voulait fondé scientifiquement, à l'aide de la philologie et des sciences historiques, ainsi que constitué d'une grammaire la plus analytique possible. En ce qui concerne le vocabulaire, celui-ci se veut le plus international (et basé sur les langues européennes) possible. Les langues européennes servant de références au Linguist sont l'allemand, le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe.

Il est important de noter que les créateurs du Linguist ne parvinrent pas à s'accorder sur ce projet et qu'il existe – en conséquence – en différentes versions. Cependant, les caractéristiques que nous avons présentées sont partagées par les différents créateurs.

6.2.9 L'Universala

L'Universala est un projet de langue développé dans *Universala: Weltsprache auf grund der romanischen sprachen und des latein* (1893) par Eugène Heintzeler, un ancien volapükiste allemand, qui a notamment participé à la conception du Linguist. Ce projet de langue a pour objectif d'être une langue véhiculaire mondiale et, selon son auteur, elle existerait déjà en puissance. Il suffirait alors que de la dégager en étudiant les principales langues naturelles. La grammaire, par exemple, naît de cette étude comparative qui permet la mise en place des grandes lignes de celle-ci. Les détails de celles-ci devront être posées par une commission internationale d'experts.

En ce qui concerne le vocabulaire, Heintzeler annonce se baser sur les mots internationaux ce qui, comme le rapporte Couturat et Leau, conduit à ce que la langue s'inspire du latin étant donné que cette langue a eu une grande influence dans les langues européennes, les langues servant de références pour fixer l'internationalité. Nous pouvons le voir notamment avec le mot « deklinar » qui provient du mot latin « declinare » et qui signifie « décliner ». Cette inspiration latine *de facto* est cependant préférée sous sa forme ibérique étant donné que les mots d'origine latine majoritairement adoptés sont issus du portugais et de l'espagnol. « Deklinar » est, par ailleurs, un très bon exemple étant donné que les mots espagnol et portugais sont « declinar », tous les deux.

7. Bibliographie

Ouvrages

- Auroux S., *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.
- Auroux S., Deschamps J., Kouloughli D., *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- Bouveresse J., *La parole malheureuse*, Paris, Editions de Minuit, 1971.
- Couturat L., Leau L., *Histoire de la langue universelle*, Paris, Hachette, 1903.
- Denoel P., *Initiation théorique et pratique à la langue internationale Esperanto*, Bruges, Sonorilo, 1974.
- Destutt de Tracy A.-L., « Eléments d'idéologie : Grammaire », dans *Oeuvres Complètes*, Paris, Vrin, 2013.
- Eco U., *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. J.-P. Manganaro, Paris, Editions du Seuil, 1994.
- Ertl I., Lo J., *L'espéranto et le plurilinguisme de l'avenir : Entretien avec Umberto Eco*, Rotterdam, Universala Esperanto-Asocio, 1996. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://eric.ed.gov/?id=ED401714>)
- Dr. Esperanto, *Langue internationale*, Varsovie, Gebethner et Wolff, 1887.
- Frege G., *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Editions du Seuil, 1971.
- Frege G., *Idéographie*, trad. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 1999.
- Janton P., *L'Espéranto*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973.
- de Lara P., *L'expérience du langage : Wittgenstein philosophe de la subjectivité*, Paris, Ellipses, 2005.
- Leclercq B., *Introduction à la philosophie analytique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2018.
- Leibniz G. W., *L'harmonie des langues*, trad. fr. M. Crépon, Paris, Editions du Seuil, 2000.
- Nef F., *Leibniz et le langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- Ren Chao Y., *Langage et systèmes symboliques*, trad. fr. L.-J. Calvet, Paris, Payot, 1970.

- de Saussure F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.
- Schilpp P., *The philosophy of Rudolf Carnap*, La Salle, Open Court, 1963.
- Wittgenstein L., *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, E. Rigal., Gallimard, 2004.
- Wittgenstein L., *Remarques mêlées*, trad. fr. G. Granel, T.E.R., 1990.
- *La Nouvelle Bible Segond*, Villers-le-Bel, Alliance Biblique Universelle, 2002.

Articles

- Gobbo F., « Are planned languages less complex than natural languages », dans *Language Sciences* [En ligne] 60 (2017), p.36-52. (Consulté le 20 juillet 2019. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0388000116301668?via%3Dihub>)
- Gooskens C., « The Contribution of Linguistic Factors to the Intelligibility of Closely Related Languages », dans *Journal of Multilingual and Multicultural Development* [En ligne] 28 (2007), p.445-467. (Consulté le 29 novembre 2019. URL: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.2167/jmmd511.0>)
- Heeringa W., De Wet F., Van Huyssteen G., « Afrikaans and Dutch as closely-related languages : a comparison to West Germanic languages and Dutch dialects », dans *Stellenbosch Papers in Linguistics Plus* [En ligne] 47 (2015), p.1-18. (Consulté le 29 novembre 2019. URL: <https://spilplus.journals.ac.za/pub/article/view/649>)
- Hintikka J., « Que le "vrai" Wittgenstein se présente donc! », dans Rigal E. (éd.), *Wittgenstein : état des lieux*, Paris, Vrin, 2008, p.105-135.
- Jeandillou J.-F., « Métadiscours et enseignement d'une langue artificielle », dans *Linx* [En ligne] 36 (1997), p.157-166. (Consulté le 4 avril 2018. URL : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1997_num_36_1_1464)
- Löffler W., *"Esperanto. The Feeling of Disgust" : Wittgenstein on Planned Languages*, Universität Innsbruck, 2017. (Consulté le 11 février 2018. URL: <https://www.uibk.ac.at/philtheol/loeffler/publ/1344-3199-1-pb.pdf>)
- Marlaud S., « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Etude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », dans *Syntaxe et Sémantique* [En ligne]

- (2013/1), p.85-117. (Consulté le 19 juillet 2019. URL: <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm>)
- Michéa J.-C., « Kial venkis Esperanto ? », dans *Critique* 387-388 (1979), p.661-673.
 - Peano G., « Préface », dans *Formulaire de mathématiques* 1 (1895), p.III-VII.
 - Rousseau A., « Les avatars des projets de langue universelle au tournant du siècle (1880-1930) », dans *Germanica* [En ligne] 33 (2003), p.212-230. (Consulté le 22 avril 2019. URL: <https://journals.openedition.org/germanica/1840>)
 - Sheriff A., *L'évolution de la négation française*, Colorado State University, 2019. (Consulté le 4 janvier 2019. URL: http://annesherriff.weebly.com/uploads/4/5/9/5/45955137/negation_francais.pdf)

Autres

Rapports

- Grin F., *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*, Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, 2005. (Consulté le 30 juillet 2019. URL: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/054000678.pdf>)
- Organisation Internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde – Synthèse 2018*, 2018. (Consulté le 1er décembre 2019. URL: <http://observatoire.francophonie.org/2018/synthese.pdf>)

Pages Web

- Akademio de Esperanto, « Akademio de Esperanto », <http://www.akademio-de-esperanto.org/>, consulté le 4 janvier 2020.
- CNRTL, « CHAUSSETTE : Définition de Chaussette », <https://www.cnrtl.fr/definition/chaussette>, consulté le 4 janvier 2020.
- Quora, « What is the full chemical name of titin? », <https://www.quora.com/What-is-the-full-chemical-name-of-titin>, consulté le 4 janvier 2020.
- Universala Esperanto-Asocio, « Tutmonde », <https://uea.org/landoj/tutmonde> (Consulté le 4 janvier 2020).

- Wiktionnaire, « oxygène – Wiktionnaire », <https://fr.wiktionary.org/wiki/oxyg%C3%A8ne>, consulté le 4 janvier 2020.
- Wiktionnaire, « azote – Wiktionnaire », <https://fr.wiktionary.org/wiki/azote>, consulté le 4 janvier 2020.